P.12 798.B

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

XIV. 28. 3

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 17 OCTOBRE 1922

Discours de M. le Recteur Ch. DEJACE

Problèmes économiques et sociaux d'après guerre.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1921-1922

1921-1925

LIÉGE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.

54, Rue des Clarisses, 54

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

17 OCTOBRE 1922

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 17 OCTOBRE 1922

Discours de M. le Recteur Ch. DEJACE

Problèmes économiques et sociaux d'après guerre.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1921-1922

LIÈGE
IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.
54, Rue des Clarisses, 54

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
BIBLIOTHÈQUE
L G

La séance solennelle de reprise des cours à l'Université de Liège a eu lieu, le mardi 17 octobre, dans la salle académique.

A onze heures précises, le Corps professoral, précédé des massiers, et conduit par M. le Recteur Charles Dejace, a fait son entrée, accompagné des autorités qui désiraient apporter par leur présence un témoignage de sympathie et d'intérêt à l'Université.

L'assemblée était présidée par M. Gaston Grégoire, Gouverneur de la province de Liège.

Siégeaient autour de lui :

M. A. Meyers, Procureur Général près la Cour d'Appel de Liège ; MM. Marissiaux, Lambrichts et Scheurette, Conseillers à la Cour d'Appel de Liège ; M. Debarsy, membre de la Députation permanente du Conseil provincial ; MM. les Echevins de la Ville de Liège : Fraigneux et O. Gilbart ; le Colonel Médecin Dognée, Directeur de l'Hôpital Militaire de Liège ; M. L. Labbé, Consul de France ; M. le Chevalier Pissard, Consul de S. M. le Roi d'Italie ; M. Ghilain, Consul de la République des Etats-

Unis du Mexique ; M. L. Jowa, Consul du Vénézuèla ; M. A. Capitaine, Bâtonnier de l'ordre des Avocats ; M. M. Fraipont, Directeur Général des Cristalleries du Val St-Lambert, membre de la Commission Administrative de l'Université ; M. C. le Paige, Administrateur-Inspecteur de l'Université ; M. Thiriart, Directeur-Gérant des Charbonnages de Patience et Beaujonc ; M. A. Micha, ancien Echevin de la Ville de Liège, Président de l'Institut Archéologique ; M. Gérard, Préfet des études de l'Athénée Royal de Liège ; M. Simeons, Inspecteur principal de l'Enseignement primaire ; M. le Pasteur Rey ; M. A. Lilien, Secrétaire de la Ville de Liège ; M. Collet, Commissaire en Chef de Police de la Ville de Liège ; M. G. Laoureux, Docteur en Sciences.

MM. Jaspar, Ministre des Affaires Etrangères ; le Vicomte P. Berryer, Ministre de l'Intérieur et de l'Hygiène ; J. Bologne membre de la Chambre des Représentants ; le Lieutenant-Général Lotz, Commandant la 3e Circonscription militaire et la 3e Division d'armée ; le Baron Delvaux de Fenffe, Haut Commissaire royal ; le Lieutenant-Général Hellebaut, ancien Ministre de la Guerre ; le Général-Major Pontus, Commandant l'artillerie de la 3e Division d'armée, la Province et la Place de Liége ; le Général-Major Lekeu, Commandant l'infanterie de la 3e Division d infanterie ; Sa Grandeur Monseigneur Rutten, Evêque de Liège ; S. G. Mgr Laminne, Evêque auxiliaire ; A. Poullet, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Liège ; A. Horion et H. Herbiet, Conseillers à la Cour d'Appel ; G. Kleyer, ancien Bourgmestre de la Ville de

Liège ; le Colonel-Adjoint d'Etat-Major De Schrijver, Chef d'Etat-Major de la 3e Division d'armée ; le Colonel-Adjoint d'Etat-Major Wéry, Commandant le 15e régiment d'artillerie : le Colonel-Médecin Casters, Directeur du service de Santé de la 3e Division d'armée ; le Colonel d'Etat-Major Neefs, Commandant le 12e régiment de ligne ; le Colonel Badart, Commandant le Corps des transports de la 3e Division d'armée ; Jos. Pyke, Consul de Grande Bretagne et d'Irlande ; V. Thimister, Echevin de la Ville de Liège ; H. Heuse, Avocat, Conseiller communal ; A. Macar, Commissaire de l'Arrondissement de Waremme ; le Major A. Clavareau du 2e Chasseurs à cheval ; le Major Intendant De Schepper, Intendant circonscriptionnaire ; le Major Grégoire, Commandant le Génie de la 3e Division d'armée ; le Major Soudan, Commandant le Groupe de gendarmerie de Liège ; le Commandant Pinte, du 2e régiment de Guides ; le Receveur de la Ville de Liège ; le Dr Reuleaux, Président de la Commission médicale provinciale ; Trasenster, Président de l'Association des Ingénieurs ; O. Lepersonne, Secrétaire Général de l'Association des Ingénieurs ; Béthune, Président de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion ; Saint Paul de Sinçay, Directeur Général de la Société « Vieille Montagne » ; Doat, Directeur Général de la Compagnie des Conduites d'eau ; Masy, Administrateur-Gérant des Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette ; Philippe, Inspecteur Général du Chemin de fer du Nord-Belge ; A. Stouls, Directeur-Gérant de la Société « Espérance-Longdoz » ; L. Le Paige, Ingénieur, chef de service à la Société Athus-Grivegnée ; Marbais, Directeur-Gérant des Charbonnages du Pays de Liège ; J. van Hoegaerden, Directeur-Général d'Ougrée-Marihaye ; E. Laumont,

Administrateur-Délégué de la Banque Générale de Liège ; L. Leduc, Ingénieur ; le Chevalier A. de Mélotte, s'étaient fait excuser.

L'entrée des autorités est saluée par l'air du *Valeureux Liégeois*.

L'orchestre exécute ensuite la *Brabançonne* et les hymnes nationaux des pays alliés, que l'assistance écoute debout.

M. le Recteur prend la parole en ces termes :

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Problèmes Économiques et Sociaux

D'APRÈS GUERRE

Un des personnages du dernier roman de Binet Valmer : « Les jours sans gloire », fait à un moment cette amère réflexion, que la paix est moins simple que la guerre.

La thèse paraît à première vue paradoxale. Mais à y regarder de plus près, en face des difficultés redoutables qui se présentent à nous depuis l'armistice, on peut se demander si ce qui semble propos excessif sous la plume de l'écrivain, n'est pas une triste réalité.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte par la tradition des discours de rentrée, pour examiner devant vous quelques-unes de ces difficultés et, me tenant dans l'ordre des études qui me sont plus familières, appeler votre attention sur leur aspect d'ordre économique et social.

Depuis bientôt quatre ans que l'Europe a déposé les armes et qu'a pris fin le plus terrible des cataclysmes qui aient jamais désolé l'humanité, nous ne sommes pas encore sortis du chaos où la guerre nous a plongés.

Ce qui caractérise la situation actuelle, c'est un manque complet de confiance et de stabilité.

Qu'il s'agisse de la politique générale, des rapports entre les peuples et même entre les classes d'une même nation, des conditions économiques mondiales, de la mesure des valeurs, du prix des choses nécessaires à la

vie, des changes, partout et dans tous les domaines le terrain oscille sous les pas. On n'avance que sur un sable mouvant, et l'on se demande de quoi demain sera fait.

La question la plus grave, celle qui frappe immédiatement l'esprit quand on envisage les conséquences désastreuses de la guerre, c'est à coup sûr la situation financière et sa répercussion sur le coût de la vie.

Il serait malaisé de calculer, même approximativement, ce qu'a coûté la guerre, mais il suffit de parcourir les budgets des Etats qui y ont pris part, pour constater le fardeau des dettes écrasantes qu'elle a entraînées après elle.

En ce qui concerne plus particulièrement notre pays, avant la guerre les finances de la Belgique étaient prospères et son budget était équilibré.

La dette publique était inférieure à 5 milliards de francs. Elle dépasse aujourd'hui 34 milliards. Même en tenant compte de ce que le premier de ces chifffres exprime des francs d'avant guerre, alors que le second exprime des francs papier, l'écart n'est-il pas énorme et la charge alarmante ?

Indirectement encore, comme le faisaient ressortir les déclarations si précises de M. Theunis à Londres, la Belgique a souffert de la guerre plus que d'autres pays.

Elle ne possède pas de grandes ressources naturelles.

En dehors du charbon, elle ne produit pas de matières premières et l'on peut dire que la seule matière première qu'elle possède, c'est sa main d'œuvre.

Un choc tel que celui de la guerre et de l'après-guerre, a donc provoqué chez elle une perturbation énorme.

Il ne faut pas oublier que pendant quatre ans la Belgique a été livrée à un pillage « scientifiquement » organisé.

On a pris tous ses stocks. On a vidé ses usines. On a fait sauter ses hauts fourneaux ; de sorte qu'à la fin de l'occupation, le pays n'a pu comme d'autres se remettre au travail.

Il a fallu sortir d'abord de la torpeur mortelle et de l'affaiblissement physique considérable dans lesquelles ces quatre années de dévastations systématiques nous avaient plongés.

Il a fallu aussi, — problème non moins angoissant — ramener l'activité de la nation au régime de paix, faire face aux difficultés que créaient le retour des soldats à la vie civile et la crise industrielle, restituer à l'initiative privée les services qu'une contrainte issue de circonstances exceptionnelles avait placés aux mains de l'Etat, entreprendre enfin le grand travail de restauration des régions dévastées.

Semblable tâche ne pouvait que compliquer une situation financière déjà obérée.

De là, la nécessité de recourir aux emprunts et d'augmenter dans de fortes proportions les impôts.

Chez nous, les impôts ont été quintuplés et, chose plus grave, le système fiscal a été profondément modifié.

Je ne songe pas à critiquer cette réforme que d'aucuns ont estimée cependant trop brusque et trop radicale. Mais il ne faut pas se dissimuler que le courage fiscal a des limites. Les impôts exagérés poussent à la fraude, au découragement, à la dilapidation et à l'évasion des capitaux. Ils paralysent l'esprit d'économie et mettent obstacle à la prospérité du pays.

Devant la nécessité de ménager le contribuable d'une part et d'équilibrer le budget, d'autre part, bon nombre de gouvernements se virent forcés d'avoir recours à l'émission de papier-monnaie sans autre garantie que celle de l'Etat.

Mais au fur et à mesure que grossissait le volume de la monnaie fiduciaire, celle-ci par un phénomène bien explicable s'avilissait davantage et perdait ainsi de jour en jour, une partie de sa puissance d'achat.

Cette émission de billets non couverts par de l'or ou par du papier commercial pouvant être réalisé à brève échéance, amène fatalement le cours forcé, avec tout son cortège de conséquences fâcheuses.

On imagine bien en effet, que ce n'est pas impunément que l'on abuse de cet expédient de l'émission de papier-monnaie. A l'intérieur du pays on est contraint sans doute de le recevoir en paiement, mais il n'en est pas de même à l'étranger.

Avant la guerre, un billet de 100 francs belge, se transformait en or, sans rien perdre ou peu s'en faut. Il était au pair. Notre change n'était pas avarié. La guerre a modifié tout cela et l'effondrement de notre change, est en même temps qu'un obstacle à la reprise des relations commerciales, un facteur de vie chère.

Je viens de parler de la reprise des relations commerciales. Il ne faut jamais oublier que dans un pays comme le nôtre, l'exportation doit rester à l'avant plan de nos préoccupations. La Belgique ne suffit pas à ses besoins alimentaires ; elle doit importer près de 75 % des denrées nécessaires à sa subsistance. Il faut payer ces importations, c'est-à-dire créer des contre-valeurs qui puissent servir de moyens d'échange.

Il faut à notre tour exporter.

Mais si les marchés extérieurs se ferment, si des barrières douanières empêchent nos produits d'y pénétrer, quelle sera notre situation ?

C'est notre activité économique toute entière paralysée, c'est la crise industrielle avec ses tristes conséquences, la misère et bientôt le désordre social.

Or qui ne voit que sous la poussée d'un étroit nationalisme économique, la plupart des grandes nations songent à l'heure actuelle à renforcer leur politique protectionniste et à se défendre contre la concurrence étrangère. On assiste à ce spectacle paradoxal de nations qui veulent vendre, mais qui se refusent à acheter.

Si l'on consulte l'ensemble des statistiques du 1er janvier 1919 au 30 juin 1922, notre commerce avec les principaux pays, accuse un total de fr. 25 milliards 791,000 d'importations contre fr. 17 milliards 182.0000 d'exportations, soit un déficit de plus de 8 milliards en trois années et demie.

C'est de ce côté que j'aperçois le danger le plus menaçant. La nécessité de conclure des alliances économiques de nature à élargir notre sphère d'action, me paraît plus impérieuse que jamais.

Non moins impérieuse est la mise au point de nos méthodes d'exportation, la concentration et la coopération de l'effort des producteurs et des commerçants du Pays, questions étudiées de façon si intéressante par le récent Congrès national de l'exportation, tenu à Bruxelles au mois d'avril.

Et puisque je touche à ce point du commerce international, qu'il me soit permis en passant, de déplorer que nous exportions surtout des produits demi ouvrés, qui incorporent beaucoup de matière première et relativement peu de main d'œuvre.

C'est la politique inverse qu'il conviendrait de suivre. Mais pour cela, il faut relever les connaissances et les qualités techniques de notre classe ouvrière. Et de là, l'importance capitale qui s'attache à l'enseignement professionnel.

Dans cette revue rapide des causes qui ont contribué à rendre si difficile la situation d'après guerre, je serais

incomplet, si je ne signalais les abus scandaleux de beaucoup de trafiquants, qui rançonnent le public avec un cynisme incroyable, mais hélas ! trop réel. Il y a là un fléchissement de la conscience publique qui est un des plus douloureux phénomènes de notre époque troublée.

* * *

La cherté de la vie, j'ai à peine besoin de le dire, affecte toutes les classes de la population. Il en est une cependant qui, plus que toute autre, souffre des conditions économiques nouvelles. Je veux parler de la bourgeoisie.

Que l'on discute ce qu'il faut entendre au juste par bourgeoisie, peu importe.

La définition la plus exacte est peut-être celle que proposait Lichtenberger, dans une enquête récente ouverte par le Musée Social. La bourgeoisie, disait-il, n'est pas une classe fermée. C'est « un moment social », une catégorie très ouverte, très mouvante, fournissant au pays ses états-majors et sans cesse renouvelée dans l'élite du prolétariat urbain et rural.

C'est cette catégorie qu'a le plus éprouvée la perturbation économique actuelle.

Le cultivateur, vendant ses denrées à des prix élevés, y a en somme trouvé son compte. La rapidité avec laquelle il s'est porté vers l'acquisition de la terre, ou a éteint les créances hypothécaires qui grevaient son bien, est la meilleure preuve des économies qu'il a pu réaliser.

L'ouvrier a vu hausser ses salaires dans des proportions qui ont souvent égalé, parfois dépassé l'accroissement du coût de la vie. Il a trouvé d'ailleurs dans la force syndicale qui s'est singulièrement développée depuis la guerre, un point d'appui solide pour ses revendications.

La situation de la classe moyenne est toute différente.

Je parle de cette classe qui vit de son travail intellectuel, du revenu de ses modestes épargnes, du montant d'une maigre pension. Parmi eux figurent les fonctionnaires, les professeurs, les magistrats, les officiers, les artistes, les gens de lettre, les bénéficiaires de rentes viagères, les clients des compagnies d'assurance, les pensionnés de toute catégorie.

Ils formaient cette classe de la population aux goûts stables, à l'ambition mesurée, qui attachait plus d'importance à la vie morale, qu'aux exigences matérielles.

La guerre est survenue et une lame de fond a bouleversé les rangs sociaux. Entraînées dans un mouvement régressif, les professions intellectuelles et libérales commencent à perdre de leur prestige. N'apparaît-il point déjà que la jeunesse s'en détourne ?

Devant elle s'ouvrent deux routes : d'un côté celle de l'industrie, du commerce, de la finance, des métiers qui payent vite et bien ; de l'autre côté, une route dure et ingrate, qui, après un long et pénible apprentissage, ne conduit souvent qu'à des traitements inférieurs, si pas même de famine.

Le choix des jeunes gens n'est pas fait pour nous surprendre. Ne les verrons-nous pas bientôt, dans ce désarroi général, se diriger de plus en plus vers les carrières rémunératrices qui leur permettent de s'établir et de s'assurer pour eux et pour leur famille non seulement l'indispensable, mais le bien-être et la sécurité du lendemain ?

Je ne dis pas que le phénomène s'accuse chez nous avec la même acuité que chez nos voisins de France, où les statistiques établies par l'enquête du Musée Social, révèlent des résultats inquiétants.

Voici celles qui concernent quelques concours.

A l'Ecole Normale Supérieure se présentaient en 1914

(section lettres), pour 35 places, 212 candidats. En 1920, pour 30 places, 156 candidats. A la section Sciences, il y avait en 1914, 296 candidats pour 22 places. En 1920, 185 candidats pour 20 places.

A l'Ecole militaire de Saint-Cyr, il y avait en 1914, 1332 candidats, 774 admis. En 1920, 386 candidats, 166 admis. A l'Ecole des Chartes se présentaient en 1913, 29 candidats pour 19 places. En 1920, 14 candidats pour 10 places.

Mêmes constatations, en ce qui concerne les chiffres comparés des étudiants des diverses facultés universitaires à l'exception de la faculté des sciences, où le diplôme de licencié permet de devenir ingénieur civil et d'obtenir un emploi bien rémunéré.

Qui oserait méconnaître la gravité des conséquences morales et sociales de cette désaffection pour les carrières libérales ? A se prolonger, elle nous créerait une Société, où l'intelligence ne jouerait plus son rôle social, où les véritables forces du progrès seraient éteintes et où le culte de l'argent, se substituerait à celui de la science, des arts et des lettres.

Ce péril nous menace et nous ne saurions être assez reconnaissants envers nos amis Américains qui par la Fondation Universitaire, ses prêts d'études et les ressources qu'elle met à la disposition de nos chercheurs et de nos savants, ont si puissamment soutenu nos centres de haute culture intellectuelle et nous ont permis de conjurer dans une certaine mesure le danger.

Il est encore une autre conséquence redoutable de la crise que nous analysons, c'est l'influence déprimante qu'elle exerce sur la natalité. Après une courte période de relèvement, la statistique des naissances est retombée à un niveau alarmant.

Quant à la nuptialité, faut-il s'étonner qu'elle soit en recul ? Qui dira les innombrables difficultés qu'éprou-

vent les jeunes gens à fonder un foyer, alors que le logement lui-même est un problème si épineux à résoudre ?

Aussi faut-il applaudir aux mesures que le gouvernement a déjà prises et songe à prendre encore, pour favoriser la construction d'habitations nouvelles, remédier à la crise des loyers et assurer certaines faveurs aux familles nombreuses.

Nous savons assurément, l'histoire nous l'apprend, que devant ce problème de la natalité, le législateur est impuissant. Seules, les raisons morales sont ici déterminantes. Mais qui pourrait contester que les mesures prises en faveur des familles nombreuses, constituent une manière, — si imparfaite soit-elle, — de payer la dette de la Nation à l'égard de ceux qui assument la charge de l'éducation de plusieurs enfants ?

Le problème du féminisme enfin, doit au bouleversement social provoqué par la guerre, de prendre une place de plus en plus prépondérante dans nos préoccupations.

Quelle que soit l'opinion que l'on professe à l'égard du mouvement d'émancipation de la femme et des mesures légales et politiques qui en seront la suite, cette émancipation est un fait que les circonstances ont singulièrement favorisé.

Songez à la situation de tant de femmes qui, en l'absence de leurs maris, ont eu à conduire l'exploitation agricole ou commerciale, à diriger la maison sans le concours habituel du chef de ménage, à élever les enfants, à prendre seules les décisions les plus graves. Songez encore à la nécessité où se trouvent tant de jeunes filles qui auraient vécu jadis dans l'aisance, de se faire une carrière qui les mette à l'abri du besoin.

Réfléchissez à tout ce que cela représente d'énergie, de

caractère, de force de volonté, de besoin d'indépendance, et vous comprendrez combien les cadres assignés par nos lois et par nos mœurs à l'activité féminine, se trouvent étroits et devront être forcément élargis.

Ici encore, que de perspectives nouvelles s'ouvrent devant nous et que de questions délicates devront être résolues !

* * *

Les difficultés auxquelles nous avons à faire face, on le voit, sont multiples. On ne peut se flatter de les résoudre que lentement, par un travail d'adaptation aux circonstances nouvelles. Mais peut-être est-il possible d'esquisser déjà la voie dans laquelle nous devons nous engager et de signaler quelques remèdes à une situation pleine de périls.

Je ne m'aventurerai pas sur le terrain des réformes financières proprement dites. La question comporterait des développements techniques qui ne pourraient rentrer dans le cadre de cet aperçu général.

De ces plans financiers, quel est d'ailleurs celui sur lequel un accord a pu se réaliser ?

« Adhuc grammatici certant ».

Au lendemain de l'armistice, on se flattait de voir notre franc belge, déprécié par la guerre, reprendre bientôt la parité or dont il s'enorgueillissait jadis. Mais loin de retrouver sa valeur primitive, notre franc semble même tendre à s'en écarter davantage. Aujourd'hui notre franc ne vaut plus que le tiers de son taux nominal. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir aux prises les spécialistes, qui, dans une matière aussi délicate, s'efforcent de trouver le moyen de réajuster nos finances.

Les uns préconisent une réduction énergique de la circulation fiduciaire, sans en indiquer au surplus le moyen.

Ne serait-ce pas là d'ailleurs une mesure qui pratiquée sans discernement, serait de nature à nous amener de sérieux embarras ?

Outre qu'un relèvement trop rapide de notre change, même en le supposant possible, risquerait de créer une situation difficile à nos exportations, n'aboutirions-nous pas à grever l'Etat « emprunteur » d'un formidable poids mort ? Le service de la rente publique, le remboursement des emprunts n'en seront-ils pas rendus presque impossibles ? Ne conduiraient-ils pas l'Etat à la ruine ?

Celui-ci aurait en effet à rembourser avec des francs à valeur pleine, les francs dépréciés qu'il a empruntés.

Et à qui aurait-il à les rembourser ? Le plus souvent à des souscripteurs qui se sont enrichis pendant la guerre par des moyens peu scrupuleux et qui ont bourré leurs coffres-forts de titres publics, payés avec un papier déprécié.

— D'autres estiment qu'il faudrait pratiquer la politique hardie de la dévalorisation définitive de notre franc.

Cette solution qui aurait pour seul résultat de consacrer officiellement la situation actuelle, peut-elle mériter le nom de solution ? Au surplus changerait-elle quoi que ce soit à la dure réalité des faits ?

La spoliation que les circonstances se sont chargées d'opérer au détriment des détenteurs de signes monétaires ou de « papiers d'Etat » antérieurs à la crise, a-t-elle à recevoir cette consécration officielle ?

Si l'Etat est bénéficiaire de la mesure, ne va-t-il pas décréter par contre, la ruine définitive de tous les créanciers honnêtes auxquels la guerre et ses suites ont enlevé les deux tiers de leur avoir ?

D'autres encore rêvent d'une monnaie internationale, comme moyen d'arriver à la stabilisation des prix. Elle apporterait, disent-ils, un remède aux troubles écono-

miques qui accompagnent la perturbation illogique des monnaies, encouragerait les transactions internationales et diminuerait l'immoral agiotage auquel se livrent trop de spéculateurs et même... certains gouvernements.

N'est ce pas en effet à cette sarabande effrénée des changes qu'est due, — en partie du moins, — la carence de l'Allemagne en matière de réparations ?

La diversité même des propositions prouve en tout cas, combien la solution est délicate et divise les esprits les plus familiarisés avec les problèmes monétaires.

Quelques-uns, en attendant une solution trop lente au gré de leur impatience, se sont imaginés qu'un retour à la taxation des prix, constituerait un remède efficace à la crise. Mais l'expérience n'a-t-elle pas démontré que cette mesure artificielle n'aboutit qu'à raréfier la production et à provoquer la disette sur les marchés ?

Les poursuites pour hausse illicite ne sont guère qu'une satisfaction platonique donnée à la conscience publique. Leur inefficacité est connue et l'on revient, en France comme chez nous, à de plus saines solutions.

C'est dans une autre direction, qu'il faut chercher les moyens d'améliorer la situation.

Ne pourrions-nous d'abord demander à l'« Association », une force que les consommateurs et plus particulièrement la classe bourgeoise, ont trop négligée jusqu'ici ?

Il est certain que dans le débat auquel donne lieu la fixation des prix, vendeurs et acheteurs sont dans une situation très différente.

Si le consommateur, selon le mot heureux de Charles Gide, est Roi dans l'économie sociale, c'est un Roi qui ne règne, ni ne gouverne.

Ses sujets ont pris sur lui un tel empire, qu'ils le tiennent à leur discrétion.

Et d'où vient cette situation ?

C'est que, tandis que les vendeurs, fabricants et commerçants multiplient leurs syndicats, concluent des ententes avouées ou secrètes, n'ignorent rien des prix de revient, des prix de gros, des cours cotés à l'étranger, les acheteurs s'ignorent les uns les autres ; ils n'ont aucune occasion de se concerter, de se renseigner avec précision; ils ignorent presque tout de la fabrication et du commerce des produits qu'ils achètent ; ils se laissent imposer avec une indolence ou une résignation lassée, les conditions les plus exorbitantes.

La première tâche est donc de sortir les consommateurs de leur isolement, de faire leur éducation, de secouer leur apathie, de leur donner conscience de leur force collective.

Ce travail réclame une organisation, difficile peut-être à mettre sur pied, mais dont on peut attendre les meilleurs résultats. C'est à cette œuvre d'intérêt public que se consacrent le « Comité Central Economique », présidé par mon éminent collègue, M. Mahaim, et les « Ligues Sociales d'Acheteurs » créées à son initiative.

C'est d'ailleurs du même besoin d'union et d'action concentrée, qu'ont surgi des organismes comme celui des « Unions Civiques », fondées en vue non pas de faire échec aux grèves professionnelles, mais d'assurer les services publics indispensables en cas de suspension générale du travail.

L'Union réalisée sur le terrain des intérêts économiques, s'est également réalisée sur le terrain intellectuel. Je signalerai ces groupements qui, en France, sous le nom de « Compagnons de l'Intelligence », de « Compagnons de l'Université », de « Confédération Générale des Travailleurs Intellectuels », s'efforcent de sauver d'un désastre les « Métiers de Culture. »

Ce sont là des faits, qui montrent que dans les milieux

les plus rebelles jusqu'ici à l'association, l'on commence à comprendre la nécessité vitale de s'organiser et d'agir.

Il ne faut pas d'ailleurs se payer d'illusions. Dans cette lutte contre les dures réalités quotidiennes, il y a lieu de faire appel surtout aux facteurs d'ordre moral.

La guerre hélas ! a provoqué des perturbations profondes dans la mentalité publique, dans la façon de comprendre la vie et d'orienter les activités.

Combien, après ces jours précaires où rien du lendemain ne semblait assuré, se sont habitués à ne plus voir dans l'existence aucune valeur durable, ni l'argent qu'on gaspillait, ni le travail, ni l'effort. Il s'agissait seulement de profiter de l'heure qui passe et de réaliser le « Carpe diem » du poète latin.

De là, cette soif de plaisir et de luxe, ces folles prodigalités et en même temps cette vague de paresse, qui ont caractérisé les premiers temps après l'armistice et dont le moraliste le plus indulgent restait frappé.

Il faut y voir sans doute, la détente après l'effort, le désir de jouir après une longue période de sacrifices, et comme la revanche de la matière.

Mais semblable méconnaissance des réalités économiques, des nécessités de la production, des lois du travail et de l'épargne, a contribué à précipiter la crise.

Si nous voulons en sortir, il faut savoir résister à cette frénésie de dépense, à cette vie de plaisir, à cette peur de l'effort, qui caractérisent trop de milieux à l'heure actuelle.

Restaurer l'esprit d'économie, remettre en honneur le précepte du travail, parler moins de loisirs et pratiquer mieux l'activité laborieuse, voilà le devoir qui s'impose non seulement aux particuliers, mais aux pouvoirs publics.

Il faut que « la compression des dépenses », cesse d'être

une vaine formule et devienne une réalité. Il faut que l'Etat, les provinces, les communes, évitent tout gaspillage des deniers publics et veillent à une prudente gestion de leurs finances. Il faut que la loi des huit heures de travail, à péril de n'être qu'une conquête grosse de déceptions pour la classe ouvrière, soit appliquée avec la discrétion et les ménagements que le législateur lui-même a prévus.

A ce prix, nous pourrons triompher des difficultés de l'heure présente.

Et si dans les moments pénibles que la paix nous réserve encore, nous sentons parfois notre âme hésiter et notre fermeté faiblir, rappelons-nous — comme nous y conviait dans un discours récent notre éloquent Ministre des Affaires étrangères, — rappelons-nous ce qu'a été notre action pendant la guerre, ce qu'à côté de tant de malheurs et de désastres, elle a apporté de grandeur à l'âme nationale.

Rappelons-nous que c'est parce que nous avons su vivre, vouloir, résister et espérer au milieu de difficultés et de désillusions sans nombre, que notre juste cause a connu le triomphe.

L'énergie de caractère et la volonté, Mesdames et Messieurs, telle sera toujours la condition première du succès pour les individus comme pour les nations. Comptons sur elles pour résoudre malgré tout, les problèmes troublants que la guerre nous a légués.

(*Applaudissements.*)

RAPPORT

SUR LA

SITUATION DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

pendant l'année académique 1921-1922

Le nombre des étudiants s'est élevé à 2350, soit une augmentation de 47 sur celui de l'année précédente.

Ces élèves se répartissent de la manière suivante :

Faculté de Philosophie et Lettres	: 245	dont	95	nouveaux (1)
Faculté de Droit	: 252	»	26	»
Faculté de Droit (Ecole spéciale de Commerce. . .	: 158	»	47	»
Faculté des Sciences	: 292	»	104	»
Faculté des Sciences (candidats ingénieurs)	: 518	»	252	»
Faculté de Médecine	: 387	»	30	»
Faculté Technique	: 498	»	31	»

La population de l'Ecole spéciale des Arts et Manufactures et des Mines s'est élevée à 1016 élèves.

De ces 2350 étudiants, 1909 sont belges et appartiennent à nos diverses provinces dans les proportions suivantes :

Province d'Anvers	50
» de Brabant	91
» de la Flandre Occidentale	14
» de la Flandre Orientale	11
» de Hainaut	126
» de Liège	1179
» de Limbourg	150
» de Luxembourg	142
» de Namur	146
Total . .	1909

(1) C'est-à-dire inscrits pour la première fois à l'Université.

441 élèves sont originaires des pays suivants :

Arménie	2
Asie Mineure	11
Azerbaidjan	1
Brésil	3
Bulgarie	5
Chine	4
Egypte	7
Espagne	4
Esthonie	1
France	17
Géorgie	4
Grand Duché de Luxembourg	34
Grèce	14
Iles Canaries	1
Ile de Crête	2
Italie	64
Lettonie	3
Lithuanie	21
Maroc espagnol	1
Norwège	1
Pays-Bas	9
Perse	2
Pologne	20
Portugal	7
République Argentine	1
Roumanie	101
Russie	81
Tunisie	1
Turkestan	1
Turquie	10
Yougo-Slavie	8
Total	**441**

L'Université a compté au nombre de ses élèves 120 jeunes filles, dont 101 belges et 19 originaires des pays suivants :

Bulgarie	1
Lithuanie	3
Norwège	1
Pologne	1
République Argentine	1
Roumanie	4
Russie	8

La mort nous a enlevé dans le courant de l'année académique plusieurs élèves.

Nous avons perdu :

M[lle] Lejeune Lucienne, de la faculté de philosophie et lettres.

MM. Chalon Joseph et Haumont Jules, de la faculté des sciences.

Wirtz Franz, de la faculté technique.

L'Université s'est associée au deuil qui a frappé si douloureusement les familles de ces élèves. Elle leur renouvelle l'expression de ses profondes sympathies.

Examens pour les grades académiques

1850 élèves ont pris inscription pour les examens à subir devant les facultés pendant la dernière session de 1921 et la première de la présente année académique.

1766 ont été examinés,

1371 ont été admis, dont :

41 avec la plus grande distinction,

135 avec grande distinction,

383 avec distinction,

812 d'une manière satisfaisante.

Voici les noms des élèves qui ont subi leur examen avec **la plus grande distinction :**

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

Mlle

1. Collette, Germaine, d'Ixelles.

MM.

2. Fohalle, René, de Verviers.
3. Gob, Jacques, de Hasselt.
4. Harsin, Paul, de Liège.
5. le Paige, Frédéric, d'Anvers.
6. Rey, Jean, de Liège.

B. — Faculté de Droit.

MM.

1. Boland, Eugène, de Verviers.
2. Boland, Paul, de Verviers.
3. Closon, Henri, de Flavion (1).
4. Daloze, Marcel, de Sombreffe (1).
5. Devos, Georges, de Namur.
6. Francq, Paul, de Jumet.
7. Seressia, Fernand, de Seraing.

C. — Faculté des Sciences.

MM.

1. Delgleize, Augustin, de Verviers.
2. Derclaye, Paul, de Gorcy.
3. Gockels, Jean, de Seraing.
4. Guében, Georges, de Liège.
5. Haut, Jean, de Namur.
6. Leclerc, Edmond, de Liège.
7. le Paige, Ulric, de Jemeppe.
8. Martelée, Jean, de Hasselt.
9. Mélon, Joseph, d'Ypres.
10. Mossoux, Roger, d'Ombret.
11. Ringlet, Fernand, d'Ouffet.
12. Rousseau, Maurice, de Merbes-le-Château.
13. Tassart, Sylva, d'Arc-Ainières.

D. — Faculté de Médecine.

MM.

1. Colmant, Ivan, de Nivelles.
2. Garot, Lucien, de Racour.
3. Jodogne, Emile, de Liège.
4. Mélon, Louis, d'Ypres.
5. Nihoul, Jacques, de Waremme.
6. Radelet, Albert, de Saint-Séverin.
7. Ramaekers, Adelin, de Baelen-sur-Nèthe.
8. Stainier, Carl, de Haccourt (1).

(1) MM. Closon, Daloze et Stainier ont obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

E. — Faculté Technique.

MM.

1. Cuvelliez, François, de Saint-Gilles, Bruxelles.
2. Denoel, Charles, d'Ixelles.

MM.

3. Hubien, Joseph, de Seraing.
4. Rey, Jacques, de Liège.

Les élèves qui ont obtenu **la grande distinction** sont :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

Mlles

1. Calberg, Louise, de Liège.
2. Jacques, Yvonne, de Liège.
3. Magnette, Elisabeth, d'Ath.
4. Randaxhe, Jeanne, de Thimister.

MM.

5. Billon, Henri, de Liège.
6. Bock, Ernest, de Schaerbeck.
7. Bottin, Camille, de Montegnée.
8. Cosemans, Arthur, de Diepenbeck.
9. Delvigne, Georges, de Liège.
10. Demazy, Achille, de Beaufraing.
11. de Meeus, Gérard, d'Ixelles.
12. Demelenne, Maurice, de Hotton.
13. Fourneau, Maurice, de Ferrière-la-Grande.

MM.

14. Henusse, Théophile, de Liège.
15. Janssens, Herman, d'Anvers.
16. Laurent, Jules, de Liège.
17. Mathus, Mathieu, de Barchon.
18. Mercier, Georges, d'Arlon.
19. Moreau, Henri, de Liège.
20. Pirotte, Fernand, de Villers-le-Bouillet.
21. Pissart, Georges, de Comblain-au-Pont.
22. Renoitre, Jean, de Pâturages.
23. Severyns, Albert, de Bilsen.
24. Spits, Joseph, de Warsage.
25. van Erck, Jules, de Flémalle-Haute.

B. — Faculté de Droit.

MM.

1. Corin, Simon, de Liège.
2. de Thier, Jacques, de Heusy.
3. Dubois, Paul, de Mozet.

MM.

4. Franchimont, Paul, de Barvaux.
5. Franck, Paul, de Jumet.

6. Gerbehaye, Jean, de Hannut.
7. Gilman, Léon, de Hannut (1).
8. Gourdet, Paul, de Marche.
9. Grégoire, Georges, de Liège.
10. Laloux, Paul, de Liège.
11. Ledent, Albert, de Herstal.
12. Lincé, Georges, de Dison.
13. Monjoie, Albert, de Namur.
14. Perot, Maurice, de Liège.
15. Schoonbroodt, Léon, de Thimister.
16. Tschoffen, Charles, de Verviers (1).
17. Verdbois, Henri, de Wasseiges.

C. — Faculté des Sciences.

MM.

1. Anciaux Henry de Faveaux, Marcel, de Liège.
2. Beckers, Henri, de Visé.
3. Bovy, Jeanne, de Herstal.
4. Burniat, Pol, de Champion.
5. Corman, Jean, de Heusy.
6. Courtoy, Jean, de Huy.
7. Dantinne, Roger, de Les Waleffes.
8. Delheid, Edouard, de Liège.
9. Delneuville, Paul, de Spa.
10. Dormal, Joseph, de Tourinne-la-Chaussée.
11. Dubois, François, Bruxelles.
12. Ghaye, Marcel, de Liège.
13. Ghion, Camille, de Berchem.
14. Godin, Léon, de Herstal.
15. Grégoire, Charles, de Huy.
16. Hermans, Louis, de Liège.
17. Hulin, Marcel, de Courcelles.
18. Jamagne, Franz, de Liège.
19. Lepage, Henry, de Dolhain-Limbourg.

MM.

20. Maes, Hubert, de Jouriefka.
21. Martin, François, de Courcelles-Motte.
22. Masson, Paul, de Lens-St-Remy.
23. Michot, Paul, de Gembloux.
24. Monfils, Joseph, de Montigny-sur-Sambre.
25. Mortiau, Louis, d'Andenne.
26. Oger, Franz, de Haine-Saint-Pierre.
27. Pasquasy, Léopold, de Chaineux.
28. Philippot, Emile, de Liège.
29. Poular, Paul, de Namur.
30. Smets, Florent, de Diest.
31. Spronck, René, de Liège.
32. Tassart, Sylva, d'Arc-Ainières.
33. Thimus, Paul, de Charleroi.
34. Vilez, Marcel, de Ham.
35. Vrancken, François, de Marcinelle.

---

(1) MM. Gilman, Léon et Tschoffen, Charles ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

D. — Faculté de Médecine.

Mlles

1. Becker, Lucie, de Heusy.
2. Van t'Hof, Madeleine, de Liège.
3. Walrand, Germaine, de Sterpigny.
4. Walrand, Marie, de Sterpigny (1).

MM.

5. Aubry, Gustave, de Marchienne-au-Pont.
6. Boden, Robert, de St-Nicolas lez-Liège (1).
7. Bonhomme, Paul, de Remouchamps.
8. Bonhomme, Firmin, de Remouchamps.
9. Brouha, Lucien, de Liège.
10. Brull, Lucien, de Tongres.
11. Choisis, Armand, de Avernas-le-Bauduin.
12. Clairbois, Pierre, de Bressoux.
13. Colle, Paul, de Hombourg.
14. Colmant, Ivan, de Nivelles.
15. Delcourt, Emile, de Bruxelles.
16. Deleixhe, Eugène, d'Eben-Emael.
17. Demonceau, Guy, de Liège.
18. Denis, Gaston, de Soy.

MM.

19. Derenne, André, de Haltinnes.
20. Halleux, Joseph, d'Embourg.
21. Henri, Georges, de Mons.
22. Jammaers, Urbain, d'Ordange.
23. Kirsch, Raymond, de Messancy.
24. Lejeune, Guillaume, de Wandre (1).
25. Leroy, Jean, de Wandre.
26. Linder, Léon, de Jemeppe-sur-Meuse.
27. Mattez, Albert, de Ressaix.
28. Manniette, Oscar, de Wavre.
29. Miesse, Silvère, de Marchienne-au-Pont.
30. Paris, Marcel, de Visé.
31. Raick, Edmond, de Liège.
32. Remacle, Léon, de Lierneux.
33. Simons, Joseph, de Liège.
34. Souka, Amilcar, de Herve.
35. Streignart, Eugène, de Tongres.
36. Van den Abeele, Eugène, d'Esneux.
37. Walef, Albert, de Flémalle-Grande.
38. Watelet, André, d'Ypres.

---

(1) Mlle Walrand, MM. Boden et Lejeune ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

E. — Faculté Technique

MM.

1. Bidlot, Raymond, de Liège.
2. Closquin, René, de Grivegnée.
3. Danze, Joseph, de Liège.
4. Hauseux, Ivan, de Verviers.
5. Laloux, René, de Liège.
6. Lenoir, Robert, de Huy (1).
7. Lonneux, Fernand, de Liège.
8. Maréchal, Célestin, de Liège.
9. Nassen, Lucien, de Bilsen.
10. Neef, Albert, de Tilff.
11. Radelet, Edmond, de Marcinelle.
12. Sevrin, Gaston, de Marchienne.
13. Vroonen, Emile, de Verviers.
14. Warland, Eugène, de Liège.

Les élèves qui ont obtenu **la distinction** sont :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

Mlles

1. de Wied, Betsy, de Liège.
2. Thonet, Jeanne, de Liège.

MM.

3. Albert, Maurice, de Tongres.
4. Baurin, Joseph, de Walhain-St-Paul.
5. Blondeaux, Marcel, de Beauraing.
6. Bologne, Maurice, de Liège (1).
7. Bonvoisin, Pierre, de Verviers.
8. Brouxhon, Georges, de Liège.
9. Buchin, Henri, de Marcinelle.
10. Cerexhe, Joseph, de Bressoux.
11. Closset, François, de Herstal.

MM.

12. Delbouille, Maurice, de Chênée.
13. Delhez, Joseph, de Welkenraedt.
14. Demeuse, René, de Herstal.
15. Derriks, Jean, de Roclenge.
16. Derwa, Nicolas, de Genoels-Elderen.
17. Doutrepont, Jules, de Liège.
18. Dubois, Alfred, de Chênée.
19. Fischer, Emmanuel, de Verviers.
20. Fossoul, Charles, de Huy.
21. Gérard, Jules, de Biron.
22. Gob, Jean, de Hasselt (1).
23. Gramme, Robert, de Bas-Oha (1).
24. Harsin, Paul, de Liège.

---

(1) M. Lenoir a obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

(1) MM. Bologne, Gob et Gramme, ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

25. Horion, Paul, de Liège (1).
26. Jarbinet, Georges, de Herstal.
27. Jurdant, René, de Soumagne.
28. Kempeners, Camille, de Ligney.
29. Lacroix, Fernand, de Verviers.
30. Lebeau, Eugène, de Herstal.
31. Lenain, Maurice, de Sainte-Cécile (1).
32. Leroy, Maxime, d'Angleur.
33. Marcotty, Jacques, de Dalhem.
34. Marissiaux, André, d'Ougrée.
34. Marissiaux, Jean, de Liège.
36. Mary, Louis, de Ligny.
37. Michel, Clément, de Champlon.
38. Moesen, Arnould, de Rosmeer.
39. Noel, Gaston, de Longwilly.
40. Peiffer, Arthur, de Sterpenich.
41. Philippart, Armand, de Huy.
42. Ranscelot, Jean, de Liège.
43. Remy, Camille, de Herstal.
44. Rochus, Laurent, de Liège.
45. Russe, Léon, de Sars-la-Bruyère.
46. Schmetz, Henri, de Stembert.
47. Servais, Marcel, de Vielsalm.
48. Smets, Auguste, de Herve.
49. Smets, Joseph, de Ryckel.
50. Souveryns, Joseph, de Heurle-Tiexhe.
51. Stanislaus, Fernand, d'Ans.
52. Thiry, Paul, de Liège.
53. Tilman, Marcel, de Liège.
54. Van Brabant, Charles, de Coursel.
55. Vanderveiken, Robert, de Verviers.

B. — **Faculté de Droit.**

MM.

1. Bia, Charles, de Liège.
2. Bock, Ernest, de Schaerbeek.
3. Caluwaerts, Fernand, de St-Trond.
4. Camberlin, Lucien, d'Esneux.
5. Collignon, André, de Saint-Servais-Namur.
6. Collin, Pierre, de Marche.
7. Constant, Jean, d'Ixelles.
8. Crahay, Pierre, de Tournai.
9. de Fooz, Fernand, de Fraiture.
10. Dehin, Robert, de Huy.
11. de Lame, Charles, de Liège (1).
12. Delvaux, Victor, de Marcour.
13. de Meeus, Gérard, d'Ixelles.
14. de Thier, Jacques, de Heusy.
15. Dieudonné, Armand, de Beaumont (1).
16. Dubois, Paul, de Marche.
17. Dubois, Paul, de Mozet.
18. Foidart, Joseph, de Bressoux.
19. Fraipont, Paul, de Liège.

---

(1) MM. Horion, Lenain, de Lame Charles, Dieudonné Armand, ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

20. Francotte, Gustave, de Liège.
21. Genot, Victor, de Liège.
22. Goffin, Camille, de Verviers.
23. Goossens, Henri, de Liège.
24. Gourdet, Paul, de Marche.
25. Grandprez, Léopold, de Stavelot.
26. Jamsin, Jules, de Fléron.
27. Joisten, Fernand, de Dison.
28. Lacroix, Jacques, de Liège.
29. Laloux, André, de Liège.
30. Laloux, Paul, de Liège.
31. Le Campe, André, de Saint-Nicolas, Liège.
32. Leclef, Paul, de Seraing (1).
33. Mairlot, Gustave, de Theux.
34. Maisin, Louis, d'Opprebaix.
35. Marbaise, Fernand, de Juslenville.
36. Marique, Louis, de Vottem.
37. Martin, Paul, de Hannut.
38. Mathieu, Emile, de Huy.
39. Mottart, Walter, d'Ambresin.
40. Mourquin, Gaston, de Hamoir (1).
41. Penninck, Émile, de Waremme (1).
42. Philippe, André, de Gembloux.
43. Piron, André, de Namur.
44. Poncelet, Raymond, de Custinne (1).
45. Prévinaire, Victor, de Harzé.
46. Putzeys, Marcel, de Herstal.
47. Randaxhe, Charles, de Soumagne.
48. Ranwez, André, de Namur.
49. Roberti, Céleste, de Beyne-Heusay, (1).
50. Schmidt, Paul-Emile, de Liège.
51. Simar, Jean, de Petit-Rechain (1).
52. Streel, Paul, de Waremme.
53. Thiry, Marcel, de Charleroi (1).
54. Thonnard, Gustave, de Liège.
55. Van Bockryck, Constant, de Hoesselt.
56. Van den Hove, Joseph, de Saint-Trond.
57. Vandervael, Roger, de Jemelle.
58. Van Russelt, Henri, de Hasselt.
59. Wilkin, Robert, de Montegnée.
60. Willems, Gérard, de Liège.

C. — Faculté des Sciences.

M^lles

1. Dupuis, Germaine, de Liège.
2. Durant, Marie-Louise, d'Erquelinnes.
3. Foidart, Berthe, de Liège.
4. Gaspard, Huberte, de Verviers.

---

(1) MM. Leclef, Paul ; Mourquin, Gaston ; Poncelet, Raymond ; Roberti, Céleste ; Simar, Jean et Thiry, Marcel, ont obtenu la distinction dans deux examens différents ; M. Penninck, Emile, dans trois

5. Gillet, Renée, de Verviers.
6. Jodogne, Mathilde, d'Eben-Emael.
7. Kittel, Marcelle, de Cornesse.
8. Magnette, Madeleine, de Liège.
9. Preud'homme, Esther, de Jemelle.
10. Preud'homme, Madeleine, de Jemelle.
11. Roskam, Andrée, de Liège (1).
12. Schwers, Marie-Madeleine, de Liège.

MM.

13. Absil, Adrien, de Hollogne-aux-Pierres.
14. Berlo, Arthur, de Huy.
15. Bernard, Lambert, de Liège.
16. Bethune, Maurice, St-Ouen.
17. Binet, Léon, de Montegnée.
18. Bonjean, Henri, de Liège.
19. Bouché, Armand, d'Arlon.
20. Capon, Clément, de Liège.
21. Chantraine, Edouard, de Waremme.
22. Coart, Louis, d'Angleur.
23. Corbeau, Léon, de Bruxelles.
24. Courtois, Louis, d'Avin-en-Hesbaye.
25. Daenen, Jean, de Nivelle-Lixhe.
26. Dejardin, Paul, de Liège.
27. Delpierre, Max, de Nivelles.
28. de Rossius d'Humain, Fernand, de Liège.
29. Desaive, Paul, de Seraing.
30. Desenfans, Georges, de Mons.

MM.

31. Desoer, Adrien, d'Ougrée.
32. Drèze, André, de Verviers.
33. Duhoux, Paul, de Haccourt.
34. Dumont, Albert, de Montignie-sur-Sambre.
35. Dumont, Robert, d'Arlon.
36. Dumoulin, Clément, de Gentbrugge.
37. Ernotte, Jean, de Housse.
38. Etienne, Henri, de Bellaire.
39. Firket, Martin, de Liège.
40. Fourmanoit, Robert, de Charleroi.
41. Fraikin, Jean, de Lierre.
42. Frédérick, Nicolas, de Milmort.
43. Froment, Willy, de Strée.
44. Gérard, Constant, de Liège.
45. Gillain, Louis, de Liège.
46. Gockels, Jean, de Seraing.
47. Godhaird, Henri, de José-Battice.
48. Godin, Léon, de Herstal.
49. Gordenne, Ulric, de Haccourt.
50. Huart, Henri, de Bruxelles.
51. Jadoul, Georges, de Saint-Trond.
52. Kridelka, Léon, de Liège.
53. Laurent, Jacques, de Lillois.
54. **Lekeux Edgard, de Thisnes.**
55. Lambin, Eugène, de Florenville.
56. Lenaerts, Paul, de Saint-Trond.
57. Léonard, Nicolas, de Sluse-sur-Geer.

---

(1) M^lle^ Roskam a obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

58. Lesgardeur, André, de Grivegnée.
59. Limet, Emile, de Bure.
60. Linhoff, Clément, de Grivegnée.
61. Lohest, Eugène, de Hodeige.
62. Martin, François, de Courcelles.
63. Martin, Henri, de Mall-s.-Geer.
64. Massa, Jean, de St-Trond.
65. Meyers, Raphaël, de Waremme.
66. Meynart, Camille, de Laeken.
67. Michel, Léon, de Hotton.
68. Minsart, Gaston, de Tourinne-la-Chaussée.
69. Moureau, Paul, de Liège.
70. Nagelmackers, Jacques, de Jupille.
71. Nys, Louis, de Perwez.
72. Orban, Jean, de Seraing.
73. Quaden, Louis, d'Alleur.
74. Reginster, André, de Villers-le-Temple.
75. Reginster, Jean, de Warzée.
76. Remacle, Joseph, de Liège.
77. Rennotte, Emile, de Boirs-sur-Geer.
78. Renson, André, de Welkenraedt.
79. Rinné, Maurice, d'Ougrée.
80. Robens, Charles, de Namur.
81. Ronveaux, Clément, de Seraing.
82. Slegers, Adrien, de Tellin.
83. Tilkin, Jacques, de Liège.
84. Touwaide, Marcel, de Schaerbeek.
85. Verheggen, Ghislain, d'Arlon.
86. Verstraete, Jacques, de Bruges.
87. Vrijens, Gustave, d'Ensival.
88. Warnant, Edgar, de Momalle.
89. Warnier, Paul, de Couthuin.
90. Watrin, Camille, d'Athus.

D. — **Faculté de Médecine.**

Mlles

1. Becker, Lucie, de Heusy.
2. Dans, Renée, de Montegnée.
3. François, Maria, de Jemeppe-sur-Meuse.
4. Germeau, Céline, de Montegnée.
5. Mathy, Marguerite d'Ans (1).
6. Sartoz, Mariette, de Seraing (1).
7. Vool, Julia, (Epouse Vanden Bossche), de Herstal.

MM.

8. Arnoldy, André, de Bressoux.

---

(1) Mlles Mathy et Sartoz ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

9. Arveng, Georges, de Lessines.
10. Baiwir, Elie, de Vaux-sous-Chèvremont.
11. Balsacq, Nestor, de Pont-à-Celles.
12. Becker, Paul, de Heusy.
13. Berthelier, Charles, de Seraing.
14. Bouille, Jos., de Vivegnis.
15. Broeckaert, Arthur, de Grammont.
16. Buckinx, Gustave, de Cortessem.
17. Buytaert, André, de Stavelot.
18. Cajot, Paul, de Chimay.
19. Cambresier, Georges, de Liège.
20. Casters, Willy, d'Anvers.
21. Collinge, Ludovic, de Tavier.
22. Cromeecke, Marcel, de Tongres.
23. Cuypers, Marcel, de Neerpelt.
24. Daris, Octave, de Looz.
25. De Bast, Yves, de Liège (1).
26. De Brouwer, Armand, de Boncelles.
27. Dechamps, Lucien, de Jambes.
28. Declaye, Raymond, de Bressoux.
29. Dejace, Jean, de Gleixhe (1).
30. Delecloz, Henri, de Dison (1).
31. Delrez, Henri, de Theux.
32. Demanet, Marc, de Deux Acren.
33. Demoulin, Pierre, de Bilstain
34. Dery, Emile, de Wandre.
35. De Vel, Léon, de Deurne (1).
36. Devresse, François, de Tavier.
37. Docquier, André, de Maffe.
38. Dubois, Alphonse, de Marche.
39. Dubois, Edmond, de Huy.
40. Dumoulin, Léon, de Liège.
41. Dupont, Ernest, de Gembloux.
42. Fanuel, Robert, de Fleurus.
43. Fasbender, Louis, de Bastogne.
44. Feyt, Joseph, de Calmpthout.
45. Frenay, Victor, d'Ans.
46. Géradon, Louis, de Liège.
47. Gielis, Maurice, de Malines.
48. Grosjean, Maurice, de Verviers.
49. Hénault, Charles, de Herve.
50. Heuse, Joseph, de Nessonvaux.
51. Houard, Hubert, de Seraing.
52. Jacquemotte, Adolphe, de Fexhe-Slins.
53. Klein, Alphonse, de Hasselt.
54. Kunel, Etienne, de Herstal.
55. Laduron Edouard, de Wanfercée-Baulet.
56. Lapiere, Spartacus, d'Angleur.

---

(1) MM. De Bast, Dejace, Delecloz et Devel, ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

57. Laurent, Georges, de Bihain.
58. Legrand, Marcel, de Wanze (1).
59. Leloup, Adolphe, de Verviers.
60. Lemaire, Paul, de Francorchamps (1).
61. Maisier, Willy, de Dolhain-Limbourg.
62. Martin, Léon, de Herstal.
63. Mativa, Alfred, de Liège.
64. Mattot, Henri, de Lompret.
65. Mees, Vital, de Rummen.
66. Merveille, Joseph, de Chênée.
67. Mignolet, François, de Huy.
68. Milz, Michel, de Dolhain.
69. Misotten, Georges, de Hasselt.
70. Moreau, Marcel, de Chokier.
71. Muschang, Léopold, de Alzingen.
72. Noppius, Jules, de Ham-sur-Heure.
73. Ory, Marcel, de Liège.
74. Pahaut, Henri, de Tilff (1).
74. Paquay, Charles, de Liège.
76. Paris, Jean, de Visé.
77. Parisse, Joseph, de Ivoz-Ramet.
78. Pierret, Fernand, de Hamipré.
79. Piette, François, de Seraing.
80. Pirotte, Hubert, de Liège.
81. Pirotte, Lucien, de Les Waleffes.
82. Poelman, Joseph, de Warnant-Dreye.
83. Ponsart, Albert, de Spy (1).
84. Quoidbach, Gaspard, de Dison.
85. Quaden, Louis, d'Alleur.
86. Ramackers, Jules, de Tongres.
87. Renard, Fernand, de Seraing.
88. Renwart, Maurice, de Flémalle-Grande.
89. Richel, Albert, de Stembert.
90. Richel, Edmond, de Stembert (1).
91. Ronchesne, Willy, de Liège.
92. Schwers, Gustave, de Liège.
93. Simon, Ivan, de Verviers.
94. Souris, Marcel, de Xhendremael.
95. Vandervael, Franz, de Jemelle.
96. Zimmerman, Jules, de Bilsen.

E. — Faculté Technique.

MM.

1. Bacq, Georges, Bois de Villers.
2. Barth, Marcel, de Charleroi.
3. Berden, Robert, de Xhoris.
4. Biquet, Georges, de Liège.
5. Boseret, Joseph, de Liège.

(1) MM. Legrand, Lemaire, Pahaut, Ponsart et Richel, ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

6. Bouchat, Louis, de Namur.
7. Bourdillon, Georges, de Namur.
8. Braconier, Léon, de Liège.
9. Bréda, Raymond, de Gand.
10. Charlier, Eugène, de Neufchâteau.
11. Corin, Alfred, de Hollogne-aux-Pierres.
12. Cornet, René, de Heusy.
13. Courard, Toussaint, d'Ans.
14. Couvreur, André, de Verviers.
15. Delhaire, Albert, de Fontaine-l'Evêque.
16. Duquenne, Jean, de Liège.
17. Forthomme, Calixte, de Boussu.
18. Fourmanoit, Jean, de Charleroi.
19. François, Léon, de Villers-St-Siméon.
20. Garray, Jean, de Liège.
21. Gérard, Paul, de Marilles.
22. Hanchir, Hector, de Wasseiges.
23. Henrotte, Fernand, de Tavigny.
24. Hubin, Victor, de Momalle.
25. Jacquemin, Marcel, de Liège.
26. Jadoul, Edmond, de Jemeppe-sur-Meuse.
27. Jaminet, Ernest, de Soignies.
28. Jamme, Léon, de Retinne.
29. Janssens, Jean, de Marcinelle.
30. Joachim, Jean, de Corswarem.
31. Lecomte, Désiré, de Charleroi.
32. Ledent, Paul, de Queue-du-Bois.
33. Ledouble, Ernest, de Liège.
34. Legraye, Michel, d'Ostende.
35. Lemaire, Georges, de Liège.
36. Lenaers, Prosper, s'Heeren-Elderen.
37. Lilot, Joseph, de Barvaux.
38. Lohest, Jean, de Spa.
39. Maclot, Paul, de Grivegnée.
40. Marchandisse, Raymond, de Hasselt.
41. Maréchal, Marcel, d'Ougrée.
42. Mariette, Ernest, de Liège.
43. Masson, Paul, de Lens-St-Remy.
44. Masure, Pol, de Capelle.
45. Orban, André, de Liège.
46. Paulet, Joseph, de Binche.
47. Philips, Fernand, de Liège.
48. Poncelet, Eugène, de Watermael (1).
49. Rentier, François, de Seraing.
50. Robinet, Hector, d'Ans (1).
51. Tomson, Eugène, de Liège.
52. Touwaide, Raoul, de Bruxelles (1).

---

(1) MM. Poncelet, Robinet et Touwaide ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

Examens Scientifiques

45 étudiants ont pris inscription pour subir des examens en vue d'obtenir des grades scientifiques, conformément à l'arrêté royal du 29 juillet 1869.

44 ont été examinés,

39 ont été admis, dont :

2 avec la plus grande distinction,

3 avec grande distinction,

9 avec distinction,

25 d'une manière satisfaisante.

Les élèves qui ont subi leur examen avec la plus grande distinction sont :

Faculté de Droit.

1. M. Drechsel, Max, de Profondeville.

Faculté de Médecine

1. M. Spaas, Jacques, de Hamont.

Ont obtenu la grande distinction :

Faculté de Droit

1. M. Masson, Antoine, de Sippenaeken.

Faculté des Sciences.

1. M. Duchesne, Eugène, de Liège.

Faculté de Médecine.

1. M. Brodsky, Lazare, de Schpola.

Ont obtenu la distinction :

Faculté de Droit

1. M. Allard, Adolphe, de Verviers.
2. M. Boyadzis, Constantin, de Coumi.

Faculté des Sciences.

1. M. Charles Florent, de Liège.
2. M. Lykiardopoulo, Nicolas, de Rostoff.

Faculté de Médecine.

1. M. Brodsky, Lazare, de Schpola.
2. M. Fertman, Boris, de Korsoun (1).
3. M. Perkovsky, Grigory, de Kobrin.
4. M. Wegierkiewicz, Sigismond, de Kielce.

Ecole spéciale de Commerce

138 élèves ont pris inscription pour les examens de la Licence en sciences commerciales, de la Licence du degré supérieur en sciences commerciales, de la Licence en sciences commerciales et consulaires et de la Licence en sciences commerciales et financières.

123 ont été examinés,

79 ont été admis, dont :

5 avec grande distinction,
20 avec distinction et
54 d'une manière satisfaisante.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

1. Baeten, Achille, de Liège.
2. Bourgeois, Charles, de Neufchâteau.
3. de Aguiar Fereira Frazac, José, de Vinha da Rainha.
4. Guffens, Félix, de Tongres.
5. Sepulchre, Etienne, de Liège.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

MM.

1. Bartholomé, Georges, de Beyne-Heusay.
2. Berlin, Moise, de Vitebsk.
3. Bonnardeaux, Hippolyte, de Liège.
4. Bruneau, Charles, de Tournai.

(1) M. Fertman a obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

5. de Thibault, Yvan, de Hasselt.
6. Dubois, Florent, de Spa.
7. Fasbender, Raymond, d'Arlon.
8. Forget, Jacques, de Chiny (1).
9. Gendarme, Jean, de Saint-Nicolas-lez-Liège.
10. Halain, Céleste, d'Ans.
11. Hendrikx, Albert, de Lanaeken.
12. Lambin, Willy, de Gand.
13. Laurent, André, d'Ixelles.
14. Lefebvre, Henri, de Beauraing.
15. Picard, Charles, de Vladicaucase.
16. Richelle, André, de Seraing.
17. Scalais, Joseph, de Liège.
18. Schérès, Christian, de Liège.
19. Wagner, Camille, de Bruxelles.

Ecoles Spéciales

Examens scientifiques

A. — Faculté des Sciences.

211 élèves ont pris inscription ;
211 ont été examinés,
151 ont été admis, dont :
2 avec la plus grande distinction,
5 avec grande distinction,
31 avec distinction,
113 d'une manière satisfaisante,

Ont obtenu la plus grande distinction :

1. M. Margoulies, Serge, d'Odessa.
2. M. Videtzky, Bentzel, de Vilna.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

1. Andrault de Langeron, Nicolas, de Kowel.
2. Dotreppe, Georges, de Dinant.
3. Malaxa, Aurel, de Galatz.

MM.

4. Vrancken, Félix, de Hollogne-aux-Pierres.
5. Zoumboulis, Añastas, de Constantinople.

(1) M. Forget a obtenu la distinction dans deux examens différents.

Ont obtenu la distinction :

MM.

1. Braconier, Frédéric, de Spa.
2. Cantelli, Hector, de Palerme.
3. Damianovitch, Alexandre, de Kragoujevatz.
4. Davin, Gérard, de Bieilaia.
5. Douvidzou, Abram, de Marcoulechti-Soroca.
6. Georgeacopol, Victor, de Galatz.
7. Georgescu, Alexandre, de Bucarest.
8. Grégory, Charles, de Milan.
9. Gutglick, Léopold, de Meshirecze.
10. Leibovici, Jacob, de Beresti.
11. Lemaître, Roger, d'Auvelais.
12. Lhoest, Léon, de St-Pierre.
13. Lieou Tong Yé, de Foutchéou
14. Ligéropoulos, Démètre, de Smyrne.
15. Lioubarski, Eugène, d'Odessa.
16. Mandel, Pinchos, de Kichineff.

MM.

17. Mondy, Léon, de Momalle.
18. Mozebach, Joseph, de Riga.
19. Plonsker, Alfred, de Plock.
20. Poutchinian, Vagan, de Batoum.
21. Roudnick, Jacques, de Vilna.
22. Sakharoff, Alexandre, de Mélitopol (1).
23. Schaul, Alexandre, de Paris.
24. Schroeder, Robert, de Diekirch.
25. Schwartz, Jean, de Galatz.
26. Simian, Aurel, de Valcea.
27. Strelzoff, Joseph, de Krementchug.
28. Tockert, Léon, de Lamadelaine.
29. Tscherbatcheff, Alexandre, de Petrograde.
30. Wampach, Jean, de Niederfeulen.

B. — **Faculté Technique.**

128 élèves ont pris inscription ;
120 élèves ont été examinés.
104 ont été admis, dont :

1 avec la plus grande distinction,
6 avec grande distinction,
30 avec distinction,
67 d'une manière satisfaisante.

---

(1) M. Sakharoff a obtenu la distinction dans deux examens différents.

A subi son examen avec la plus grande distinction :

1. M. Corradi, Cosimo, d'Alessandria.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

1. Damas, Joseph, de Flémalle-Grande.
2. Germeau, Jean, de Seraing.
3. Hustin, Jean, de Jumet.
4. Maclot, Guillaume, de Grivegnée.
5. Parrino, Michel, de Palerme.
6. Schwartz, Jean, de Galatz.

Ont obtenu la distinction :

MM.

1. Acos, Agésilas, d'Adalia.
2. Batini, Auguste, de San Giovanni.
3. Bruyère, Joseph, de Bereznicki.
4. Buonomo, Antonio, de Boscoreale.
5. Conti, Umberto ,de Rome.
6. Cori, Enrico, de Cermignano.
7. Damianovitch, Alexandre, de Kragouyevatz.
8. Dopagne, René, de Rotheux.
9. Du Pré, Georges, de Liège.
10. Eisner, Aaron, d'Odobesti.
11. Francotay, Léonard, de Liège.
12. Ganéline, Chaïa, d'Odessa.
13. Gerbella, Louis, d'Ancône.
14. Grandchamps, Marcel, de Grivegnée.
15. Hoffmann, Raymond, de Wecker.
16. Jonesco, Georges, de Bucarest.
17. Leibovici, Hacob, de Beresti.
18. Malaxa, Jonel, de Galatz.
19. Manglis, Costa, de Smyrne.
20. Mathien, Victor, d'Ougrée.
21. Mathy, Maurice, d'Awans-Bierset.
22. Morkovitch, Chimchen, de Kichineff.
23. Paquot, François, de Huy.
24. Pire, Louis, de Neuville-en-Condroz.
25. Pitulescu, Georges, de Vercolova.
26. Regout, André, de Liège.
27. Sakharoff, Alexandre, de Melitopol.
28. Sunnen, Eugène, de Scheidgen.
29. Vitagliano, Luigi, de Capoue.
30. Weismann, Alfred, de Focsani.

118 élèves se sont présentés à l'examen final.

100 ont été diplômés, savoir :

13 en qualité d'ingénieur des mines, (1)
18 en qualité d'ingénieur mécanicien,
2 en qualité d'ingénieur métallurgiste,
4 en qualité d'ingénieur chimiste,
63 en qualité d'ingénieur électricien.

Sont diplômés :

Avec la plus grande distinction :

MM.

1. Berger, François, de Gilly.
2. de Beires, Rodrigo, de Lisbonne.
3. Germeau, Jean, de Seraing.
4. Remy, Henri, de Liège.

Avec grande distinction :

MM.

1. Brouhon, Georges, de Chimay.
2. Dewert, Robert, de Bruxelles.
3. Ghaye, Louis, de Liège.
4. Goudman, Jean, d'Aubel.
5. Graindor, Emile, de Liège.
6. Grandi, Antonio, de Malalbergo.
7. Haemers, Raymond, de Jette-St-Pierre.
8. Juwiler, Simon, de Varsovie.
9. Magnée, Raoul, de Herstal.
10. Marquet, Adrien, d'Ougrée.
11. Plotnikoff, Grégoire, de Petrograde.
12. Ruppol, Hubert, de Brusthem.
13. Saitzoff, Alexandre, de Kieff.
14. Van den Dungen, Ludovic, de Liège.

Avec distinction :

MM.

1. André, Maurice, de Bruxelles.
2. Andri, Jean, de Malines.
3. Andris, Maurice, de Charleroi.
4. Bernard, Marcel, de Flawinne.
5. Bertani, Guido, de Turin.

(1) Indépendamment de ce nombre, 27 élèves ont obtenu le grade légal d'ingénieur civil des mines.

6. Bruyère, Joseph, de Berezнicki.
7. Collinge, Fernand, de Schaltin.
8. Coulon, Emile, de Liège.
9. Dufresne de la Chevalerie, Roger, d'Etterbeek.
10. Dehaybe, Robert, de Herstal.
11. de Lukaszewicz, Michel, de Varsovie.
12. de Matchabély, Elie, de Gori.
13. Drugman, Edouard, de La Louvière.
14. Fanchamps, Alfred, d'Angleur.
15. Fourmanoit, Robert, de Charleroi.
16. Ganéline, Chaïa-Simon, d'Odessa.
17. Golinelli, Joseph, de San Giorgio de Fanio.
18. Henry, Raoul, de Fontaine-l'Evêque.
19. Hertay, Hubert, d'Embourg.
20. Jonesco, Georges, de Bucarest.
21. Juster, Lazare, de Garcina.
22. Kodeck, Victor, de Liège.
23. Mahaim, Jean, de Liège.
24. Manavian, Grégor, d'Akn.
25. Pasgrève, Albert, d'Ehein.
26. Petrasco, Emile, de Bucarest.
27. Piron, Edmond, de Stavelot.
28. Plisnier, Albert, de Charleroi.
29. Rifflart, Gaston, de Malonne.
30. Roseanu, Jon, de Campulung.
31. Skatchkoff, Boris, d'Artcheda.
32. Skotnicki, Michel, de Skotnicki.
33. Tibo, Georges, de Fize-le-Marsal.
34. Vielvoye, Maurice, de Liège.
35. Weissmann, Alfred, de Focsani.

Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

10 élèves ont pris inscription pour les examens des deux épreuves de la candidature.

10 ont été admis, dont :
3 avec grande distinction,
2 avec distinction et
5 d'une manière satisfaisante.

Ont subi leur examen avec grande distinction :

Mlle

1. Dupont, Yvonne, d'Ixelles.

MM.

2. Breuer, Jacques, de Liège.
3. Thonus, René, de Liège.

Ont subi leur examen avec distinction :

Mlle

1. Fagard, Julienne, de Liège.

M.

2. Breuer, Jacques, de Liège.

2 élèves se sont présentés à l'épreuve unique de la licence.

A subi son examen avec grande distinction :

1. M. de Borchgrave d'Altena, Joseph, de Horion-Hozémont.

A subi son examen d'une manière satisfaisante :

1. M. Dewez, Léon, de Liège.

Certificats d'études.

Faculté de Philosophie et Lettres

M. Dossin, Georges, de Wandre,

a subi avec la plus grande distinction l'examen sur les matières suivantes :

Assyriologie,
Histoire de l'Orient ancien,
Littérature orientale. — Hébreu.
Littérature orientale. — Arabe.
Archéologie grecque.

Mlle Harsin, Louise, de Liège,

a subi avec grande distinction l'examen sur :

La phonétique expérimentale,
L'orthophonie.

Ecole Spéciale de Commerce.

M. Panovitch Chopolof, de Bitolia, a subi avec la plus grande distinction, l'examen sur les matières suivantes :

La législation comparée des douanes,
Les exercices d'applications mathématiques.

Faculté des Sciences.

M. Oller Jean, de Barcelone, a subi avec grande distinction l'examen sur :

La géographie coloniale, — Des exercices de méthodologie de la géographie, — La méthodologie de la géographie, — La géographie ethnographique et la Géographie industrielle et commerciale.

M. Capelle Raymond, de Neufchâteau, a subi avec distinction un examen sur la chimie analytique.

M. Kamenschicoff Makedonsky Nicolas, de Samara, a subi d'une manière satisfaisante, l'examen sur la physique expérimentale.

Faculté de Médecine.

Ont obtenu le certificat de bactériologie.

Avec grande distinction :

M. Janssens, Victor, de Liège.

Avec distinction :

MM. Damseaux, Jean de Verviers.
Franck, Jean, de Bruxelles.
Jeangette, Justin, de Dison.
Mativa, Alfred, de Liège.

Faculté Technique.

M. Ligeropoulo Alexandre, de Smyrne, a subi avec grande distinction l'examen sur la chimie industrielle théorique et pratique.

M. Schellings Arthur, de Reckheim, a subi avec distinction, l'examen sur la chimie analytique théorique et pratique.

Je suis heureux de signaler ces brillants résultats et de féliciter les jeunes filles et les jeunes gens qui les ont obtenus.

Bourses de voyage.

Concours de 1921.

M. le Ministre des Sciences et des Arts a classé dans l'ordre suivant, les concurrents désignés ci-après :

I. — **Docteurs en philosophie et lettres**

M. Merchie Ernest, né à Liège.
M. Jacob Oscar, né à Oneux-Theux.

III. — **Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements**

M. Delcourt Emile, né à Ixelles.

L'Université enregistre avec fierté le triomphe de ces étudiants d'élite et formule le vœu qu'ils poursuivent avec bonheur une carrière scientifique si brillamment commencée. (*Applaudissements.*)

Doctorat spécial.

Le 7 avril 1922, la Faculté de Philosophie et Lettres a conféré le diplôme de Docteur spécial en philologie classique à M. Armand Delatte, Docteur en Philosophie et Lettres, Ancien Membre étranger de l'Ecole française d'Athènes, Elève diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes, Professeur à l'Athénée Royal de Liège.

Le 3 juillet 1922, la Faculté de Médecine a proclamé Docteur spécial en Sciences anatomo-pathologiques, M. le docteur Jean Firket, Assistant d'anatomie pathologique. (*Applaudissements.*)

Personnel enseignant.

DÉCÈS.

Au cours de l'année qui vient de prendre fin, le Corps professoral a été douloureusement éprouvé par le décès de plusieurs de ses membres.

Le 29 octobre 1921, une brusque maladie emportait **M. de Koninck,** Professeur émérite à la Faculté des Sciences.

Né en notre ville en 1844, de Koninck prit à l'Ecole spéciale des Mines ses grades d'Ingénieur civil des Mines et d'Ingénieur des Arts et Manufactures. Il alla perfectionner ses études aux universités de Heidelberg et de Bonn et occupa bientôt à l'Université, la chaire de chimie analytique et de docimasie délaissée par le professeur Isidore Kupfferschlaeger.

C'est dans cette position, qu'il déploya surtout son activité scientifique par la publication d'un grand nombre de mémoires et de monographies et qu'il forma toute une pléiade d'ingénieurs qui se plaisent à rendre hommage à la valeur de son enseignement.

Un arrêté royal du 21 juin 1914 l'admit à l'éméritat. En récompense de ses éminents services, le Roi l'avait créé Commandeur de l'ordre de Léopold.

M. de Koninck n'était pas seulement un savant, c'était aussi un homme charitable qui s'intéressait activement à de nombreuses œuvres de bienfaisance.

Sa générosité a tenu à s'exercer d'une manière spéciale à l'égard de l'Université.

Par son testament, outre divers souvenirs de famille : buste, portrait, albums et médailles destinés à être déposés dans la salle spéciale, sorte de petit panthéon universitaire que l'on créera quelque jour à la gloire de notre alma mater et à la mémoire de ceux qui l'ont servie et honorée, M. de Koninck a légué à l'Université « en témoignage de

l'intérêt que son père et lui-même portaient à leurs élèves » une somme de cinq mille francs dont les intérêts serviront à former deux prix bis-annuels, alternant de manière qu'il puisse en être décerné un chaque année, à l'étudiant inscrit à l'Université de Liège qui se sera le plus distingué, tantôt dans l'étude des sciences naturelles, tantôt dans l'étude de la chimie analytique pure et appliquée.

Les démarches tendant à être autorisé à accepter ce legs sont entreprises et l'Université fera établir un règlement détaillé pour l'attribution de ces prix.

La volonté formelle du défunt ne nous a pas permis de lui rendre à son décès, les honneurs auxquels il avait droit, mais sa libéralité perpétuera parmi nous son souvenir.

M. Camille Renard, Chargé de cours émérite de la Faculté de Philosophie et Lettres, décédé à Bruxelles, le 17 novembre 1921, dans sa quatre vingt dixième année, était notre doyen d'âge.

Ingénieur des Arts et Manufactures, il avait débuté dans la carrière de l'enseignement, comme chef des travaux docimasiques à l'Ecole des Mines de Liège. Mais ses goûts le portaient ailleurs. Né dans un milieu artistique et doué lui-même d'un talent très apprécié d'aquarelliste, il fut chargé dès 1879 du cours d'Esthétique et d'Histoire de l'art à la faculté de philosophie et lettres. Il réussit chaque année à grouper autour de sa chaire nombre d'auditeurs, charmés par la finesse de ses analyses et la distinction de sa parole.

Les funérailles de notre collègue, selon son désir, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

L'Université salue respectueusement la mémoire de celui qui a consacré à l'enseignement une si longue carrière.

A la différence des collègues dont je viens de rappeler le souvenir et qui tous deux avaient pris leur retraite, c'est en pleine carrière et en pleine force de talent, que la mort a frappé notre distingué collègue de la faculté de philosophie et lettres **M. Hamélius.**

Né le 26 avril 1868, Hamélius, après avoir fait de brillantes études à l'Ecole normale des Humanités de Liège, conquit le diplôme de Docteur spécial de notre Université, titre que lui valut un mémoire remarquable sur la critique dans la littérature anglaise des 17^{me} et 18^{me} siècle. Chargé dans la faculté de philosophie et lettres du cours de lecture à vue et d'explications approfondies d'auteurs anglais, ainsi que des exercices philologiques sur la langue anglaise, il reçut quelques années plus tard dans ses attributions, le cours de notions sur les principales littératures modernes.

Hamélius était un philologue de race en même temps qu'un homme de goût très sûr et très délicat.

Spécialiste de premier ordre en matière de littérature comparée, trente années de recherches, de lectures, d'études, avaient fait de lui un des hommes les plus compétents en histoire littéraire et lui avaient permis de tracer son sillon dans le domaine où l'avait précédé son maître G. Kurth.

Il laissera dans les annales de notre Université, le souvenir d'un collègue simple, modeste et laborieux dont l'unique ambition était de servir la science.

Hamélius avait décliné les honneurs académiques, mais sur sa tombe, votre Recteur a pu rappeler les services qu'il avait rendus à l'Université et des voix amies ont rendu hommage aux qualités de l'homme et aux mérites du savant.

La fin de nos vacances a été assombrie par deux deuils cruels.

Il y a quelques jours à peine, nous conduisions à sa dernière demeure un de nos collègues les plus aimés et les plus respectés, **M. Herman Hubert**, Professeur émérite de la faculté technique.

La carrière de M. Hubert a été exceptionnellement longue et brillante.

Entre au corps des Mines, après avoir conquis à nos Ecoles spéciales, le diplôme d'Ingénieur, il ne tarda pas à mettre au service de l'Université ses aptitudes pour l'enseignement.

Successivement Répétiteur de mécanique et de physique industrielle en 1881, Chargé de cours en 1894, il recueillit en 1903 la chaire de mécanique qu'avait délaissée M. Dwelshauwers.

Il y professa avec un éclat et une autorité, dont tous ses élèves ont gardé un profond souvenir.

Sa réputation avait dépassé le cadre des milieux académiques et de toutes parts, dans le monde industriel, comme dans le monde scientifique, on faisait appel à sa collaboration, on recourait à son expérience, on le chargeait de missions, d'expertises, de voyages d'exploration, de rapports.

Lorsque la guerre éclata, M. Hubert qui avait passé à l'étranger, fut appelé par le Gouvernement du Havre, à organiser les services du nouveau Ministère des Affaires économiques et y assuma la charge de Secrétaire général.

Dans ce poste nouveau, il se montra à la hauteur des circonstances et prépara avec une inlassable activité, la solution des redoutables problèmes économiques qu'allait faire surgir l'après-guerre.

Les épreuves n'ont pas été épargnées à notre collègue.

La mort lui ravit, il y a peu de mois, l'aîné de ses fils. Sous ce coup terrible qui l'atteignait dans les fibres les

plus intimes de son cœur aimant, notre collègue essaya en vain de réagir. Sa physionomie voilée de tristesse et son attitude lassée, trahissaient l'amertume profonde de cette perte.

On le vit cependant par un effort suprême d'énergie, présider avec sa maîtrise coutumière, le Congrès scientifique organisé en juin dernier, à l'occasion du 75e anniversaire de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

Ce fut comme la dernière flamme de cette belle intelligence et l'adieu de celui qui avait été mêlé pendant de si longues années, à la vie de nos Ecoles spéciales et de notre monde industriel.

Nous avons eu la consolation, lors de la cérémonie funèbre qui s'est déroulée dans cette salle académique, de rappeler les nombreux titres que M. Hubert s'était acquis à la reconnaissance de l'Université et de lui rendre un dernier et solennel hommage.

A la veille de la reprise de nos travaux, un nouveau coup frappait l'Université en la personne de **M. de Locht,** Professeur émérite à la Faculté des Sciences.

Ingénieur de notre Ecole des Mines, M. de Locht fut attaché à l'Université dès 1874, en qualité de Répétiteur des cours de mécanique appliquée et de physique industrielle.

En 1881, il résignait ces fonctions pour consacrer exclusivement son activité aux applications industrielles de l'électricité et plus spécialement de la téléphonie.

Il se créa dans ce domaine une rapide notoriété, aussi bien par ses publications scientifiques, que par l'ardeur et la ténacité avec lesquelles il défendit les concessions qui lui avaient été octroyées en faveur du Pantéléphone, dont il était l'inventeur et qui porte son nom.

Un détail caractérise bien cette ténacité de notre collègue.

Convaincu que les questions relatives à la concession des réseaux, exigent des connaissances juridiques, il n'hésita pas à entreprendre des études entièrement nouvelles pour lui.

Il se disposait à subir les épreuves du doctorat en droit, lorsque des offres lui furent faites pour rentrer dans l'enseignement.

Chargé des répétitions de géométrie pure et appliquée, il obtint la direction des travaux graphiques et fut nommé professeur en 1895.

M. de Locht apportait dans son enseignement, des qualités de clarté et de précision remarquables. Son affabilité et sa distinction, lui avaient conquis parmi les étudiants, une sympathie générale.

A la suite d'examens laborieux, auxquels il avait voulu s'astreindre malgré son état de santé précaire, il tomba victime d'un épuisement général et dut s'éloigner de l'Université.

M. de Locht s'est éteint dans cette propriété du Trumly qu'il aimait tant et dont ses goûts artistiques et sa passion des fleurs, avaient fait une retraite charmante.

C'est là, qu'un des nôtres a pu lui adresser l'adieu suprême et reconnaissant de l'Université.

Nominations, changements d'attributions et Création de cours nouveaux.

Par dépêche ministérielle du 19 août 1921, **M. Néveroff** est autorisé à ouvrir un cours élémentaire de droit civil russe à l'intention des étudiants russes ou anciens étudiants russes de l'Université de Liège.

Par arrêté royal du 5 septembre 1921, démission honorable de ses fonctions d'assistant du cours de métallurgie

des métaux autres que le fer, est accordée, sur sa demande, à **M. P. Thiry.**

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. le professeur Orban** est déchargé, sur sa demande, du cours de « Lois particulières qui régissent la capacité et les biens des établissements publics, la législation sur les aliénés, les dispositions des règlements sur la dette publique, les règlements sur la caisse des dépôts et consignations », destiné aux candidats notaires. Il conserve ses autres attributions.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. Gothot,** Chargé de cours près la faculté de Droit est chargé de faire dans cette faculté, en remplacement de M. le professeur Orban qui en a été déchargé, le cours de « Lois particulières qui régissent la capacité et les biens des établissements publics, la législation sur les aliénés, les dispositions des règlements sur la dette publique, les règlements sur la caisse des dépôts et consignations », destiné aux élèves candidats notaires.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. Buttgenbach,** est nommé Professeur ordinaire dans la faculté des Sciences, avec dispense du diplôme légal de docteur.

Il y fera les cours de minéralogie et de cristallographie, ainsi que le cours de notions élémentaires de minéralogie. Il est, en outre, chargé de faire, dans la faculté technique, le cours de minéralogie. Il dirigera les exercices pratiques afférents aux cours de minéralogie et de cristallographie.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. Anten J.** est chargé de faire, dans la faculté des Sciences, le cours d'exercices pratiques de pétrographie destiné aux ingé-

nieurs géologues. Il conserve ses fonctions de chef de travaux.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. Schoofs** est, sur sa demande, déchargé du cours des altérations et falsifications des substances alimentaires qu'il faisait dans la faculté de Médecine, ainsi que de la direction des travaux pratiques dépendant du dit cours. Il conserve ses autres attributions et est en outre chargé, en remplacement de M. Chandelon, décédé, de faire le cours d'éléments de chimie toxicologique, et de diriger les travaux pratiques dépendant du dit cours.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. Vivario,** indépendamment de ses autres attributions, est chargé de faire, en remplacement de M. Schoofs qui en a été déchargé sur sa demande, le cours des altérations et falsifications des denrées alimentaires. Il dirigera, en outre, les travaux pratiques dépendant du dit cours.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. M. Van de Putte,** Ingénieur civil des mines, est nommé, pour un terme de deux ans, assistant du cours de métallurgie des métaux autres que le fer, près la faculté Technique.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. Berthelier,** Ingénieur mécanicien, est nommé, pour un terme de deux ans, assistant du cours de description des machines près la faculté Technique.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, **M. Labasse H.,** Ingénieur civil des mines, est nommé, pour un terme de deux ans, assistant du cours d'architecture industrielle près la faculté technique.

Par arrêté royal du 17 octobre 1921, démission honorable de ses fonctions d'assistant de la clinique médicale est accordée, sur sa demande, à **M. le docteur Auguste,** à partir du 11 septembre 1921.

Par dépêche ministérielle du 21 octobre 1921, **M. M. Batta et Pirlot,** Chefs de travaux, sont chargés de faire, pendant l'année académique 1921-1922, les répétitions du cours de chimie industrielle.

Par arrêté royal du 31 octobre 1921, **M. J. Dabin,** Chargé de cours près la faculté de Droit est nommé Professeur extraordinaire près la dite faculté.

Par arrêté royal du 31 octobre 1921, **M. E. Trasenster,** Chargé de cours près de la faculté Technique est nommé Professeur extraordinaire dans la dite faculté.

Par arrêté royal du 31 octobre 1921, **M. P. Delava** est maintenu pour un deuxième terme de deux ans à partir du 2 novembre 1921, dans ses fonctions d'assistant du cours de physiologie.

Par arrêté royal du 31 octobre 1921, **M. Pignolet P.** est maintenu, pour un deuxième terme de deux ans, à partir du 2 novembre 1921, dans ses fonctions d'assistant du cours d'anatomie.

Par arrêté royal du 31 octobre 1921, **M. Mattez** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er octobre 1921, assistant de la clinique médicale.

Par arrêté royal du 22 novembre 1921, démission honorable de ses fonctions de Chargé de cours près la faculté de Philosophie et Lettres est accordée, sur sa demande,

à **M. Gollier, Th.**, élu Membre de la Chambre des Représentants.

Par arrêté royal du 25 novembre 1921, **M. Paul Fabry** est nommé pour un terme de deux ans, assistant de bactériologie.

Par arrêté ministériel du 30 novembre 1921, il est institué, près la faculté de Droit, un cours facultatif de Droit Luxembourgeois.

Par arrêté royal du 20 novembre 1921, **M. L. Fouarge** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er octobre 1921, répétiteur du cours d'analyse infinitésimale et d'algèbre supérieure.

Par dépêche ministérielle du 5 décembre 1921, ont été chargés, pour l'année académique 1921-1922 :

1° **MM. Dessalles et Guérin,** d'assurer respectivement les répétitions des cours de mécanique appliquée et de physique industrielle ;

2° **MM. Chauvin et Küntziger,** d'assurer les répétitions du cours d'électricité.

3° **M. Thyssen,** de faire les répétitions du cours de métallurgie ;

4° **M. Schlag,** de faire les répétitions de construction des machines et celles de description des machines.

Par dépêche ministérielle du 28 décembre 1921, **M. L. Pauwen** est chargé de faire, pendant l'année académique 1921-1922, les répétitions des cours d'astronomie, géodésie et calcul des probabilités près la faculté des Sciences.

Par dépêche ministérielle de la même date, **M. Remy H.** est chargé de faire, pendant l'année académique 1921-1922, les répétitions du cours de géométrie descriptive.

Par arrêté royal du 31 décembre 1921, **M. G. Guében** est nommé, pour un terme de deux ans, assistant du cours de physique.

Par arrêté royal du 31 décembre 1921, **M. Bacquelaine** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans prenant cours le 31 août 1921, dans ses fonctions d'assistant de la clinique médicale.

Par arrêté royal du 31 décembre 1921, **M. Bovy J.,** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, prenant cours le 31 août 1921, dans ses fonctions d'assistant de la clinique chirurgicale.

Par arrêté royal du 31 décembre 1921, **M. Gérard Eugène** est nommé pour un terme de deux ans, assistant des cours d'analyse des denrées alimentaires et de pharmacie pratique.

Par arrêté royal du 3 janvier 1922, **M. Erpicum R.** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, à partir du 1er janvier 1922, dans ses fonctions d'assistant du cours d'urologie.

Par arrêté royal du 19 janvier 1922, M. le professeur **Meurice** est, sur sa demande, déchargé du cours de physique mathématique générale destiné aux élèves du doctorat en sciences physiques et mathématiques.

Par arrêté royal du 19 janvier 1922, **M. H. Janne** est chargé de faire, dans la faculté des Sciences, le cours de physique mathématique générale destiné aux élèves du doctorat en sciences physiques et mathématiques.

Par arrêté royal du 20 janvier 1922, **M. F. Dacos** est maintenu, pour un deuxième terme de deux ans, prenant

cours le 1er février 1922, dans ses fonctions d'assistant du cours d'électrotechnique.

Par arrêté royal du 20 janvier 1922, **M. Dessalles** est maintenu, pour un deuxième terme de deux ans, prenant cours le 1er février 1922, dans ses fonctions d'assistant du cours de mécanique appliquée.

Par arrêté royal du 20 janvier 1922, **M. M. Guérin** est maintenu, pour un deuxième terme de deux ans, prenant cours le 1er février 1922, dans ses fonctions d'assistant du cours de physique industrielle.

Par arrêté royal du 20 janvier 1922, **M. A. Schlag** est maintenu, pour un nouveau terme de deux ans à partir du 1er mars 1922, dans ses fonctions d'assistant du cours de construction des machines.

Par arrêté royal du 20 janvier 1922, **M. H. Thyssen** est maintenu, pour un nouveau terme de deux ans, à partir du 1er septembre 1921, dans ses fonctions d'assistant du cours de métallurgie générale et de sidérurgie.

Par arrêté royal du 30 janvier 1922, **M. P. Divry** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er février 1922, assistant de la clinique des maladies mentales.

Par arrêté royal du 31 janvier 1922, **M. Vivario,** chargé de cours près la faculté de Médecine, est, sur sa demande, déchargé de ses fonctions de chef des travaux près la dite faculté.

Par arrêté royal du 31 janvier 1922, **M. Germay R. H.** est nommé, pour un terme de deux ans, assistant des cours d'algèbre supérieure, de calcul différentiel et de calcul intégral.

Par arrêté royal du 31 janvier 1922, **M. R. Waucomont** est nommé, pour un terme de deux ans, chef de travaux du laboratoire de pharmacodynamie et de thérapeutique.

Par arrêté royal du 28 février 1922, **M. E. Paillet** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, prenant cours le 1er mars 1922, dans ses fonctions d'assistant de la clinique des maladies syphilitiques et cutanées.

Par arrêté royal du 28 février 1922, **M. A. Destrée** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, prenant cours le 1er mars 1922, dans ses fonctions d'assistant de la clinique oto-rhino-laryngologique.

Par arrêté royal du 9 mars 1922, **M. C. le Paige** est, sur sa demande, déclaré émérite. Il est autorisé à continuer son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique en cours.

Par dépêche ministérielle du 11 mars 1922, **M. Counson** a été chargé de faire, pendant l'année académique 1921-1922, les répétitions du cours de physique expérimentale et d'assister M. le professeur Bertrand dans la direction des travaux pratiques dépendant du dit cours.

Par arrêté royal du 30 mars 1922, démission honorable de ses fonctions de Conservateur des collections de zoologie est accordée à **M. A. Fœttinger.** Il est autorisé à porter le titre de Conservateur honoraire.

Aux termes d'un arrêté ministériel du 31 mars 1922, il est institué, près l'Institut supérieur d'Art et d'Archéologie annexé à la faculté de Philosophie et Lettres, un cours facultatif d'histoire de la gravure.

Par arrêté royal du 30 avril 1922, **M. A. Bricteux** est nommé Professeur ordinaire près la faculté de Philosophie et Lettres.

Par arrêté royal du 30 avril 1922, **M. C. Grégoire,** ancien Chef de travaux et chargé des répétitions du cours de physique expérimentale, est autorisé à porter le titre honorifique de ses anciennes fonctions.

Par arrêté royal du 30 avril 1922, **M. L. Fasbender** est nommé assistant de clinique pédiatrique pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er mai 1922.

Par dépêche du 5 mai 1922, M. le Ministre des Sciences et des Arts autorise à faire figurer dans la liste des cours facultatifs de la faculté de Droit, le cours de « Droit administratif, matières spéciales » que fait M. le professeur Orban à la candidature et à la licence en sciences administratives.

Par arrêté royal du 15 mai 1922, **M. V. Bohet** est chargé de faire dans la faculté de Philosophie et Lettres, en remplacement de feu M. le professeur Hamélius, les cours de traduction, à livre ouvert, de textes anglais et explication d'auteurs anglais (candidature) ; d'exercices philologiques sur l'anglais ; d'explication approfondie d'auteurs anglais (moyen âge et temps modernes) (doctorat) ; d'histoire approfondie de la littérature anglaise ; d'exercices de philologie germanique (partim).

Par arrêté royal du 15 mai 1922, **M. E. Witmeur** est chargé de faire dans la faculté de Philosophie et Lettres, en remplacement de feu M. le professeur Hamélius, le cours de notions sur les principales littératures modernes. Il conserve ses autres attributions.

Par arrêté royal du 15 mai 1922, **M. J. Boyens,** Professeur à l'Athénée Royal de Liège, est autorisé à ouvrir, dans la faculté de philosophie et lettres, un cours libre de grec moderne.

Par arrêté royal du 31 mai 1922, **M. J. Brassinne,** Bibliothécaire en chef, est chargé de faire, à l'Institut supérieur d'Art et d'Archéologie annexé à la faculté de philosophie et lettres, le cours facultatif d'histoire de la gravure.

Par arrêté royal du 1er juin 1922, **M. L. Christophe** est nommé, pour un terme de deux ans, assistant de clinique chirurgicale infantile.

Par dépêche ministérielle du 15 juin 1922, **M. A. Laviolette** a été autorisé à continuer les répétitions de son cours d'exploitation des chemins de fer pendant l'année académique 1921-1922.

Par arrêté royal du 15 juin 1922, **M. G. Bovy** est maintenu pour un dernier terme de deux ans, prenant cours le 2 juillet 1922, dans ses fonctions d'assistant de la clinique dermatologique.

Par arrêté royal du 20 juin 1922, **M. le professeur Orban** est déchargé, sur sa demande, du cours de « Principes généraux du droit » qu'il fait à l'Ecole spéciale de Commerce annexée à la faculté de Droit. Il conserve ses autres attributions.

Par arrêté ministériel du 30 juin 1922, il est institué près la faculté de Médecine, un cours facultatif de technique de la cinésithérapie.

Aux termes d'un arrêté ministériel du 30 juin 1922, **M. R. Aznar Casanova,** Maître du cours de langue espa-

gnole à l'Ecole spéciale de Commerce annexée à la faculté de Droit, est autorisé à prendre le titre de Professeur à cette Ecole.

Par arrêté royal du 30 juin 1922, **M. J. Voncken** remplira, outre ses fonctions d'assistant du cours d'anatomie, celles d'assistant pour les exercices de médecine opératoire.

Par dépêche ministérielle du 10 juillet 1922, **M. A. Gosseries** a été maintenu, pour un nouveau terme d'un an à partir du 1er juillet 1922, en qualité d'assistant, à titre temporaire, du cours de chimie générale.

Par arrêté royal du 25 juillet 1922, **M. M. Winants** est maintenu, pour un nouveau terme de deux ans, prenant cours le 1er octobre 1922, dans ses fonctions de Répétiteur du cours de cristallographie et de minéralogie.

Par arrêté royal du 25 juillet 1922, **M. M. Lavoye** est maintenu, pour un nouveau terme de deux ans, à partir du 1er septembre 1922, dans ses fonctions d'assistant du cours de chimie pharmaceutique et d'éléments de chimie analytique.

Par dépêche ministérielle du 23 aout 1922, le mandat de Répétiteur du cours de chimie industrielle confié à **M. M. Datta et Pirlot** a été renouvelé pour l'année académique 1922-1923.

Par arrêté royal du 24 août 1922, **M. M. Wilmotte** est, sur sa demande, déchargé des cours d'explication approfondie d'auteurs français (temps modernes), ainsi que du cours facultatif de latin vulgaire.

Par arrêté royal du 24 août 1922, **M. A. Doutrepont** est, sur sa demande, déchargé des cours d'encyclopédie de la philologie romane et d'histoire des littératures modernes.

Par arrêté royal du 24 août 1922, **M. O. Orban** est déchargé, sur sa demande, du cours de « Législation comparée des transports » qu'il fait à l'Ecole spéciale de Commerce.

Par arrêté royal du 25 août 1922, démission honorable de ses fonctions d'Assistant près la faculté de Médecine, est accordée, sur sa demande, à **M. le docteur Mattez.**

Par arrêté royal du 28 août 1922, un Institut supérieur d'histoire et de littérature orientales est annexé à la faculté de Philosophie et Lettres.

Par arrêté royal de la même date sont institués, près la faculté de Philosophie et Lettres, les grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en histoire et littérature orientales.

Par arrêté royal du 31 août 1922, **M. E. Van der Smissen,** Professeur ordinaire à la Faculté de Droit, est nommé Secrétaire du Conseil académique pour l'année académique 1922-1923.

Par arrêté royal du 31 août 1922, **M. Ziegler de Ziegleck,** Docteur en Droit, est chargé de faire, dans la Faculté de Droit, le cours facultatif de droit luxembourgeois.

PERSONNEL ADMINISTRATIF.

La nomination de **M. Auvray A.,** en qualité de Receveur académique pour l'année académique 1921-1922 est approuvée par arrêté royal du 5 septembre 1921.

Par arrêté royal du 31 décembre 1921, **M. Laurent Bihot** a été nommé Bibliothécaire-adjoint à titre personnel.

Par arrêté ministériel du 12 janvier 1922, **M. M. Pietteur** est nommé Appariteur.

Institut Supérieur d'Histoire et de Littérature Orientales.

L'idée de grouper dans un ensemble les disciplines ressortissant à l'histoire et à la littérature de l'Orient et d'en systématiser l'enseignement, en lui donnant pour couronnement les diplômes de licencié et de docteur, a paru de nature à éveiller plus d'une vocation scientifique et à imprimer une impulsion nouvelle à des études qui ont toujours été en honneur dans notre pays.

C'est pour répondre à ces vues, qu'ont été pris le 28 août 1922, deux arrêtés royaux, dont l'un institue les grades scientifiques de candidat, licencié et docteur en histoire et littérature orientales et dont l'autre crée un Institut supérieur d'histoire et de littérature orientales annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Cours facultatif de Droit Luxembourgeois.

En vertu d'un accord conclu entre la Belgique et le Grand Duché de Luxembourg, dans le but de rendre plus étroites les relations intellectuelles qui unissent les deux pays, il a été notamment stipulé que les élèves et étudiants belges ou luxembourgeois pourront obtenir les grades et diplômes institués dans l'un ou l'autre pays, en satisfaisant aux mêmes conditions que les étudiants nationaux ou en se conformant aux règlements existant dans chaque pays sur les dispenses et les équivalences.

A la suite de cet accord et pour permettre aux jeunes gens du Grand Duché qui viendront faire leurs études juridiques à Liège, d'obtenir plus aisément l'équivalence de leur diplôme belge avec le diplôme légal luxembourgeois, il a été créé par un arrêté ministériel du 30 novembre 1921, dans notre Faculté de Droit, un cours facultatif de droit luxembourgeois.

Admissions à l'Émeritat.

Par Arrêté Royal du 9 mars 1922, M. le professeur **Constantin le Paige,** ancien Recteur, Administrateur-Inspecteur de notre Université, a été déclaré émérite.

Pendant plus de quarante ans, notre éminent collègue a professé avec éclat, les cours de mathématiques et d'astronomie à la Faculté des Sciences.

Tout jeune encore, il publie de remarquables études sur l'analyse mathématique et la géométrie supérieure qui le classent bientôt au premier rang des mathématiciens belges et lui valent le prix quinquennal des sciences physiques et mathématiques pour la période 1879-1883. Il n'avait alors que 32 ans.

Un goût très prononcé pour les choses du passé le porta tout naturellement vers l'histoire des sciences, où sa vaste érudition et d'heureuses dispositions pour l'étude des langues tant anciennes que modernes, le servirent brillamment. Comme historien, il consacre surtout ses efforts à reconstituer les travaux d'anciens mathématiciens belges et à montrer leur influence dans le développement de l'édifice scientifique.

En astronomie, il s'applique notamment à perfectionner certains procédés d'observation et y réussit avec succès.

La carrière du professeur ne fut pas moins brillante que celle du savant. A 24 ans, il est appelé à enseigner à la Faculté des Sciences les « Eléments de la théorie des déterminants » et les « compléments d'analyse ». Puis successivement, dans l'intervalle des quatre années suivantes, il est chargé de faire les « Répétitions d'astronomie et de géodésie » à l'Ecole des Mines, le cours de « Géométrie supérieure » et celui des « Compléments de géométrie descriptive ».

Professeur extraordinaire, le 11 juin 1882, puis Professeur ordinaire trois ans plus tard, il se vit confier à ce moment les cours « d'analyse pure » et de « calcul des probabilités » délaissés par M. Catalan. En 1896, il succède à M. Graindorge pour la « Mécanique céleste » et les « Compléments de mécanique analytique » ; puis enfin, en 1897, à M. Folie pour « l'Astronomie et la Géodésie ».

Tous les enseignements dont il assuma successivement la charge, reçurent les marques de sa profonde originalité et dans tous ses cours, il sut intéresser ses élèves et leur inspirer le goût des recherches spéculatives. Il dirigea, dans des voies très diverses, de nombreux disciples, dont plusieurs sont devenus ses collègues.

De nombreux corps savants ont tenu à honneur de le compter au nombre de leurs membres. Parmi les plus

importants, nous relevons : l'Académie Royale de Belgique, l'Académie pontificale des Nuovi Lincei et l'Académie des sciences de Lisbonne.

Investi de la dignité rectorale, pendant la période triennale 1895-1898, M. le Paige a fait preuve dans ces fonctions délicates, d'une activité toujours en éveil et d'un dévouement profond à l'Université.

Lors de la retraite de M. Bormans, en 1905, le Gouvernement lui confia la charge d'Administrateur-Inspecteur.

Déjà lourde de responsabilité en temps normal, cette charge devint écrasante pendant la période de guerre et d'après guerre. Nous avons conservé le souvenir reconnaissant de l'énergie patriotique avec laquelle notre Administrateur, sous l'occupation ennemie, sut faire face aux difficultés de la situation et maintenir la fermeture de notre établissement, malgré les injonctions de l'autorité allemande. (*Applaudissements prolongés.*)

Après l'armistice, il fallut relever l'Université de ses ruines, outiller à nouveau nos laboratoires, reconstituer les cadres du corps enseignant et du personnel administratif décimés par les décès et par de nombreuses mises à la retraite. M. le Paige fut constamment sur la brèche et consacra à ce travail de restauration, un dévoûment auquel nous sommes heureux de rendre un hommage bien mérité.

Nous le remercions des nombreux services qu'il a rendus à la cause du haut enseignement pendant sa féconde carrière et nous formons le vœu qu'il puisse longtemps encore, se consacrer aux études qui ont fait le charme et l'honneur de sa vie. (*Applaudissements prolongés.*)

La limite d'âge vient d'atteindre **M. Charles Firket,** professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Proclamé docteur en médecine en 1876, avec la plus

grande distinction, M. Firket se rendit à l'étranger, aussi bien pour compléter sa formation générale que pour y étudier spécialement l'anatomie pathologique ; c'est à Strasbourg et à Paris, qu'il séjourna pendant près de deux années.

A son retour, le professeur Vanlair, chargé à cette époque de l'enseignement de l'anatomie pathologique, le choisit comme assistant et lui laissa toute latitude pour organiser le service si important des autopsies, d'après les conceptions que lui suggéraient ses observations à l'étranger. C'était l'époque où se dessinait le grand mouvement de rénovation de l'enseignement et des services de notre Faculté de Médecine, sous l'impulsion des van Beneden, des Masius, des Vanlair, des Swaen, de ces maîtres célèbres qui ont compris les premiers, que l'enseignement de la médecine à Liége ne devait plus être exclusivement clinique, mais qu'il devait avoir une base essentiellement scientifique et expérimentale.

On organisait des laboratoires, on songeait à la création de grands instituts et d'un hôpital des cliniques, réellement moderne.

Le nom de Charles Firket restera à jamais associé à cette véritable révolution, qui aboutit à doter notre Faculté de Médecine d'un outillage qui la fait considérer, sans conteste possible, comme l'institution, offrant aux étudiants belges le plus de ressources pour une initiation parfaite à toutes les disciplines de la science médicale. C'est Charles Firket, qui a conçu et organisé notre bel institut d'anatomie pathologique, où ont passé déjà tant de générations d'étudiants et où se sont formés des savants occupant aujourd'hui des situations très en vue, tant en Belgique que dans notre colonie africaine.

Nommé Agrégé spécial en 1885, Charles Firket fut autorisé à donner un cours libre de bactériologie : ce fut le

premier enseignement spécial de ce genre en Belgique. Bien des praticiens gardent aujourd'hui encore, la forte empreinte de cette initiation aux doctrines pastoriennes, puisée aux magistrales leçons du jeune agrégé. C'est à cette époque, qu'en collaboration avec le professeur Bizzozero de Turin, le professeur d'anatomie pathologique de Liège publia le grand traité de « Microscopie clinique », ouvrage devenu rapidement classique et qui fut le premier livre en langue française, où les travailleurs trouvèrent décrites les méthodes nouvelles de la bactériologie médicale.

En 1886, M. Vanlair se déchargea de l'enseignement de l'anatomie pathologique, dont M. Firket devint définitivement titulaire.

A la demande du Roi Léopold II, notre collègue accepta de consacrer une partie de son activité, à l'étude et à l'enseignement de la pathologie tropicale ; à une époque où dans notre pays on n'accueillait qu'avec une tiédeur allant parfois jusqu'au sarcasme, les propagandistes de l'expansion coloniale, il comprit un des premiers, la beauté et la grandeur de l'œuvre léopoldienne.

En 1904, la Province de Liège a créé un important service d'analyse de tumeurs et produits pathologiques qu'elle a confié au professeur Firket et qui a permis d'utiliser pour l'enseignement universitaire, un matériel considérable et toujours renouvelé.

Atteint par l'inexorable règle de la limite d'âge, notre collègue doit renoncer à l'enseignement, en pleine possession des brillantes facultés qui ont fait de lui, un des maîtres les plus estimés de notre Faculté de Médecine.

Il emportera dans sa retraite, notre très affectueux souvenir. (*Applaudissements prolongés.*)

Un autre de nos collègues de la Faculté de Médecine vient aussi d'être admis à l'éméritat.

M. Paul Troisfontaines, fils d'un universitaire, était le neveu d'un médecin distingué des environs de Liège, le docteur Mawet, qui eut sur la formation du jeune homme, une influence durable.

C'est auprès de lui, que M. Troisfontaines apprit à aimer la médecine et tout spécialement la chirurgie : il en appréciait les imprévus, les émotions, les fatigues, le dévoûment de tous les instants au soulagement des malheureux.

Médecin en 1877, il devint assistant de notre clinique chirurgicale, dirigée par Alexandre de Winiwarter, puis l'activité professionnelle l'occupa durant plusieurs années.

Quand, en 1897, la mort imprévue de M. Plucker laissa vacante la clinique des maladies cutanées et le cours de pathologie spéciale, M. Troisfontaines obtint d'être chargé de cet enseignement.

Il avait déjà, à ce tournant de sa carrière, l'expérience d'une longue pratique médicale ; mais pour se préparer à sa nouvelle mission, il alla s'imprégner à Paris, de la science et des méthodes thérapeutiques des dermatologistes français.

Dans sa chaire professorale, ce fut surtout l'étude de la syphilis qui retint son attention et inspira son enseignement. Bien avant que l'opinion publique eut été sérieusement émue par le danger social qui résulte de l'extension des maladies vénériennes, il s'efforça de vulgariser les notions de thérapeuthique et de prophylaxie anti-syphilitiques. Son œuvre d'alors, trouve aujourd'hui sa consécration, dans le mouvement qui se généralise pour créer dans nos provinces une organisation publique de la lutte contre les maladies vénériennes et qui assure à cette œuvre de défense sociale, l'appui moral et matériel des plus hautes autorités.

M. Troisfontaines s'efforça de faire adopter diverses mesures propres à assurer un traitement plus efficace de ces maladies dans l'armée, pour laquelle il témoignait d'un intérêt que trop peu de Belges partageaient alors. Ses travaux sur le traitement de la syphilis, sur l'extension de l'hérédité syphilitique à plusieurs générations, sur diverses lésions cutanées d'origine médicamenteuse, lui ont valu le titre envié de correspondant étranger de la Société française de dermatologie.

Cette spécialisation de ses études, ne l'absorbait pas tout entier et il a continué d'apporter le concours de son activité médicale aux œuvres de bienfaisance, spécialement dans la colonie française.

Nous prions le collègue qui nous quitte, d'agréer lui aussi, l'assurance des sentiments de haute estime que nous lui gardons. (*Vifs applaudissements.*)

Distinctions politiques.

Pour la première fois, une rubrique spéciale doit être ouverte dans ce Rapport, par suite de l'élévation à la dignité ministérielle de deux de nos collègues ainsi que des réformes introduites dans la composition du Sénat.

M. Mahaim a été appelé à gérer le Département de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement, dans des circonstances particulièrement délicates.

Préparé à ces hautes fonctions par sa connaissance approfondie des questions économiques et ouvrières, ainsi que par sa participation active aux œuvres de la période de guerre et plus particulièrement du chômage, notre collègue n'a fait qu'un court passage aux affaires et n'a pu y donner toute la mesure de sa valeur.

L'Université n'en éprouve pas moins une légitime fierté du choix qui a été fait de l'un des siens, pour participer à la gestion des affaires publiques.

Sa Majesté, par un Arrêté Royal du 18 mai 1922, a voulu reconnaître les services rendus au pays par M. Mahaim, en l'élevant au grade de Commandeur de l'ordre de Léopold. (*Applaudissements prolongés.*)

C'est au loyalisme bien connu de notre éminent Pro-Recteur **M. Eugène Hubert,** qu'il fallut faire appel pour le décider à accepter le portefeuille de Ministre des Sciences et des Arts. (*Applaudissements prolongés.*)

Homme d'étude et d'enseignement, esprit calme et étranger à nos luttes politiques, M. Hubert pouvait légitimement aspirer à terminer paisiblement parmi nous sa carrière professorale. Jamais la pensée d'avoir un jour à assumer le fardeau du pouvoir, ne s'était présentée à lui. Mais la pondération de notre collègue, l'expérience qu'il avait acquise dans un Rectorat particulièrement laborieux, son impartialité en même temps que son tact et sa courtoisie, faisaient de lui l'homme désigné pour dénouer par son acceptation, une crise ministérielle qui menaçait de se prolonger. Cédant aux sollicitations dont il était l'objet de la part des plus hautes autorités, M. Hubert accepta le poste qui lui était offert.

Je n'ai pas à retracer ici, ce que fut son activité politique, mais il me sera permis de souligner les grands services qu'il rendit à la cause universitaire : l'appui apporté par lui à la discussion et au vote de la loi préparée par M. Destrée, sur le relèvement des traitements professoraux et du taux de la pension des émérites, le rétablissement de l'institution féconde des Agrégés et surtout la circulaire relative à la consultation préalable des

facultés, sur les candidatures aux chaires du haut enseignement.

« J'ai pris cette décision, écrivait le Ministre, parce que je suis convaincu que les facultés, soucieuses avant tout de la prospérité de l'Université et de la bonne organisation des études, ne se laisseront guider dans leurs propositions, que par des considérations d'ordre exclusivement scientifique et pédagogique. »

Nobles paroles, auxquelles, j'en suis convaincu, l'expérience ne donnera aucun démenti. (*Applaudissements.*)

Ces diverses mesures assurent à notre collègue notre profonde reconnaissance et aujourd'hui, si nous éprouvons quelque tristesse à la pensée de ne plus le voir au poste de grand maître de l'Université, où son dévouement nous était si précieux, nous n'en saluons pas moins avec une joie respectueuse, son retour parmi nous.

Voici en quels termes, dans une lettre datée d'hier et dont je suis heureux de pouvoir donner connaissance à l'assemblée, M. le premier Ministre **Theunis** fait savoir à M. Hubert que sa démission est acceptée.

ROYAUME DE BELGIQUE

CABINET DU 1er MINISTRE

16-10-22.

Mon cher Collègue,

Le « Moniteur » de demain acceptera votre démission et nommera à votre place votre ami M. Leclère.

Sur ma proposition, le Roi a daigné vous conférer le Grand Cordon de l'Ordre de Léopold II en reconnaissance des éminents services que vous avez rendus au Pays, particulièrement comme Ministre des Sciences et des Arts.

Veuillez bien trouver ici mes plus vives et affectueuses félicitations avec l'assurance nouvelle de mes sentiments dévoués.

(s.) Georges Theunis.

(*La lecture de cette lettre est saluée par de longs applaudissements. M. Hubert monte à la tribune et donne l'accolade à M. le Recteur.*)

Je n'ajouterai rien à ces paroles. L'accueil que vous leur faites, témoigne combien cette distinction exceptionnelle éveille chez vous d'unanimes sympathies.

Une loi, dont le projet est déposé, élargira bientôt sans doute notre sphère d'activité, en supprimant l'incompatibilité qui existe entre les fonctions de professeur dans les universités de l'Etat et les mandats politiques.

Déjà les dispositions légales, prises lors de la réforme du Sénat, ont aboli cette incompatibilité pour le choix des sénateurs cooptés. C'est à cette mesure, que l'Université doit de compter votre Recteur actuel parmi les membres de la Haute assemblée. (*Applaudissements.*)

Distinctions scientifiques.

Le prix du concours quinquennal des sciences historiques pour la période de 1916 à 1920 a été décerné aux Etudes franques de feu **Godefroid Kurth,** œuvre d'érudition de tout premier ordre à la fois historique et philologique.

« Kurth, écrit M. Des Marez, Professeur à l'Université de Bruxelles, en justifiant comme rapporteur la décision du Jury, Kurth devait se sentir attiré par ses profondes convictions religieuses, vers l'étude de ce peuple franc, qu'il croyait appelé à collaborer à la réalisation du plan divin.

Doué d'une clairvoyance admirable, il a résolu à peu près tous les problèmes que soulèvent l'origine des Francs, leurs progrès et leur histoire dans notre région et dans la Gaule. »

Tous ceux qui ont connu le grand historien dont la science et l'enseignement ont illustré notre Université, se réjouiront de l'hommage posthume rendu à sa mémoire et de l'éclat qui en rejaillit sur notre institution.

Faculté de Philosophie et Lettres.

Par arrêté royal du 10 décembre 1921, le prix quinquennal d'histoire nationale est décerné à **M. Eugène Hubert** pour son ouvrage intitulé : « La correspondance des Ministres de France accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790 » et pour l'ensemble de ses travaux historiques sur le XVII^{me} et le XVIII^{me} siècle.

A cette occasion, l'Université de Bruxelles, a conféré le diplôme de Docteur honoris causa, à notre cher collègue qui voit ainsi couronner par les plus hauts suffrages, sa belle et probe carrière historique. (*Applaudissements*).

A l'occasion des fêtes de son VII[e] centenaire, l'Université de Padoue, a décerné le titre de Docteur « honoris causâ » à **M. J. P. Waltzing.**

M. H. Van der Linden a été élu Membre suppléant de la Commission Royale d'Histoire de Belgique.

M. R. Verdeyen a été élu Membre correspondant des Antwerpsche Bibliophilen.

M. J. Brassinne a été élu Membre correspondant de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique, de la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique, et de la Société des Bibliophiles anversois.

Faculté de Médecine.

M. Léon Fredericq a été l'objet d'une des plus hautes distinctions scientifiques dont disposent nos amis de France, par l'attribution du Grand Prix Lacaze, de l'Académie des Sciences de Paris. (*App'audissements.*)

Les Universités de Strasbourg et de Lausanne lui ont décerné le titre de Docteur « honoris causâ », et enfin il a été nommé Président de l'Union biologique internationale.

M. L. Delrez a été élu Membre correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.

M. F. Schoofs a été élu correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Belgique et nommé Membre de la Commission du Froid instituée au Ministère de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement.

M. le docteur **R. Erpicum,** Assistant, a été nommé Membre correspondant de l'Association française d'urologie.

M. le docteur **M. Watrin,** Chef de travaux, a été nommé Membre titulaire de la Société belge de biologie.

M. le docteur **J. Roskam,** Assistant, a été nommé Membre titulaire de la Société belge de biologie.

M. le docteur **Fritz Albert,** Assistant, a été nommé Membre titulaire de la Société belge de chirurgie.

Distinctions honorifiques.

Ont été promus ou nommés dans les ordres nationaux :

I. — Ordre de Léopold.

Grand Officier :

M. Eugène Hubert, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, ancien Recteur.

Commandeur :

M. E. Mahaim, Professeur à la Faculté de Droit.

Chevaliers :

M. P. J. Boyens, Chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres ; **M. A. Laviolette,** Chargé de cours à la Faculté Technique.

II. — Ordre de la Couronne.

M. E. Nihoul, Professeur à la Faculté Technique, a reçu les Palmes en or de l'ordre de la Couronne pour services rendus aux œuvres de guerre.

Croix civique de 1re classe.

M. Ch. De Jace, Recteur de l'Université.

Décoration civique 1914-1918.

Croix de deuxième classe :

M. O. Calay, Maître de Sténographie à l'Ecole spéciale de Commerce.

Médaille du Roi Albert :

M. Carl Grégoire, Chef de travaux-Répétiteur honoraire.

Décoration spéciale de prévoyance de 1re classe.

M. M. Wille, professeur à la Faculté de Droit.

Médaille de la défense de Liége.

M. A. Laviolette, Chargé de cours à la Faculté Technique.

Décorations étrangères.

M. Eugène Hubert, a été nommé Grand cordon de l'ordre Royal de la couronne d'Italie.

M. Ch. De Jace, a été nommé Grand officier de la Couronne d'Italie.

M. Mahaim, Professeur à la Faculté de Droit a été nommé Commandeur de première classe de l'ordre royal du Danebrog.

M. Léon Fredericq, Professeur émérite de la Faculté de Médecine a été nommé Commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie.

M. Lohest, Professeur à la Faculté des Sciences a été nommé Officier de la Légion d'honneur de France.

M. Charles Fraipont, Professeur à la même Faculté, a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. P. Fourmarier, Professeur à la Faculté Technique **et M. M. Stockis et de Winiwarter,** Chargés de cours à la Faculté de Médecine, ont été nommés Officier de l'Instruction publique de France.

M. P. Troisfontaines, Professeur à la Faculté de Médecine et **M. Stockis,** Chargé de cours à la même Faculté, ont reçu la médaille de la Croix rouge d'Italie.

M. le docteur Brouha, Agrégé spécial, Professeur à l'Ecole des Sages-femmes, a reçu la médaille d'honneur en vermeil de la reconnaissance française.

M. le docteur **J. Voncken,** Assistant à la Faculté de Médecine, a reçu la croix de première classe du mérite militaire d'Espagne.

Je félicite cordialement mes collègues de ces flatteuses distinctions.

Elles attestent la haute estime en laquelle sont tenus leurs travaux et leur participation à l'activité intellectuelle du pays.

Doctorats honorifiques.

Dans sa séance du 7 avril, sur la proposition de notre Faculté Technique, le Conseil académique, à l'unanimité de ses membres, a exprimé le vœu de voir modifier l'article 2 du règlement organique sur la collation des grades scientifiques et honorifiques, de manière à permettre de décerner désormais le titre d'Ingénieur « honoris causâ », aussi bien que celui de Docteur.

Satisfaction lui fut donnée par un Arrêté Royal du 15 mai 1922.

Grâce à cet arrêté, notre Conseil a été heureux de saisir l'occasion solennelle que lui offrait le Congrès scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, pour conférer le diplôme « honoris causâ » à une illustration française du monde des ingénieurs, notre éminent collègue de la Sorbonne, M. Henri Le Châtelier.

Manifestations Universitaires.

Le 4 décembre 1921, l'Université a fêté son maître éminent, le Professeur **Léon Fredericq** qui, après avoir illustré pendant 41 ans la chaire de Physiologie, venait de prendre sa retraite.

La manifestation, empreinte d'un caractère de grandeur émouvante, s'est déroulée dans notre salle académique avec la participation des plus hautes autorités scientifiques de Belgique, de France et de l'étranger, en présence d'une foule de collègues, d'élèves, d'anciens élèves et amis du jubilaire.

Sa Majesté le Roi, qui s'intéresse si vivement à tout ce qui touche la vie intellectuelle du Pays, avait envoyé au jubilaire, en son nom et au nom de la Reine, un télégramme de chaleureuses félicitations, dont votre Recteur a donné lecture en ouvrant la cérémonie.

Successivement, M. le Professeur Nolf, Président du Comité organisateur et de multiples délégués, prenant la parole au nom des universités belges et étrangères, des Académies, des corps savants et de l'Association des Etudiants en médecine, ont dit leurs sentiments d'admiration profonde pour l'homme de science et d'affectueuse sympathie pour l'ami.

Un livre jubilaire comprenant soixante articles originaux et auquel ont collaboré les physiologistes les plus illustres des deux mondes, fut remis à M. Fredericq, au cours de la cérémonie, ainsi qu'un médaillon en bronze, œuvre de l'artiste de talent qu'est M. Petit.

Ce bas-relief orne aujourd'hui l'auditoire de l'Institut Fredericq. Il rappellera aux générations qui s'y succèderont, la mémoire du maître incomparable, placé par ses collègues au premier rang des physiologistes contemporains. (*Applaudissements.*)

Une pensée pieuse, dont le mérite revient à l'Association des Etudiants en droit, nous groupait le 6 juin dernier dans la salle du premier doctorat en droit.

C'est dans cet auditoire où professa si longtemps le grand civiliste **Gérard Galopin,** que ses disciples reconnaissants voulurent, par l'inauguration d'un mémorial, perpétuer le souvenir de celui qui avait formé tant de générations à la science du droit.

La cérémonie répondit dans sa touchante simplicité, à la vie calme et sans ostentation du maître dont l'Université porte encore le deuil.

Tous les discours prononcés rendirent hommage à la haute valeur de son enseignement, à la clarté de son exposition, à la flamme qui animait le professeur dans ses leçons et en même temps à son allure sans morgue, à sa serviabilité, à cet ensemble d'heureuses qualités qui caractérisent la vieille race Liégeoise dont Galopin incarnait le type.

L'œuvre du sculpteur Salle s'est efforcé de faire revivre les traits de cette physionomie à la fois énergique et mobile. Face à la chaire d'où retentissait la voix sonore du maître, elle nous conserve le souvenir d'un collègue aimé qui a rendu les services les plus signalés à son pays et à l'Université. (*Applaudissements.*)

Conférences et participation de l'Université à des solennités scientifiques.

Le rayonnement intellectuel de l'Université a été plus vif cette année que jamais, grâce à l'accord franco-belge sur l'échange de professeurs et aux nombreuses conférences que des illustrations de la Science et de l'Art ont faites dans notre Salle académique.

A notre demande, le Gouvernement français a bien voulu nous envoyer trois des membres les plus distingués du haut enseignement.

M. Blondel, Professeur au Collège de France a donné six conférences sur l'Allemagne au point de vue politique et économique.

M. le docteur Balthazard, Professeur de médecine légale à l'Université de Paris, a fait une série de six leçons sur l'Intoxication par l'oxyde de carbone.

M. Picqué, Professeur d'anatomie à la faculté de médecine de Bordeaux, a consacré douze leçons à des démonstrations d'anatomie chirurgicale.

D'autre part, sous les auspices de la Fondation Universitaire, de la C. R. B. Educational Fondation et de la Commission Administrative du patrimoine de l'Université, **M. Maurice Arthus**, de l'Université de Lausanne, nous a donné deux leçons magistrales sur l'anaphylaxie ;

M. Emile Terroine, de la Faculté des Sciences de l'Université de Strasbourg, six leçons sur les ferments ;

M. Millikan, Secrétaire de l'Académie des Sciences de Washington et Directeur du Laboratoire de Physique Norman Bridge de l'Institut de Technologie de la Californie, une série de huit conférences sur différents problèmes de la physique moderne.

Rappelons enfin que nous avons eu la bonne fortune d'entendre **M. P. Orano,** Député de Sardaigne, qui nous a entretenus du Drame spirituel de l'Italie et le célèbre historien d'art **M. Venturi,** dont la causerie sur Michel Ange, fut accompagnée de nombreuses et intéressantes projections lumineuses.

Toutes ces leçons et conférences ont été suivies par un public, où l'on comptait à côté de nos collègues et de

nos étudiants, les personnalités les plus en vue du monde intellectuel de la ville.

Si l'Université s'enorgueillit de ces concours étrangers qui jettent sur elle un lustre nouveau, elle éprouve une fierté non moins légitime de l'invitation adressée à plusieurs de nos collègues par différentes Universités françaises.

MM. Michel, Mahaim, Léon Frédericq et Wilmotte, ont été appelés à faire une série de leçons, respectivement à Bordeaux, Strasbourg et Lyon et y ont obtenu le plus vif succès.

* * *

L'Université, invitée à plusieurs cérémonies académiques à l'étranger, n'a pas manqué de s'y faire représenter.

Une délégation nombreuse de professeurs a assisté aux fêtes du VII^me^ centenaire de l'Université Royale de Padoue et lui a remis, au nom du Conseil académique, une adresse de félicitations.

Nos collègues ont emporté des brillantes solennités de Padoue et de l'accueil sympathique qui leur a été fait, le plus agréable souvenir.

Nous nous sommes associés au Jubilé de la Société Asiatique de Paris et aux fêtes du cinquantenaire de l'Ecole pratique des Hautes études de Paris, par l'envoi de collègues — MM. Capart et Michel — qui ont apporté à ces corps savants, l'hommage de nos sentiments de haute estime et d'admiration.

M. le docteur Henrijean, a été chargé de nous représenter à la célébration du Centenaire de la Société Royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

La Faculté Technique de Liège, a confié à M. Trasenster la mission de remettre une adresse de félicitations à M. l'ingénieur Henri Le Châtelier, lors de la cérémonie orga-

nisée à Paris, pour fêter le cinquantenaire de la carrière scientifique de l'illustre professeur de métallurgie.

Nous avons pris une part très sympathique aux fêtes brillantes du 75^{me} anniversaire de fondation de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège et au Congrès scientifique tenu à cette occasion.

La célébration du troisième centenaire de la naissance de Molière, a été pour nous l'occasion d'une cérémonie particulièrement imposante.

Notre Salle académique était trop étroite pour contenir la foule de ceux qui désiraient rendre hommage à l'un des génies les plus représentatifs de la pensée française et applaudir la parole éloquente du Marquis de Flers, chargé de représenter le Gouvernement de la République à cette manifestation.

Comme on le voit, notre Université s'extériorise de plus en plus. Nos relations avec les grandes Universités étrangères, les corps savants et les représentants des pays amis, s'étendent et se multiplient, au plus grand profit du renom et de l'influence de notre Alma Mater.

Visite de l'Ambassadeur du Japon.

Parmi les témoignages de sympathie auxquels nous avons été des plus sensibles, il faut signaler la visite de Son Excellence le Docteur Adatci, Ambassadeur de S. M. l'Empereur du Japon auprès de la Cour de Belgique.

L'éminent diplomate, si désireux de se documenter sur tout ce qui constitue la vie économique et intellectuelle du pays où il est accrédité, a bien voulu nous faire part de l'excellente impression qu'il emportait de cette visite.

Patrimoine de l'Université.

Le premier rapport annuel relatif à notre Patrimoine a été publié. Les détails qu'il contient, pourraient me dispenser, semble-t-il, de revenir sur ce sujet.

Mais depuis cette publication, un deuil cruel nous a frappés.

Le 24 juillet nous avons eu la douleur de perdre M. Paul Van Hoegaerden, Membre de la Commission administrative.

L'honorable Ministre d'Etat avait été appelé à faire partie de notre Commission, dès les premiers jours de son fonctionnement.

Il était un des quatre membres que nos statuts nous permettent d'élire en dehors du personnel enseignant.

Les services qu'il nous a rendus comme tel, resteront inoubliables. Sa compétence financière nous a été précieuse dans la gestion du Patrimoine qui nous est confié. Ses relations dans le monde industriel nous ont assuré de nombreuses générosités destinées à nos nouveaux instituts ; ses avis toujours sages ont éclairé les décisions à prendre dans l'utilisation scientifique et parfois si délicate de nos revenus.

Malgré des occupations absorbantes, il ne manquait pas une de nos séances. Je le vois encore, atteint déjà par le mal qui devait l'emporter, gravissant avec peine l'escalier qui conduit à la salle de nos réunions. C'était le 22 mai.

Quelques semaines après, la mort avait fait son œuvre.

J'apporte à la mémoire de cet ami fidèle de l'Université, l'hommage de notre plus profonde gratitude et de nos plus vifs regrets.

*
* *

La composition même de la Commission Administrative a subi certains changements au cours de la présente année académique.

M. Mahaim a été élu pour la Faculté de Droit en remplacement de M. De Jace, appelé aux fonctions rectorales et prenant, comme tel, la présidence de la Commission.

M. Xavier Francotte, a été désigné pour la Faculté de Médecine. Il achève le mandat laissé vacant par la démission de M. Léon Fredericq, admis à l'éméritat.

Installations Universitaires.

J'aurais voulu pouvoir vous annoncer que la question des installations universitaires était à la veille de recevoir une solution favorable.

Mon prédécesseur vous a exposé en effet, combien les bâtiments affectés à la Faculté Technique, à la Faculté des Sciences, à l'Ecole de Commerce et à la Bibliothèque, sont insuffisants.

Il vous faisait connaître en même temps les voies et moyens par lesquels il espérait arriver, malgré la situation financière critique du Gouvernement, à réaliser l'exécution de nos projets.

Depuis lors, le concours généreux des nombreux amis de l'Université ne nous a pas fait défaut et nous avons pu, au cours de l'année, enregistrer de nouvelles interventions qui nous aideront à mener à bien notre tâche.

Une souscription lancée parmi nos grandes industries, à l'initiative de M. le Ministre Hubert, avec le concours de MM. Digneffe et van Hoegaerden, Membres de la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université, nous a permis de recueillir une somme de près d'un million destinée dans la pensée des donateurs, à faciliter la construction de nos nouveaux bâtiments universitaires.

D'autre part, la Faculté des Sciences et la Faculté Technique se sont mises d'accord, sur la superficie et les plans de disposition des locaux qui leur étaient nécessaires, ainsi

que sur l'ordre dans lequel il y aurait lieu de procéder à l'érection des nouveaux instituts.

Malheureusement dans une ville comme Liège, les terrains disponibles sont rares. Aussi la question d'emplacement reste-t-elle la grosse difficulté à vaincre.

Il ne faut pas hésiter en tout cas à voir grand et à nous assurer toutes les possibilités voulues, pour l'extension des laboratoires et des installations que les progrès continus des sciences rendront inévitables, dans un avenir prochain.

Nous ne désespérons pas, avec le bon vouloir de M. l'Administrateur-Inspecteur, des autorités publiques et plus particulièrement de la Ville de Liège, représentée par son éminent Bourgmestre, M. Digneffe, d'aboutir prochainement.

Inauguration du Monument érigé à la mémoire des étudiants morts pour la patrie.

Le 18 juin, l'Université dans une séance inoubliable, honorait la mémoire de ses fils tombés pour la défense du pays.

S. M. le Roi a daigné présider la cérémonie et y prendre la parole.

Les acclamations qui accueillirent le Souverain, lui témoignèrent combien notre jeunesse universitaire lui était reconnaissante de cette haute marque de sympathie.

Un Livre d'or reproduisant les détails de la touchante solennité et fournissant une notice sur chacun de nos héros, ne tardera pas à paraître, grâce aux soins de la Commission du Monument qu'a présidée avec tant de dévoûment notre collègue **M. Gravis** et à laquelle M. l'architecte **Comblen** et M. le bibliothécaire en chef **Brassinne,** ont apporté le concours d'une activité toujours en éveil.

Dès à présent, dans le vestibule donnant accès à notre Salle académique, les noms glorieux de ceux qui firent au Pays le sacrifice de leur vie, figurent sur les tables de marbre entre lesquelles s'encastre l'impressionnant bas relief en bronze du sculpteur **Berchmans.**

Puisse ce monument, symbole de notre patriotisme, conserver toujours sa vertu exaltante et enseigner aux générations futures quel est leur devoir envers la Patrie !

Bibliothèque.

Le nombre des volumes et documents divers inscrits aux catalogues de la Bibliothèque, du 1er octobre 1921 au 30 septembre de cette année, s'est élevé à 13.679, comportant:

Manuscrits	173
Volumes :	8139
Brochures	543
Thèses et dissertations académiques :	4924
	13679

Dans le but de rendre plus aisée sa consultation, la liste des accroissements a été divisée par trimestre, et dans chacun de ceux-ci, les ouvrages sont groupés, sous dix rubriques spéciales. Le volume sera complété par une table alphabétique d'auteurs.

Nous devons exprimer notre très vive gratitude au Gouvernement français qui a enrichi notre Cabinet de périodiques d'une importante série de revues.

Nous devons aussi de la reconnaissance à l'Administration du British Museum, qui, grâce à l'intervention de **M. J. Pyke,** Consul de la Grande Bretagne, a bien voulu disposer en notre faveur de plusieurs de ses catalogues.

Nombreux sont les institutions et les particuliers (*) qui cette année encore, ont tenu à nous prouver par leurs dons, l'intérêt qu'ils portent à notre dépôt : qu'il nous soit permis de les remercier et d'accorder une mention particulière à Mademoiselle **Magis ;** elle nous a remis une importante collection de documents parlementaires provenant de la succession de l'éminent sénateur liégeois.

Les périodiques, dont le catalogue systématique paraîtra sous peu, sont au nombre de 812, et sont installés dans le bâtiment provisoire, élevé dans la cour centrale de l'Université.

(*) Voici la liste des personnes et des institutions qui, à titre gracieux, nous ont envoyé des livres :

Academia dei Lincei (Rome) ; Aurel, M^me^ ; Bainbridge, W. ; Bibliothèque municipale de Guayaquil ; Birmingham Public Libraries ; Blondel, G. ; Booth, B. ; Bosmans H. ; Brassinne, J. ; Breyre, A. ; Buchanan, E. ; Chaudoir, M. ; Christesco, S. ; Cloes ; Clouard, H. ; Cogen, L. ; Colleye, M. ; Comhaire, C. ; Commission internationale de l'émigration, Genève ; Committee of the British Science Guild ; Credito italiano ; Croix-rouge britannique ; Dahlgren, E. ; Defrêcheux, C. ; de Koninck, L. ; Delarue-Mardrus Lucie ; de Mets ; de Taverse (à Manille) ; Dewil, P. ; Duesberg, J. ; Eglise St-Barthélémy à Liège ; Errera, A. ; Faider, P. ; Fraipont, M. ; Fredericq, L. ; Gennari, L. ; Godeaux, L. ; Gouvernement belge ; Gouvernement français ; Hamélius, P. ; Henry (l'abbé) ; Herman, M. ; Heuse, H. ; Hoynck van Papendrecht, A. ; Hubert, E. ; Jeanbernat, E. ; Joanxide, F. ; Kluh, J. ; Lahaye ; Laloire, E. ; Language Institut (the) ; Lebeau, V. ; Lefebvre, B. ; Lemaire, J. ; Losseau, L. ; Maddalena, E. ; Magis, M^lle^ ; Mahaim, E. ; Merlac, H. ; Meyers, A. ; Ministère de la Justice ; Ministère de la Justice à Rome ; Mullender, A. ; Mustard, W. ; Nève, L. ; Pardo de Tavera, T. ; Philippot, H. ; Popp (famille) ; Prost, E. ; Rasquin, G. ; Ruhl, G. ; Selleos, E. ; Simar, T. ; Simenon ; Spies, F. ; Tombu, L. ; Torcelli, A. ; Transvaal (the) education département ; Trotter, B. ; Union médicale de Pékin ; Université de Gand ; University of Buenos-Aires ; University of Michigan ; University of Minnesota ; Vandevelde ; van de Weerd, H. ; van Schaick, J. ; Ville de Liège ; Vincent, M. ; Waltzing, J. ; Waucomont, R. ; Yale University.

Le local où étaient consultées les revues, a été divisé à mi-hauteur par un plancher, et garni de corps de rayons, qui pourront recevoir au delà de 40.000 volumes. Cette transformation a diminué le danger qui résultait de l'encombrement des anciens locaux.

Le problème de l'extension à donner à la Bibliothèque ne s'impose pas moins d'une façon pressante, car les accroissements de nos collections, auront tôt fait de remplir la place actuellement disponible.

L'augmentation considérable de nos séries, qui se manifeste depuis deux ans, grâce à l'octroi d'une somme de cent mille francs par la Commission Administrative, venant s'ajouter au crédit alloué sur le budget de l'Etat a eu pour résultat de développer d'une manière marquante le mouvement de la Bibliothèque.

La salle de lecture a enregistré 34.555 entrées.

10.696 lecteurs ont consulté 15.508 volumes.

6.102 lecteurs ont emprunté 8.402 volumes.

A la salle de travail, 851 lecteurs ont consulté 3.537 volumes. Au Cabinet des périodiques, 396 lecteurs ont consulté 881 volumes.

Le service d'échanges auquel se prêtent d'une manière si complaisante nos collègues de la Bibliothèque Royale et des Universités, nous a permis de mettre à la disposition des lecteurs 223 volumes que ne renfermait pas notre dépôt.

D'autre part, nous avons eu le plaisir d'envoyer, sur demande, à ces bibliothèques, 97 volumes.

Qu'il me soit permis de renouveler le vœu, déjà formulé l'an dernier, de voir s'étendre aux rapports qu'entretiennent, dans un but d'entr'aide mutuelle, les différents dépôts de livres du pays, la franchise postale dont jouissent la Bibliothèque Royale et les Bibliothèques de l'Etat.

L'exposition de manuscrits, de livres rares, de reliure et de gravure, installée à la salle Wittert, a été visitée par plusieurs centaines de personnes.

Fondation Universitaire.

Par suite du décès de **M. Galopin,** nos collègues du groupe des Sciences morales et politiques, ont choisi **M. Eugène Hubert** pour les représenter au sein du Comité central.

La fondation a poursuivi l'œuvre de haut intérêt public à laquelle elle s'attache, en consacrant des sommes importantes à des prêts d'étude et à des subventions en faveur de buts scientifiques.

Septante-neuf étudiants de notre Université ont profité de ses largesses et nombreux sont les collègues qui ont trouvé auprès d'elle, l'appui nécessaire pour leurs recherches de laboratoire, la publication de leurs travaux et le développement de leur activité scientifique.

Ce nous est un devoir d'exprimer à nouveau notre profonde gratitude envers nos amis d'Amérique pour leur générosité.

C'est un devoir aussi pour nos jeunes gens bénéficiaires des prêts de la Fondation, de se montrer dignes par leur ardeur au travail et par leurs succès, des faveurs dont ils jouissent.

Maison des Étudiants.

La « Maison des Etudiants » qui vient d'achever sa deuxième année d'existence, groupe actuellement 1200 coopérateurs. Son capital s'élève à 676.000 francs.

Le nombre total des repas servis au restaurant est passé de 70.200, chiffre de l'an dernier, à 86.840.

Au début de l'année, la « Maison des Etudiants » a entrepris la vente de fournitures classiques et elle espère commencer bientôt d'accord avec les professeurs et les cercles facultaires intéressés, la publication d'un certain nombre de cours.

La salle de lecture a été régulièrement fréquentée par un grand nombre d'étudiants.

Grâce à une bienveillante et délicate attention de Monsieur le Ministre **Eugène Hubert,** la « Maison » a reçu en dépôt une série de tableaux de maîtres pour l'ornementation de ses salles qui ont ainsi revêtu un aspect agréable et artistique, bien fait pour imposer le goût et le respect du beau.

Rappelons aussi que c'est dans le somptueux immeuble du boulevard Piercot que, le 24 novembre dernier, se réunirent pour fêter leur ancien Recteur, tous les délégués des cercles facultaires, politiques et régionaux, désireux de manifester leurs sentiments de gratitude à celui qui, au cours de son rectorat, n'avait cessé de leur témoigner le plus vif intérêt et avait été le principal promoteur de la « Maison des Etudiants ».

Cette œuvre si intéressante qui s'est donnée comme tâche principale de faciliter à un plus grand nombre de jeunes gens la vie universitaire, voit donc son succès s'affirmer d'année en année.

L'Université a lieu de s'en réjouir. Mais dans le domaine de la coopération estudiantine, il reste encore beaucoup à faire. La crise des logements, par exemple, qui sévit depuis l'armistice et ne semble pas prête de prendre fin, crée à nos étudiants étrangers à la Ville, des difficultés grandissantes pour se procurer des appartements à des prix abordables.

Le remède à cette situation, serait d'organiser des Homes d'étudiants comme l'ont fait certaines universités étrangères.

L'entreprise sans doute est délicate et hérissée de difficultés, mais elle mérite d'être étudiée.

Pourquoi n'arriverions nous pas à importer chez nous quelque chose de cette belle tradition des collèges anglais où par la vie en commun, les sports et le commerce intellectuel, les jeunes gens acquièrent la dignité de maintien, l'esprit de solidarité et cette vertu de sociabilité qui en font des « gentlemen » au sens le plus vrai du terme ? (*Applaudissements.*)

Collections.

ECOLE SPECIALE DE COMMERCE.

Cours de produits commerçables et fabriqués.

Acquisitions faites pour les collections :

5 boîtes de démonstrations dénommées : Histoire de myrobolanier, de camphrier, de l'indigotier, de la cannelle et de la muscade.

CABINET DE CULTURES COLONIALES.

Le Cabinet de Cultures Coloniales vient encore de recevoir en don cette année, de la part de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion, quarante volumes et brochures dont 29 ont rapport à l'agriculture des Iles Philippines, 4 à celle des Colonies italiennes en Afrique, un traitant de l'Australie en général, un de la Guyanne hollandaise, 3 de la Cote d'Ivoire et 2 de la flore du Congo belge.

Il nous est particulièrement agréable de signaler l'intérêt que cette Société et son distingué Président M. Béthune portent à notre enseignement colonial et nous leur en présentons nos plus vifs remercîments.

Grâce à l'intervention du Patrimoine universitaire, le matériel du Cabinet de Cultures Coloniales s'est enrichi d'un microscope Zeiss grand modèle.

FACULTE DES SCIENCES.

Laboratoire de Chimie analytique.

La bibliothèque du laboratoire de chimie analytique, presque complètement dispersée pendant la guerre, a été en grande partie reconstituée par le legs important de la bibliothèque privée de M. de Koninck.

Collections de Géologie.

Depuis octobre 1921, il a pu être acquis un nouveau lot de minéraux de la collection formée par feu l'ingénieur Bouhy. Ces échantillons offrent un intérêt spécial pour notre Université, attendu qu'ils proviennent en majeure partie d'anciennes Mines métalliques, jadis exploitées dans la Province de Liège et dans les régions limitrophes.

Divers charbonnages ont mis à notre disposition des exemplaires de roches et de fossiles de divers niveaux du houiller et le personnel de notre laboratoire a recueilli une ample moisson de minéraux intéressant l'enseignement de la géologie. Cependant pour éviter des cas de double emploi, il ne sera classé définitivement dans les collections qu'un certain nombre d'exemplaires choisis.

La collection de cartes géologiques a pu être complétée spécialement en ce qui concerne la Belgique, il ne nous a cependant pas été possible de reconstituer la série complète des planchettes au 1/40.000 dont beaucoup d'exemplaires ont été enlevés par les Allemands.

Des cartes géologiques d'ensemble de diverses régions étrangères, ont été acquises pour les besoins de notre enseignement et pour permettre aux jeunes géologues de notre Université qui voudraient partir pour l'étranger, de se documenter avant de s'expatrier.

La bibliothèque spéciale du laboratoire de Géologie s'est accrue de quelques traités modernes. Les fonds de la Commission Administrative nous permettront d'acquérir un certain nombre de périodiques spéciaux qui nous manquaient grandement jusqu'à présent.

Collections de Paléontologie animale et de Paléontologie végétale.

Les collections de paléontologie se sont enrichies pendant cette année académique :

1° Un Psigmophyllum géant du concrinien belge (échantillon unique), don de M. Bellière, Ingénieur Géologue.

2° Une série de crânes de Congolais et d'instruments préhistoriques en silex, grès et hématite du Congo, don du Professeur Charles Firket.

3° Produits lithiques et ossements de la caverne de Martinrive (fouilles Fraipont, Lohest, Hamal-Nandrin au moyen de fonds du Patrimoine Universitaire).

4° Industrie Campignienne de Tullen, Fouron St-Martin, etc. (Idem).

5° Moulage du crâne, de l'endocrâne et de la mandibule de l'homme de la Chapelle-aux-Saints (don du Muséum d'histoire naturelle de Paris).

6° Reconstitution des crânes de la Chapelle-aux-Saints, de Gibraltar, de Maüer (don de la Smithsonian Institution).

7° Moulages des restes de l'Evantropus (acquisition Patrimoine Universitaire).

8° 3 crânes de Néo-hébridais (achat avec fonds du Patrimoine universitaire).

9° Nombreux livres et brochures (budget ordinaire et Patrimoine).

10° Bibliothèques de feu Julien Fraipont et de Charles Fraipont (don de ce dernier au Patrimoine Universitaire).

11e Bibliothèque anthropologique de Marcel De Puydt (acquisition budget ordinaire), etc., etc.

FACULTE DE MEDECINE.

Institut Auguste Swaen.

Dans le courant de l'année académique 1921-1922, la collection de l'Institut d'Anatomie s'est enrichie notamment de nombreuses préparations microscopiques relatives à l'embryogénie des mammifères, des amphibiens urodèles et des oiseaux.

COLLECTION DE PHYSIOLOGIE.

Accroissements.

2 (deux) Microscopes Leitz, triple revolver, obj. 3, 6, oc. I, II, III.

1(un) Condensateur sur fond noir avec diaphragme.

Clinique Obstétricale.

Les collections de la Clinique Obstétricale se sont enrichies :

1. D'un polarimètre de Laurent.
2. D'un réfractomètre.
3. D'un centrifuge électrique.

Clinique Médicale.

Acquisitions :

2 manomètres de Claude.

2 oscillomètres de Pachon.

1 microscope Leitz complet avec platine à chariot, oculaire périplan, objectif 1/7 immersion.

Complément d'installations pour la radioscopie et la radiographie : une seconde ampoule Coolidge, un déclancheur automatique pour radiographie instantanée et rapide ; dispositif de préservation pour les sujets et l'opérateur.

1 étude électrique de Hearson.

1 polygraphe de Jacquet-Boulitte.

Institut de médecine légale.

Les installations de l'Institut ont été agrandies. Il a été aménagé une grande salle de musée, une salle de préparations, un atelier, et une écurie pourvue de cages en maçonnerie pour les animaux de laboratoire. La bibliothèque a été considérablement enrichie. Le laboratoire a acquis divers outillages pour le cours et les recherches scientifiques : microscopes minéralogique et stéréoscopique, matériel de supermicroscopie, d'ultramicroscopie, de photographie documentaire, de vivisection, etc.

Les collections de planches et de diapositives ont eté agrandies.

Le chauffage central et l'éclairage électrique ont été installés dans tous les locaux.

FACULTE TECHNIQUE.

Collection de Chimie industrielle.

Accroissement :

1° Collection de cuirs pour transmissions, don de la firme L. Lobet.

2° Collection de produits de la distillation du goudron, don de la firme Semet-Solvay et Piette.

3° Collection d'huiles de graissage, don de la Continental Petroleum Company.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE L G BIBLIOTHÈQUE

4° Un saccharimètre.

5° Une bombe calorimétrique de Fery.

6° Un réfractomètre d'Abbe.

Cours de Métallurgie des métaux autres que le fer.

Acquisitions faites par le laboratoire et par les collections :

1° 1 balance aréothermique Collot.

2° 1 couple de platine Rhodié.

3° 1 galvanomètre.

Collection de 17 minerais, produits et sous-produits se rapportant à la métallurgie de l'antimoine. (60 kg.)

Collection de matte de nickel et de diverses espèces de nickel commercial. (45 kg.)

Collection de 28 minerais et métaux pour ferro-alliages et de divers ferro-alliages.

Institut Électro technique Montefiore.

Les collections de l'Institut électrotechnique Montefiore se sont enrichies de :

Un compteur ampereheures-mètre à courant continu ;

Un compteur wattheures-mètre à courant continu ;

Un compteur triphasé avec indicateur de maximum ;

Un compteur monophasé pour double tarif ;

Un compteur triphasé à dépassement ;

Un compteur monophasé avec minuterie à paiement préalable.

(Dons de la Sté Anonyme Landis et Gyr, de Zoug (Suisse).

Sept planches pour l'étude expérimentale des principaux dispositifs de transmission et de réception utilisés

en télégraphie sans fil. (Acquisition du Patrimoine Universitaire).

Un tour à fileter.

Un tableau d'échantillons de câbles électriques.

Un tour d'établi. (Don de la Compagnie Générale des câbles de Lyon.

Service du cours de Construction des Machines.

Grâce au subside important de la Commission administrative du Patrimoine Universitaire il a été possible d'installer avec tout l'appareillage scientifique nécessaire à des essais complets, une pompe centrifuge à haute pression.

Cette pompe qui fut utilisée dans le Laboratoire de Mécanique appliquée du quai de l'Université jusque 1914, a été mise obligeamment à notre disposition par M. le professeur Duchesne pour être installée dans l'ancienne salle des collections de Cinématique.

Nous avons obtenu d'autre part, des services de récupération dépendant du Ministère de la Guerre, deux importants moteurs pour avion, une superbe collection d'hélices ainsi qu'une série d'instruments de mesure se rapportant à l'aviation.

Collections de Technologie.

Un tour à charioter et à fileter (modèle P. H. 2) de 250 m/m de hauteur de pointes et 1250 m/m de distance entre pointes avec les accessoires suivants : 1 porte-outil à tourelle carrée, 1 plateau à 4 mors indépendants, 1 plateau entraîneur, 1 mandrin à 8 vis, 1 jeu de roues de rechange pour le filetage, 1 lunette fixe, 1 lunette à suivre, 1 renvoi complet à 2 vitesses, 1 jeu de clés. Poids net approximatif : 2200 kgs.

Collection d'exploitation des chemins de fer.

La collection du cours d'exploitation des chemins de fer a été augmentée de certains modèles fournis par l'Administration des chemins de fer de l'Etat Belge à la suite d'une autorisation donnée par M. le Ministre des chemins de fer.

Organes de locomotives.

Coupes d'injecteurs et de graisseurs. Montage de tubes à fumée et tubes de surchauffe, d'entretoises, de bouchons de lavage, de bouchons fusibles.

Appareils de sécurité employés pour la signalisation, compensateurs, pédales, slots, etc.

Freinage. Différents modèles se rapportant au système Westinghouse.

Publications.

L'activité scientifique du corps professoral et du personnel attaché aux divers services universitaires s'est manifestée au cours de cette année par de nombreux travaux.

On en trouvera la liste dans les annexes de ce Rapport, mais nous tenons à signaler hors cadre, la publication posthume du XII[e] et dernier volume de l'œuvre considérable que notre regretté collègue M. Chauvin, a consacrée à la Bibliographie des ouvrages arabes.

Ce volume que la mort de l'auteur avait laissé inachevé, a paru grâce aux soins pieux de M. Louis Polain, un des disciples fidèles du savant orientaliste.

Faculté de Philosophie et Lettres

M. **Eugène Hubert.** — *Correspondance des Ministres de France accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790.* (Publications de la Commission Royale d'Histoire. in-4°.)

M. **Ch. Michel.** — *Le Décret de Scepsis en réponse à une lettre d'Antigone Ier.* (Revue des Études grecques, t. XXXII. [Vol. commémoratif du Cinquantenaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques.] Paris, 1921, pp. 388 et suiv.)

M. **M. Wilmotte** (1). — 1. *Le Français a la tête épique,* 1 vol. de 189 p. in-12. (Paris, la Renaissance du livre.)

2. *Saint-Evremond critique littéraire,* 1 vol. de 255 p. petit 8°. (Paris, Bossard.)

3. *Charles Potvin,* notice biographique. (Annuaire de l'Académie Royale de Belgique, 121 pp. in-12, 1920.)

4. *Sainte-Beuve et ses derniers critiques.* (Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, nos 4-5, 1920.)

5. *La patrie du Waltharius.* (Revue Historique, t. CXXVII.)

6. *Le Rodlieb.* (Romania, 1916, paru en fin 1918.)

7. *Le roman de Guillaume d'Angleterre.* (Ibid., 1921.)

8. *Les antécédents latins du roman français.* (Mercure de France, 1er mai 1922.)

9. *Un petit problème de casuistique amoureuse.* (Mélanges offerts à M. Bernard Bouvier, 1920.)

10. *Une source latine de la Chanson de Roland.* (Mélanges offerts à M. Gustave Lanson, 1922.)

11. *Discours inaugural de la Section philologique* à la séance d'ouverture de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises. *Bulletin,* t. I)

(1) Les circonstances ayant empêché M. Wilmotte de nous communiquer en 1919-21 sa liste de publications en temps utile, on trouvera ici le relevé des trois années.

12. *Discours de réception de la Comtesse de Noailles*, le 21 janvier 1922. (Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises. *Bulletin*, t. II.)

14. Direction du Moyen-Age et de la Revue Franco-Belge ; collaboration à la Romania, à la Revue de France, à la Renaissance d'Occident, à Orient et Occident, à France et Monde, au Journal des Débats, au Soir (Bruxelles.)

M. **L. Parmentier**. — 1. *Notes sur deux passages d'Euripide*, (dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. I, [1922], pp. 1 sqq.)

2. *Sur le sens méconnu de quelques termes homériques.* (Ibid., pp. 417 sqq.)

3. Divers rapports dans le Bulletin de la Société de Littérature Wallonne (1922).

M. **J.-P. Waltzing.** — 1. *Encore Minucius Felix et Tertullien: la question de la priorité.* (Musée Belge, Revue de Philologie classique, t. 25, pp. 189-196.)

2. *Inscriptions latines de la Belgique romaine*, n°s XVI-XVIII, avec 3 figures. (Ibid., t. 25, pp. 139-144.)

3. *Nouveaux monuments arlonais.* Avec 2 figures. (Ibid., pp. 179-180.)

4. *La colonne historiée de Mayence.* Avec 1 figure. (Ibid , pp. 221-226.)

5. *Inscriptions latines de la Belgique romaine*, nos XIX-XX, avec 4 figures. (Ibid , t. 26, pp. 57-62)

6. *Rapport à l'Académie Royale de Belgique sur un mémoire couronné de M. Georges Hinnisdaels.* (Bulletin de la Classe des Lettres, 1922.)

7. Direction du Musée Belge, revue de Philologie classique, et du Bulletin Bibliographique du Musée Belge (25e et 26e années, 1921-1922.)

M. **H. Vander Linden.** — 1. *L'inauguration de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas et l'installation des Etats Généraux à Bruxelles* (21 septembre 1815) (Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Académie royale de Belgique, 1921, pp. 378-397).

2. *Rapport du jury chargé de juger le concours pour le prix J. De Keyn.* (Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Académie royale de Belgique, 1922, pp. 79-82.)

3. *Deux actes scabinaux écrits à Louvain en 1404 et datés de 1394 et 1401.* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1922, pp. 163-170.)

4. Collaboration à la Revue Historique (Paris), à la Revue Belge de Philologie et d'Histoire (Bruxelles), etc...

M. **J. Mansion.** — 1. *Ferdinand van der Haeghen.* (Notice extraite du Jaarboek der Koninklijke Vlaamsche Academie, 1921, pp. 125-144.)

2. *De Levende Relikwie* (extrait de Dietsche Warande en Belfort, 1921, t. II, pp. 233-247.)

3. *Oud-Gentsche Namenkunde* (dans Leuvensche Bijdragen, t. XIII, pp. 1-48 ; pp. 149-180.)

4. *Na het Congres te Mechelen, De spellingvraag* (extrait de Dietsche Warande en Belfort, 1921, t. II, pp. 310-323.)

5. *Linguistique et Archéologie* (extrait de la Revue Anthropologique, 1921, pp. 197-210.)

6. Collaboration au Bulletin Bibliographique et Pédagogique du Musée Belge, à Dietsche Warande en Belfort, aux Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie, au Nieuwe Taalgids, etc.

M. **Edg. Janssens.** — 1. *Cours de Psychologie, premier traité, la Psychologie empirique.* (2e édition, revue et augmentée, 380 pages, in 8°. Liége, Vaillant-Carmanne.)

2. *Cinq leçons sur la Justice*, 69 pages in-12. (Bruxelles, Société d'Études Religieuses.)

3. *Réponse à un plaidoyer probabiliste*, 2e article. (Revue Néo-Scolastique, novembre 1921, pp. 363 à 378.)

4. *Les lois économiques et les requêtes de la Morale.* (Revue Catholique des idées et des faits, 23 septembre 1921.)

5. *L'actionnariat du travail.* (Même Revue, 18 novembre 1921.)

6. *L'Enseignement de la Religion dans nos collèges* (Même Revue, 25 novembre et 2 décembre 1921.)

7. *Un nouveau Cours d'Economie sociale.* (Même Revue, 9 décembre 1921.)

8. *Libéralisme économique et tradition chrétienne.* (Même Revue, 3 février 1922.)

9. *Ultima verba.* (Même Revue, 10 mars 1922.)

10. *L'Enseignement de la Religion dans nos collèges.* (Même Revue, 2 juin 1922.)

11. *Le sursalaire familial dans nos charbonnages.* (Le Démocrate [Bruxelles] et le Pays. [Liége], 3 mai 1922.)

12. *Les allocations familiales et le libéralisme économique* (Mêmes journaux, 15 mars 1922.)

13. *L'état d'esprit des ouvriers wallons.* (Mêmes journaux, 2 juin 1922.)

14. *Les Prix usuraires.* (Mêmes journaux, 3 juillet 1922.)

15. *Les fausses théories sur le Juste Prix.* (Mêmes journaux, 16 juillet 1922.)

16. *La vraie doctrine du Juste Prix.* (Mêmes journaux, 30 juillet 1922.)

M. **A. Bricteux**. — 1. *Le Hamza*, étude de phonétique et de grammaire arabe. (Paraîtra dans le prochain numéro du Muséon.)

2. *Châtiment de l'infidélité conjugale.* (A paru dans le dernier numéro de la Revue Anthropologique.)

M. **H. H. Fierens-Gevaert.** — 1 *La Peinture à Bruges. Guide historique et critique* (avec index topographique des peintures existant à Bruges). Bruxelles, Paris. Van Oest, 1922. (83 pages et 96 planches.)

2. *Le Musée royal des Beaux Arts de Belgique.* Notice historique, 51 pages, Bruxelles, Weissembruch, 1922.)

3. *Les Maîtres de l'impressionnisme et leur temps.* (Exposition d'art français ouverte le 25 juillet 1922.) Préface du catalogue.

4. *Exposition de primitifs italiens et d'objets d'art de la Renaissance.* (Au Musée Royal des Beaux Arts, 20 octobre 1921.) *Inventaire.*

5. *Exposiçao do Rio de Janeiro.* (Secção belga. Salão de Belas Artes, Catálogo. *A pintura belga no seculo XIX.) (La peinture belge au XIX^e siècle.* Préface du catalogue.)

6. *Dante et l'Art.* (Revue Catholique des Idées et des Faits.)

7. *La Tapisserie flamande.* (Id., 3 mars 1922.)

8. *André Beauneveu.* (Communication au Congrès d'histoire de l'art à Paris, septembre 1921.)

9 Catalogue de l'Exposition Internationale des Beaux Arts de Venise, 1922 Notices sur X. Mellery et Auguste Donnay.

10. *Voyage d'un maître italien du XVII^e siècle en Flandre et en Wallonie.* (Communication faite à l'Académie royale d'Archéologie.)

11. Collaboration au Journal des Débats *(les Fêtes*

Dantesques à Florence), à la CHRONIQUE DES ARTS *(l'impressionnisme français)*, à la JEUNE NOUVELLE *(études sur D. Bouts et Roger del Pasture)*, à la LIBRE BELGIQUE, à l'ART BELGE, à la REVUE FRANÇAISE, etc.

M. **Ant. Grégoire** — 1. Réédition de la CHRESTOMATHIE GRECQUE.

2. Réédition des PRÉPARATIONS D'HOMÈRE, Iliade, chants I, VI et XXII.

3. Réédition du PETIT TRAITÉ DE PRONONCIATION FRANÇAISE (en collaboration avec M. L. Goemans).

4. COURS DE PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE (Syllabus).

5. *Grégoire-Godefroid.* Étude sur les erreurs relatives aux noms propres. (Dans la REVUE DES LANGUES ROMANES, tome LX).

6. *La phonétique comparée des races* (dans la REVUE ANTHROPOLOGIQUE de Paris, 1922).

M. **R. Verdeijen.** — *Les débuts de la Lexicographie Franco-Néerlandaise.* (Compte-rendu dans la REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE. 1922, p. 348-351).

2. Collaboration à la nouvelle édition du GROOT WOORDENBOEK DER NEDERLANDSCHE TAAL de VAN DALE (La Haye, M. Nijhoff).

M. **A. L. Corin.** — 1. Traduction néerlandaise du *sermon de Noël* de *Tauler.* (DIETSCHE WARANDE EN BELFORT, 1922, n° 1, pp. 24-31.)

2. *A propos de la traduction française des sermons de Tauler par le Père Hugueny.* — *Maget* et *iuncfrouwe.* (REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE, 1922, n° 1, pp. 51-58.)

3. *Een verklaring van Doktor Lavx, bijnaam van Thomas Murner.* (LEUVENSCHE BIJDRAGEN, 1922, pp. 213-217.)

4. *Textkritische Vorschläge zur Vetterschen Ausgabe der Predigten Taulers.* (NEOPHILOLOGUS, 1922, pp. 30-39.)

5. *Versuch einer neuen Deutung von « sunu fatarungo » im Hildebrandslied.* (The Journal of English and Germanic Philology, 1922, n° 1, pp. 153-159.)

M. **J. Haust.** — 1. *Le dialecte liégeois au XVII^e siècle. Les trois plus anciens textes* (1620-1630). Edition critique avec commentaire et glossaire, 84 p.

2. *Etymologies wallonnes et françaises* (dans la revue Romania, t. XLVII, pp. 547-578).

3. *Hèstou, un vieux mot et un ancien usage de Stavelot-Malmédy.* (Dans la revue Folklore Eupen-Malmédy-St-Vith, t I, pp. 74-79.)

4. *Etymologies wallonnes et françaises* (dans la Revue de de Philologie et d'Histoire en Belgique, 1^re année, pp. 445-462 et 649-665).

5. *Nos vieux mots* (dans la Vie Wallonne, 2^e année, n^os 1 et 10).

6. *Le tressage de la paille dans la vallée du Geer*, étude dialectale, éditée avec commentaire (dans le Bulletin du Dictionnaire wallon, 11^e année, 1921-22).

7. Notice sur l'ouvrage de M. G. Cohen, *Mystères et Moralités.* (Acad. royale de Langue et de Littérature françaises : Bulletin, 1922, n° 1, pp. 107-111.)

M. **Armand Delatte,** docteur spécial en philologie classique. — 1. *Sur un fragment de Néanthe.* (Musée Belge, 1908, pp. 205-212.)

2. *Un nouveau fragment de Timée.* (Revue de l'Instruction publique en Belgique, 1909, pp. 90-97.)

3. *Un ἱερὸς λόγος pythagoricien.* (Revue de Philologie, 1910, pp. 175-198.)

4. *La Lettre de Lysis à Hipparque.* (Ibid., 1911, 23 pp.)

5. *Orphica.* (Musée Belge, 1913, pp. 125-144.)

6. *Deux nouvelles épigrammes sur des cadrans solaires.* (Musée Belge, 1913, pp. 145-156.)

7. *La Musique au tombeau dans l'Antiquité.* (Revue Archéologique, 1913, I, pp. 318-332.)

8. *Etudes sur la magie grecque* :

I. *Sphère magique d'Athènes.* (Bulletin de Correspondance hellénique, 1913, pp. 247-278 ; trois planches.)

II *Un bas-relief gnostique du British Museum.* (Musée Belge, 1913, pp. 321-337 ; une gravure.)

III. *Amulettes mithriaques.* (Musée Belge, 1914, pp. 1-20 ; trois gravures.)

IV. *Amulettes inédites des Musées d'Athènes.* (Musée Belge, 1914. pp. 21-96 ; quatre planches.)

V. *Ἀκέφαλος Θεός.* (Bulletin de Correspondance hellénique, 1914, pp. 189-249 ; dix figures.)

9. *Etudes sur la littérature pythagoricienne.* (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 217. Paris, Champion, 1915, 314 pp.) Thèse pour l'obtention du titre d'Elève diplômé de l'Ecole des Hautes-Etudes de Paris. Ouvrage honoré du Prix Zographos par l'Association pour l'encouragement des études grecques (Paris).

10. *La Chronologie pythagoricienne de Timée.* (Musée Belge, 1920, pp. 5-13.)

11. *Essai sur la Politique pythagoricienne.* (Bibliothèque de la Faculté, fasc. 29.) Liége, Vaillant-Carmanne, 1922, 295 pp. Thèse pour le doctorat spécial en philologie classique.

12. *Un nouveau livre sur Homère.* (Musée Belge, 1922, pp 25-51).

13. *L'Atlantide de Platon.* Leçon publique faite en séance solennelle de la Faculté de Philosophie et Lettres, le 7 avril 1922. (Musée Belge, 1922, pp. 77-93.)

14. *Senex pavidus futuri ?* Horace. *Art Poétique*, v. 172. (Musée Belge, 1922, pp. 151-153.)

15. Collaboration au BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU MUSÉE BELGE, années 1920, 1921, 1922.

Dans la BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES, ont paru, en 1921-1922, les fascicules XXIX et XXX :

M. **Armand Delatte.** — (Fascicule XXIX) *Essai sur la politique pythagoricienne.* 1 vol., 295 pp. (Dissertation soutenue devant la Faculté pour l'obtention du titre de docteur spécial en philologie classique. En annexe, pp. 293-295 : Vingt thèses, 1922.)

M. **Jules Dechamps.** — (Fascicule XXX.) *Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon,* 117 pp. 1922.

Sont sous presse : des mémoires de MM. Tihon, Haust, Corin.

Faculté de Droit.

M. **Ch. De Jace.** — 1. Rapport au Sénat sur la *Proposition de Loi relative à la prorogation de la loi du 14 février 1919,* autorisant certaines dérogations à la loi des 10 avril 1890-3 juillet 1891, sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. (DOCUMENTS DU SÉNAT, nos 16 et 24, et ANNALES PARLEMENTAIRES DU SÉNAT séances des 30 décembre 1921, 24 janvier, 7 et 9 février, 2 mars 1922.)

2. Développements relatifs à une *Proposition de Loi complémentaire de la loi du 10 mars 1922* autorisant certaines dérogations à la loi du 10 avril 1890 - 3 juillet 1891, sur la collation des grades académiques. (DOCUMENTS DU SÉNAT, n° 77.)

3. Collaboration aux travaux de la Commission des accidents du travail. (Revision de la loi du 24 décembre 1903.)

4. Collaboration aux travaux du Conseil Supérieur du Travail.

a) Discussion de l'avant projet de loi sur le travail à domicile. (Séance plénière du 15 mars 1922.)

b) Rapports sur la mise à exécution de la loi du 14 juin 1921, instituant la journée de huit heures et la semaine de quarante huit heures. (Séance plénière du 31 mai 1922.)

5. Discours prononcé le 4 décembre 1921, en la salle académique. (*Hommage à Léon Fredericq*, Professeur de physiologie à l'Université de Liège. Imprimerie H. Vaillant-Carmanne.)

6. Discours prononcé le 2 avril 1922 à la manifestation de sympathie organisée en l'honneur de M. Armand Julin, Secrétaire-Général du Ministère de l'Industrie et du Travail. (Imprimerie Oscar Lamberty, Bruxelles.)

7. Discours prononcé à l'Inauguration du *Mémorial des Etudiants morts pour la Patrie.* (Journaux de Liége du 19 juin 1922.)

M. **E. Mahaim.** — 1. Note bibliographique sur : *Discours philosophiques d'Hector Denis*, préface M. G. De Greef. Paris, Giard et Prière, 1919, 2 vol. in-8°. (Dans : Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie Royale de Belgique, séance du 12 janvier 1920, pp. 23-24.)

2. *Labor situation in Belgium.* (The Annals of the American Academy of Political and Social Science, vol. XC. n° 179, july 1920, pp. 108-113, Philadelphia.)

3. *L'organisation du travail de la Société des Nations et la Conférence de Washington.* (Revue Economique Internationale, décembre 1920, pp. 1-65. Bruxelles, Goemaere, impr.)

4. *La Conférence Internationale du Travail de Gênes.* [15 juin, 10 juillet 1920.] (Revue de Droit International et de Législation comparée, 1921, n°s 1-2, pp. 160-169. Bruxelles-Weissenbruch, imp.)

5. *Note bibliographique sur* ARMAND JULIN. *Principes de Statistique théorique et appliquée.* T. I: *Statistique théorique*, avec une préface de M. Lucien March. Paris, Rivière, et Bruxelles, Dewit, 1922, 1 vol. in-8°. (BULLETIN DE LA CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, séance du 7 mars 1921, pp. 67-69.)

6. *Le droit international ouvrier.* (REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, vol. 1, n° 3, mars 1921, pp. 307-310.) [Genève].

7. *Rapport du jury chargé de conférer le* PRIX GUINARD *pour la dixième période quinquennale.* [1912-1917]. (MONITEUR BELGE, 19 mai 1921, pp. 4139-4141.)

8. *Henri Pirenne*, (avec un portrait). (LA VIE WALLONNE, 15 août 1921, [1re année n° 12], pp. 529-532. Liége, 7, en Souverain-Pont, G. Thône, impr.)

9. *L'Organisation des consommateurs.* (REVUE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, nos 1-2, octobre-novembre 1921, pp. 1-24.)

10. *La législation sociale en Belgique de 1869 à 1919.* (Dans LES TRANSFORMATIONS DU DROIT DANS LES PRINCIPAUX PAYS DEPUIS CINQUANTE ANS (1869-1919). (Livre du Cinquantenaire de la Société de Législation comparée, t. Ier, pp. 165-175.) Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1922, 1 vol. in 8°.)

11. *Histoire de la Classe des Lettres, sciences économiques.* (Dans L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE DEPUIS SA FONDATION [1772-1922], pp. 249-259. Bruxelles, Lamertin et Hayez, 1922, 1 vol in 8°.)

12. *Rapport sur la 3e question du concours de 1917.* (BULLETIN DE LA CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, séance du 1er mai 1922, n° 5, p. 100.)

13. Collaboration à l'INDÉPENDANCE BELGE, au SOIR, à DEMAIN, à l'ACHETEUR, bulletin mensuel de l'organisation des Consommateurs. (Bruxelles.)

M. **Jean Dabin.** — 1. *Le paiement avec subrogation.* (Dans Revue de Droit Belge, 1921, pp. 19 à 46.)

2. *Liberté du Travail.* (Extrait des Pandectes Belges, t. CXIV, col. 341 à 402.)

M. **Genot Victor.** — *Rapport général sur les travaux de la Commission d'étude des moyens propres à diminuer le degré de pollution des eaux de la Vesdre,* présenté à M. le Ministre de l'industrie, du travail et du ravitaillement. (Moniteur Belge des 3-4 octobre 1921, pp. 8674 et suivantes.)

M. **Moreau Eugène.** — *Note au sujet de la suppression des témoins dans les actes notariés.* (Annales du Notariat et de l'Enregistrement, Bruxelles, 1922, fascicule mars-avril.)

M. **Xavier Janne.** — *A propos du traité de Versailles ; l'article 297 et le « Lucrum cessans ».* (Journal de Droit International, Clunet, Paris, 1922.)

2. *Un cas de responsabilité précontractuelle.* (Journal des Sociétés, 1922.)

3. Collaboration au Journal des Sociétés.

École Spéciale de Commerce.

M. **H. Lonay.** — 1. *Contribution à l'étude des relations entre la structure des différentes parties de l'ovule et la nutrition générale de celui-ci avant et après la fécondation.* (Bulletins de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique, séance du 7 janvier 1922, n° 1, pp. 24-45.)

2. *Genèse et Anatomie des péricarpes et des spermodermes chez les Polygonacées. A. Polygonum aviculare L.* (Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, 3e série, t. XII, 1922, 109 pages, 5 planches.)

3. *Les Plantes économiques des Pays chauds. Les Plantes saccharifères.* — (Conférence publique donnée en la Salle académique en janvier 1922, 4 p.)

M. **A. Delmer.** — 1. *L'industrie charbonnière de Belgique pendant l'année 1921.* (Annales des Mines de Belgique, 1922, t. XXIII, 1re livr.)

2. *La courbe des prix de revient des charbonnages belges pendant l'année 1920.* (Annales des Mines de Belgique, 1922, t. XXIII, 1re liv.)

M. **Odilon Calay.** — Direction et rédaction de l'Actualité, revue mensuelle de Sténographie et de Faits économiques. (Liège, H. Dessain.)

Sur avis favorable du Conseil de perfectionnement, inscription, par le Gouvernement, au nombre des publications dont l'emploi est autorisé dans les établissements d'enseignement moyen soumis au régime des lois organiques : *Cours de Sténographie*, 6e édition.

Faculté des Sciences.

M. **Alfred Gilkinet.** — 1. *Flore fossile des Psammites du Condroz.* (Dévonien supérieur.) (Mémoires de la Société Géologique de Belgique, 1922.)

2. *Plantes fossiles de l'argile plastique d'Andenne.* (Mémoires de la Société Géologique de Belgique, 1922.)

M. **G. Cesàro.** — 1. *Tous les polyèdres symétriques, non superposables ou superposables à leur image, centrés ou non centrés, peuvent être déduits d'un petit nombre de formes embryonnaires très simples, en n'employant que la droite comme élément de symétrie.* (Mémoires in-4° de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts de Belgique, 2e série, t. IV, fasc. VII, Classe des Sciences.)

2. *Sur la Cornetite de Bwana Mkubwa* (Rhodésie du Nord) *et sur la formule de la Cornetite.* (Annales de la Société Géologique de Belgique.)

3. *Sur le diaspore, la libéthénite et quelques autres minéraux du Katanga.* (Loc. cit. En collaboration avec M. M. Bellière.)

4. *L'Albite du Katanga.* (Ibid. En collaboration avec M M. Bellière.)

M. **A. Gravis.** — 1. *Quelles sont les réformes immédiatement réalisables dans les Humanités ?*

2. *Quelle sera la sanction des études humanitaires ?* (Liège, Imprimerie Vaillant-Carmanne, juin 1922.)

M. **Max Lohest.** — 1. *A propos des plis diapirs. Rappel de quelques principes de tectonique.* (Annales de la Société Géologique de Belgique, t XLIV, p. B 94, 1920.)

2. Discours inaugural de la Session de Liège de l'Institut International d'Anthropologie. (Revue Anthropologique, 31e année, p. 262, 1921.)

3. Avec la collaboration de M. Anten. *Le tremblement de terre du 20 février 1921* (Annales de la Société Géologique de Belgique, t. XLIV, p. B. 145, 1922.)

M. **H. Buttgenbach.** — 1. *Description des minéraux du Congo Belge* (5e mémoire). (Extrait des Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, classe des Sciences)

2. *Sur des sables zirconifères et titanifères de la côte Américaine.*

3. *Sur quelques formes de la calcite à notations compliquées.*

4. *Sur les grenats de Bastogne et de Salm-Château.*

(Extraits des publications de la Société Géologique de Belgique).

M. **Charles Fraipont.** — 1. *A propos de la roche éruptive de Voroux-Goreux.* (Annales de la Société Géologique de Belgique, t. XLII, Bulletin.)

2. (Avec **P. Teilhard de Chardin**). *Note sur la présence dans le tertiaire de Belgique d'un* Condylarthré *appartenant au groupe des* Hyopsodus. (Académie Royale de Belgique, classe des Sciences, Bull., pp. 356-360, 1921.)

3. Rapport sur le travail de G. Lorié : *Le diluvium ancien de la Belgique et du Nord de la France.* (Annales de la Société Géologique de Belgique, t. XLII. Mém.)

4. *Psilophyton et robustius.* (Dans le Couvinien Belge, [dévonien inférieur]). (Ibid , Bull.)

5 *La faune des schistes d'Angers (Ordovicien) du sondage de Berdaillet à Barenton (Manche),* avec **R. Anthoine**. (Ibid.)

6. Analyse de M Boule. *Les hommes fossiles. Eléments de paléontologie humaine.* (Ibid., t. XLIV.)

7. *Notions de géologie générale, géologie appliquée, géographie physique, hydrologie,* (avec d'**Andrimont et Anthoine**). (1 vol. 218, VII pp. Bruxelles, Bothy.)

8. *Sur le diagnostic du sexe du crâne humain,* (avec **Stockis**). (Paris-Médical, 10e année, n° 44.)

9. *Les Wallons et les Flamands.* (Revue Anthropologique, t. XXXII, Paris, 1922.)

10. *Emile Houzé.* (Ibid.)

M. **M. Guillemin.** — *Les lignes d'influence et leurs applications.* (Revue Universelle des Mines, année 1922, 6e série, t. XIII, nos 5 et 6.)

M. **L. Counson.** — 1. *Les bornes de l'atmosphère.* (Ciel et Terre, pp. 1-9, novembre 1921.)

2 *Observation de la lumière zodiacale.* (Ciel et Terre, mai 1922.)

3. *Travaux pratiques du laboratoire de candidature.* (Manuel, in-8° de 140 p. Pholien, éditeur.)

M. **Jean Anten.** — 1. *Sur la présence de sillimanite dans les sables tertiaires au Nord de Visé.* (Ann Soc Géol de Belgique, t. XLIV, p. B. 74, 1920.)

2. *Sur le relief comparé des plateaux de Losheimerwald et de la Baraque Michel.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XLIV, 1921.)

3. *Sur l'origine des roches tourmalinifères du poudingue d'Ombret.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XLV, 1921.)

4. *Sur la répartition des minéraux denses dans des sables d'âges divers en Belgique,* (suite). (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XLV, 1922.)

5. En collaboration avec M. le professeur **Lohest :** *Le tremblement de terre du 20 février 1921.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XLIV, p. B. 145, 1921.)

M. **L. Fouarge.** — *Sur une classe de déterminants.* (Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège.)

M. **A. Rassenfosse,** Docteur en Sciences, Chef des travaux pratiques de Chimie Générale. — Traité élémentaire de Chimie Industrielle, 207 p., 110 figures hors texte. (Imprimerie Pholien. Liège, 1922.)

M. **Marcel Winants,** Docteur en sciences, Répétiteur des cours de cristallographie et de minéralogie. — 1. *Les coniques diamétrales des cubiques planes.*

2. *La matière inanimée - Chimie - Cristallographie - Minéralogie.*

3. *L'arc trigonométrique est un nombre abstrait.*

4. *Une fonction discontinue en cristallographie.*

(Ces quatre articles ont paru dans le Bulletin Scientifique de l'Association des Élèves des Écoles Spéciales. Liège, 1921 et 1922).

5. *Applications géométriques de la Cristallographie,* 1re partie. (L'Enseignement Mathématique, de Paris-Genève, janvier 1922.)

6. Collaboration au JOURNAL DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES et à la REVUE DE MATHÉMATIQUES SPÉCIALES, de Paris. (Librairie Vuibert), et à Mathesis, (Bruxelles-Paris).

M. **J. Mélon,** chef de travaux de minéralogie et cristallographie. — 1. *Sur la forme cristalline de l'atoxyl et sur ses caractères d'identification au microscope.* (BULL. DE LA CLASSE DES SCIENCES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 1922, n° 4, pp. 150-158.)

2 *Galène, Ankérite, Barytine et Blende de Puertollano.* (ANN. SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, t. XLV.)

M. **Albert Pâquet,** assistant du cours de chimie analytique. — 1. *Etude sur les procédés récents de vulcanisation du caoutchouc ;*

2. *Etude du fonctionnement de la nouvelle pile Féry ;*

(Dans le BULLETIN SCIENTIFIQUE DE L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES DES ÉCOLES SPÉCIALES.)

3. *Etude sur la catalyse des corps gras industriels ;*

4. *Etude sur la synthèse de l'ammoniaque ;*

5. *Etude sur l'aluminium et ses différents alliages ;*

(Dans le BULLETIN SCIENTIFIQUE DE L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES SORTIS DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE)

6. Chargé, au Congrès du 75e anniversaire des ingénieurs A. I. L. G., de présenter, dans la section des industries chimiques, le mémoire de M FICHOUX, sur la carbonisation moderne du bois.

M. **F. Carpentier,** assistant de zoologie. — 1. *Ptérothorax et prothorax ; étude des segments thoraciques d'un orthoptère « Tachycines asynamorus ».* (ANN. SOC. ENT. BELG., 1921.)

2. *Comment on pourrait étudier les insectes.* (BULL. MENS. NATUR. BELG., 1922.)

3. Plusieurs articles bibliographiques dans la REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES, Brux., 1921-1922

Faculté de Médecine.

M. **F. Schiffers.** — 1. *Démonstration d'un kyste dermoïde sous-maxillaire.* (Soc. Belge d'Otologie.)

2. *Démonstration de préparations microscopiques diverses : Sarcome de l'amygdale, actinomycose, pyolabyrinthite, otosclérose.* (Idem.)

M. **Léon Fredericq.** — 1. Archives Internationales de Physiologie, vol. XVII, XVIII, XIX. (En collaboration avec M. **Heger**).

2. *Nos sensations et le monde extérieur.* (Arch. Intern. de Physiol., 1921-22, v. XVII, p. 110.)

3. *Exploration graphique des battements de l'oreillette gauche par la sonde œsophagienne.* (Arch. Intern. de Physiol., 1921-22, v. XVII, p. 226.)

4. *Le sens de la pesanteur dans la queue de Scyllium.* (Arch Intern. de Physiol., 1922, v. XIX, p. 251, 1 fig.)

5. *Pulsation du cœur de Scyllium catulus en l'absence d'urée.* (Arch. Intern. de Physiol., 1922, v. XIX, p. 253, 2 fig.)

6. *Action du milieu marin sur les Invertébrés.* (Arch. Intern. de Physiol., 1922, v. XIX, p. 309, 29 fig.)

7. *Action du milieu marin sur les Invertébrés.* (Bull. Acad. Royale Belg., classe des sciences, séance du 1er juillet 1922.)

8. *Rapport du Jury du prix quinquennal des Sciences médicales.* (Période 1916-1920.) (Moniteur Belge.)

9 *Dans la nouvelle Belgique.* (Bulletin de l'Acad. Royale de Belg., classe des Sciences, octobre 1922.)

M. **P. Troisfontaines.** — 1. *A propos du traitement préventif de la syphilis.* (In Bulletin de la Société Française de Dermatologie et de Syphiligraphie, juin 1922.)

2. Analyses diverses : passim.

M. **Ch. Julin.** — 1. En collaboration avec M. **A. Robert,** Chef des travaux de zoologie à la Sorbonne : *Sur l'organogenèse dans les blastozoïtes de Perophora.* (COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, t. 171, Paris.)

2. *Rapport sur les décisions prises à la réunion de la section d'Océanographie biologique de l'Union internationale des Sciences biologiques.* (BULL. DE L'ACAD. ROYALE DE BELGIQUE, classe des Sciences, 1921.)

3. *Allocution prononcée à l'Assemblée générale de 1921, comme Président d'honneur de la Société Zoologique de France.* (BULL. SOC. ZOOL. DE FRANCE, t. XLVI. Paris.)

4. *La formation des feuillets germinatifs chez le pigeon.* Communication et démonstration faites à l'Association des Anatomistes. Session de Paris (COMPTES-RENDUS DE L'ASSOCIATION DES ANATOMISTES, 1921.)

5. *Les premières phases du développement du pigeon.* Communication et démonstration de préparations et de microphotographies, présentées à la réunion biologique de Bordeaux. (COMPTES-RENDUS DE LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE. Paris, t. LXXXIV, 1921.)

6. *Sur la formation du sang et de l'endothélium des vaisseaux dans l'aire vasculaire et l'aire embryonnaire du pigeon.* (Communication et démonstration faites à la Réunion Biologique de Lille, 1921.)

7. *Histoire de l'Institut d'Anatomie de l'Université de Liège.* Discours prononcé lors de la manifestation en l'honneur du fondateur de cet Institut, M. Auguste SWAEN, à l'occasion de sa promotion à l'éméritat. (*Liber memorialis.* Liége, 1921).

8. Rapport sur le prix P. J. et E. Van Beneden. *Embryologie et Cytologie.* (BULL. DE L'ACAD. ROYALE DE BELGIQUE. Classe des Sciences, 1921.)

9. En collaboration avec M. **A. Robert,** Chef des travaux de Zoologie à la Sorbonne. *Nouvelles observations sur la formation de l'organe cardio-péricardique et de l'épicarde*

chez l'ozooïde de Distaplia (COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, t. 173. Paris.)

10. Note sur deux travaux de M. le docteur Georges LEPLAT. *De la musculature interne de l'œil de quelques Reptiles. Sur le développement de la musculature interne de l'œil des Reptiles.* (BULL. DE L'ACAD ROYALE DE BELGIQUE, classe des Sciences, 1921.)

M. **F. Fraipont.** — 1. *Du Placenta prævia et de son traitement* (dans LIÉGE-MÉDICAL).

2. *A propos du diagnostic précoce du cancer utérin.* (IDEM.)

3. *Un cas de lipome rétropéritonéal juxta-rénal.* (IDEM.)

4. *Ictère grave (atrophie jaune aiguë du foie) chez la femme enceinte.* (IDEM.)

M. **Lucien Beco.** — 1. Rapport sur la mémoire de MM. de Stella et Hoorens, intitulé : *Nouveaux aperçus sur la physiologie du cervelet à propos d'une opération de tumeur de l'angle pontocérébelleux* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE, n° 11, 31 décembre 1921.)

2. *Sur l'action physiologique de quelques substances du groupe de la digitale.* (ARCHIVES INTERNATIONALES DE PHYSIOLOGIE, vol. XVIII, dédié à Léon Frédericq, août-décembre 1921.)

3. *Encéphalite épidémique chronique, syndrome Parkinsonnien post-encéphalitique* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÉGE, mai 1922.)

4. *Action des extraits du lobe postérieur de l'hypophyse sur le chien.* (Communication présentée à la troisième réunion Neurologique internationale et discussion. Paris, 2-3 juin 1922.)

M. **P. Nolf.** — 1. Discours prononcé à la cérémonie universitaire pour fêter le *cinquantième anniversaire de doctorat du professeur Léon Fredericq.* (LIÉGE MÉDICAL, 10 décembre 1921.)

2. *Les extraits aqueux d'organes ne contiennent pas de prothrombine.* (Comptes-rendus des séances de la Soc. de Biol., 1921, t. XXXV, p. 1116.)

3. *Action coagulante du chloroforme sur le plasma du chien.* (Arch. Intern de Physiol., 1921, t. XVIII, pp. 549-571.)

4. *Le choc tromboplastique de l'oiseau.* (Ibidem, 1922, t. XVII, pp. 271-336.)

5. *De l'autohémolyse du chien.* (Comptes-rendus des séances de la Soc. de Biol., 1922, t. LXXXVII, pp. 378-381.)

6 *Notice sur Constant Vanlair* (dans l'Annuaire de l'Académie Royale de Belgique, 1922, 27 p.).

7. *Action du plasma d'oiseau sur l'anse intestinale isolée.* (Bull. de l'Acad. Royale de Belgique. Classe des Sciences, 1922, nº de juillet.)

M. **J. Duesberg.** — 1. *Sur l'organisation de l'enseignement médical aux Etats Unis.* (Arch. Médicales Belges, janvier 1922.)

2. *Sur la régénération du système nerveux central et des ganglions spinaux dans la queue des Amphibiens.* (Comptes-rendus de la Session du Congrès des Anatomistes tenu à Gand, mars 1922.)

M. **Ch. Willems.** — 1. *A propos des lésions déformantes de la hanche.* (Société Belge de Chirurgie, novembre 1921.)

2. *Indications for active immediate mobilization in treatment of joint injuries.* (Annals of Surgery octobre 1921.)

3. *Résultats éloignés de lésions articulaires graves, traitées par la mobilisation active immédiate.* (Réunion à Liège de la Société Belge de Chirurgie, juin 1922)

4. *La méniscite.* Leçon faite à la clinique chirurgicale de l'Université de Liège. (Le Scalpel, août 1922)

5 *L'élévation du bras après l'amputation du sein.* (Bruxelles Médical, septembre 1922.)

6. *Technique de la découverte de voies biliaires.* (Archives Franco-Belges de Chirurgie, septembre 1922.)

7. *Technique de l'opération de la fracture de la rotule.* (Archives Médicales Belges, août 1922.)

8. Discours prononcé à l'Académie de médecine de Belgique dans la discussion de la réforme des études médicales.

9 Rapports et discussions à l'Académie de Médecine de Belgique, à la Société Belge de Chirurgie, etc.

M. **L. Weekers.** — 1. *Contribution à l'origine de l'humeur aqueuse.* (Arch. Internat. de Physiol., 1921, p. 200.)

2. *Recherches expérimentales concernant l'irritation sympathique.* (Bull. de l'Académ. de Méd , novembre 1921.)

3. En collaboration avec M. **Halkin.** *Hyperhémie paroxystique récidivante des paupières.* (Arch. d'Ophtalmologie, 1921, p. 641.)

4. *Le larmoiement.* (Liége Médical, 1921, juillet)

5. *L'opération de Barraquer.* (Bullet. de la Soc. Belge d'Opht., décembre 1921.)

6 *Œdème des paupières et Syphilis.* (Bullet. de la Soc. Belge d'Opht., décembre 1921.)

7. En collaboration avec M. **Colmant.** *Phlyctènes oculaires et adénopathie trachéo-bronchique.* (Arch. d'Ophtalmol., février 1922.)

8. *L'inégalité pupillaire provoquée dans le diagnostic de la tuberculose.* (Liége Médical, mars 1922.)

9. *Le drainage permanent du vitré, dans le glaucome.* (Arch. d'Ophtalmologie, 1922, p. 279)

M. **L. Delrez.** — 1. *La coagulation du sang dans les cavités séreuses.* (Archives Intern. de Physiologie, vol. XVIII.)

2. *Complications graves de l'appendicite aiguë.* (Liége Médical, XIV, n° 52.)

3. *Anévrysme de la fémorale*, etc. (ANNALES DE LA SOC. BELGE DE CHIR., 29e année, nº 3.)

4. *Arthrite traumatique à infection exclusivement anaérobie.* (IBID. ID.)

5. *Syndrome migraineux, résection du ganglion sympathique cervical.* (IBID., nº 6.)

6 *Rupture traumatique de tout l'appareil ligamentaire du genou.* (IBID., ID.)

7. *Scapula elevata.* (ANN. DE LA SOC. MÉDICO-CHIR. DE LIÉGE, juin 1922.)

8. *A propos des néoplasmes du côlon.* (IBID., juillet 1922.)

9. *Traitement opératoire du torticolis congénital.* (ARCH. FRANCO-BELGES DE CHIRURGIE, XXV, nº 2.)

10. *Séro et vaccinothérapie dans les affections ostéo-articulaires.* (Rapport au 30e Congrès français de Chirurgie. Strasbourg, octobre 1921.)

M. **Henri Fredericq**. — 1. *Séquelles de l'intoxication par les gaz de combat.* (Rapport présenté à la 5me Conférence interalliée pour l'étude des questions intéressant les invalides de la guerre Paris, 1921.) (Réimpression.)

2. *Vasodilatation locale due aux acides aminés.* (COMPTES-RENDUS DE LA SOC. BELGE DE BIOLOGIE, 24 juin 1922.)

3. *Action des acides aminés sur le métabolisme des organes isolés.* (IBID., même date.)

4. (En collaboration avec M. **Louis Mélon.**) *Les dérivés xanthiques, poisons paralysants du sympathique.* (IBID., 25 février 1922.)

5. (En collaboration avec M. **Louis Mélon.**) *Les dérivés xanthiques, poisons paralysants du sympathique*, deuxième communication. (IBID., 29 avril 1922.)

6. (En collaboration avec M. **Louis Mélon.**) *Action antagoniste de la caféine et de l'adrénaline sur l'intestin isolé.* (IBID., 27 mai 1922.)

7. (En collaboration avec MM. **Emile Terroine, Louis Braye** et **Marcel Moreau.**) *Action cardiaque des corps du groupe de l'aniline.* (Archives Internationales de Physiologie, 1922. A l'impression.)

8. Analyses et notes bibliographiques diverses dans les Archives Médicales Belges et Bruxelles-Médical.

M. Dr **Hogge Albert.** — 1. a) *Anesthésie au protoxyde d'azote.* (21e session de l'Association Française d'Urologie, Strasbourg, octobre 1921, p. 198.)

b) Discussion sur *les infections staphylococciques* (Id., 408.)

2. *Traitement chirurgical des tuberculoses rénales.* (Liége-Médical, avril 1922.)

3. *Lithiase réno-urétérale double infectée.* (Société Médico-Chirurgicale de Liége, mai 1922.)

4. *Infection urinaire chez les enfants.* [Discussion] (Société Médico-Chirurgicale de Liége, février 1922.)

5. *Bactériurie et éliminations microbiennes.* (Liége-Médical, 25 juin 1922.)

6. *De l'avantage des séances courtes et répétées dans l'application de la haute fréquence.* (Soc. Belge d'Urologie, 2 juillet 1922.)

7. *Infections et intoxications chez les urinaires chirurgicaux.* (Encyclopédie Française d'Urologie, vol. VI.O. Doin, Paris.)

M. **F. Schoofs.** — 1. *L. L. de Koninck*, notice nécrologique. (Journ. de Pharmacie de Belgique, 13 novembre 1921, p. 799)

2. *Th. Chandelon*, notice nécrologique. (Journ. de Pharmacie de Belgique, 20 novembre 1921, p. 817.)

3. *Addition de glucose aux confitures.* (Conseil Supérieur d'Hygiène, 9 janvier 1922.)

4 *Composition du miellat.* (Bull. de la Société Chimique de Belgique, février 1922, p. 51.)

5. *Falsifications de savons pendant la guerre.* (Société d'Hygiène et de Salubrité Publique de la Province de Liége, juin 1922.)

M. **Eug. Stockis.** — 1. *Les études criminologiques.* (Discours d'ouverture de la section de criminologie de l'Institut international d'anthropologie, 1921. (Revue Anthropologique, 1921, p. 414.)

2. *A propos de la réforme des études médicales.* (Bull. de l'Académie de Médecine de Belgique, 1921.)

3. *Compte-rendu du 6e Congrès de médecine légale.* (Revue de Droit Pénal, 1921)

4. *Compte-rendu de la section de criminologie de Liège*, 1921. (Revue Anthropologique, 1921, p. 417)

5. *Recherches médico-légales sur le diagnostic des plaies par armes à feu* (Revue de Droit Pénal et Arch. int de Médecine Légale, 1922, p. 17.)

6. *Les caractères ethniques du dessin papillaire.* (Revue Anthropologique, 1922, p. 89.)

7. *L'oxyde de carbone dans les plaies par armes à feu* (Revue de Droit Pénal, 1922, p. 250.)

8 *L'identification dactyloscopique des cadavres.* (Id. Id., 1922, p. 255.)

9. *La radio-belinographie judiciaire.* (Id. Id., 1922, p. 396.)

10. *Un cas d'accouchement post-mortem.* (Id. Id., p 429.)

11. *L'hérédité et la parenté dans les types dactyloscopiques.* (Id. Id., 1922, p. 431.)

12. *Caractérisation des plaies d'entrée par coups de feu.* (Annales de Médecine Légale, Paris, 1922.)

13. *La luminescence ultra-violette en médecine légale* Rapport au VIIe Congrès de médecine légale, Paris, 1922. (Annales de Médecine Légale, 1922.)

Collaboration à la Revue de Droit Pénal et de Criminologie, Annales de Médecine Légale, Liége-Médical, Revue Anthropologique, etc.

Conférences et cours publics : *Conférence publique sur la Criminologie.*

M. **L. Plumier-Clermont.** — 1. *L'action vaso-constrictive de l'adrénaline et de la strychnine étudiée par un procédé peu connu.* (Archives Internationales de Physiologie, t. XVIII, p. 434-445, 1921.)

2. *L'infection des voies urinaires chez l'enfant.* (Liége-Médical, 26 mars 1922.)

3. *Tumeur cérébrale chez un enfant de huit mois.* (Liége-Médical, 7 mai 1922.)

M. **H. de Winiwarter.** — 1. *Notes cytologiques relatives à l'hypophyse.* (Compte-rendu de la Société Belge de Biologie, novembre 1921.)

2. *Chiasmatypie et Réduction.* (Ibid , décembre 1921.)

3. *Divisions de maturation normales et anormales chez les mammifères.* (Ibid., avril 1922.)

4. *La production expérimentale d'un sarcome.* (Liége-Médical, janvier 1922.)

5. *Correction opératoire de l'insuffisance du quatrième doigt.* (Ibid., n° 3, janvier 1922.)

6. *Ovogenèse de la zone corticale définitive de l'ovaire de chatte.* (Compte-rendu de la Société des Anatomistes, Gand, 1922.)

M. **Henri, J., Fauconnier D. D. S** — *Hémorragie tardive après extraction dentaire.* (Revue Belge de Stomatologie 1921.)

M. Dr **Brouha,** agrégé spécial, professeur à l'Ecole des Sages-Femmes. — 1. *Les Métrorrhagies.* (Liége-Médical, 1921.)

2. *Un cas de grossesse tubaire rompue compliquant un fibrome utérin avec quelques considérations sur le rôle du corps jaune.* (Compte rendu de la Société Belge de Gynécologie et d'Obstétrique, 1921.)

3. *A propos du traitement chirurgical du Placenta prævia.* (Gynécologie et Obstétrique, t. V, nº 3.)

M. Dr **L. de Munter**. — *Traitement physiothérapique de la scoliose.* (Rapport présenté au Congrès de Radiologie et de Physiothérapie tenu à Londres, le 7, 8, 9, 10 juin 1922.)

M. Dr **M. Walrin**, Chef de travaux de la clinique obstétricale et gynécologique. — *Le système neuro-glandulaire pendant la grossesse.* (Dans Liége-Médical, 21 mai 1922.)

M. Dr **Jules Voncken**, Assistant d'anatomie et de médecine opératoire. — *Les fausses appendicites* (en collaboration avec le Docteur **Reynders**). (Société Belge de Chirurgie, 17 juin 1922.)

M. Dr **Georges Leplat**, assistant d'embryologie. — 1. *De la musculature interne de l'œil de quelques reptiles.* (Acad. Royale de Belgique, Cl. des Sciences, décembre 1921.)

2. *Sur le développement de la musculature interne de l'oeil des reptiles.* (Idem.)

3 *De la circulation sanguine intraoculaire et de son importance en clinique.* (Soc. Médico-Chir. du Brabant et Scalpel, 15 avril 1922.)

4. *Recherches sur le développement du cône papillaire de l'œil des reptiles.* (Compte rendu de l'Assoc. des Anatomistes, Gand, 1922.)

5. *La protéinothérapie par les injections de lait.* (Liége-Médical, mai 1922.)

M. Dr **Paul Fabry**, assistant de Bactériologie à l'Université. — 1. *La sérothérapie antidiphtérique.* (Liége-Médical, 1921.)

2. *La mesure de la pression artérielle par la méthode auscultatoire.* (Liége-Médical, 1922.)

3. *Le principe bactériophage.* (Annales de la Société Médico-Chirurgicale de Liége, juin 1922. Liége-Médical, 1922.)

4. *Modifications biologiques du Bactérium coli en milieux phéniqués.* (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, 5 novembre 1921, p. 884, t. LXXXV.)

5. *Etude de l'agglutination du Bactérium coli modifié par le phénol.* (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, 5 novembre 1921, p. 886, t. LXXXV.)

6. *A propos du Bactérium coli modifié ne fabriquant plus d'indol.* (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, 25 février 1922, p. 517, t. LXXXVI.)

7. *Note sur le Bacille coli modifié ne produisant plus d'indol.* (Comptes rendus de la Société de Biologie, 27 mai 1922, p. 113, t. LXXXVII.)

8. *Autolyse microbienne transmissible obtenue par antagonisme microbien.* (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, 1er juillet 1922, p. 369, t. LXXXVII.)

M. **M. Lavoye**, assistant de pharmacie. — *Application de la Résorcine en analyse minérale qualitative.* (25 décembre 1921, dans le Journal de Pharmacie de Belgique.)

M. le Dr **Jacques Roskam**, assistant de clinique médicale. — 1. *De l'action des injections intra-veineuses de gélatine sur le nombre des hématies.* (Archives internationales de Physiologie. Volume dédié à Léon Fredericq, t. XVIII, 1921, pp. 464-473.)

2. *Fonction antixénique, plasma et globulins* (plaquettes). (Comptes-rendus des séances de la Société de Biologie t. LXXXV, 1921, pp. 733-735.)

3. *Les facteurs du temps de saignement.* (Ibidem, t. LXXXVI, 1922, pp. 298-300.)

4. *Le rôle du plasma dans l'agglutination des globulins* (plaquettes). (Ibidem, t. LXXXVI, 1922, pp. 733-735.)

5. *Action de quelques sels sodiques et du froid sur l'emplaquettement des particules étrangères.* (Ibidem, t. LXXXVI, 1922, pp. 980-981.)

6. *Le rôle du plasma dans l'agglutination des globulins* (plaquettes). *A propos de la note de P. Govaerts.* (Ibidem, t. LXXXVII, 1922, pp. 88-90.)

7 *Pathogénie des hémorragies incoërcibles des purpuriques.* (Ibidem, t. LXXXVII, 1922, pp. 90-92.)

8. *Quelques faits nouveaux concernant l'emplaquettement des particules étrangères.* (Ibidem, t. LXXXVII, 1922, pp. 377-378.)

9. *Action du chlorhydrate de cocaïne sur l'emplaquettement des particules étrangères et la coagulation plasmatique.* (Ibidem, t. LXXXVII, 1922, sous presse.)

M. le Dr **Fritz Albert,** assistant de clinique chirurgicale. — 1. *Rapport sur 10 cas de perforation d'ulcères gastriques ou duodénaux opérés à la clinique chirurgicale.* (Société Belge de Chirurgie.)

2. *3 nouveaux cas de méningite post-traumatique traités et guéris par les ponctions lombaires.* (Société Belge de Chirurgie.)

3. *Un cas d'ostéochondrite coxo-fémorale juvénile.* (Société Médico-Chirurgicale de Liège.)

4. *Le traitement du tétanos.* (Liége-Médical.)

5. *Le traitement de la méningite post-traumatique par la ponction lombaire.* (Liége-Médical.)

6. *A propos du traitement des ulcères gastriques et duodénaux perforés en péritoine libre.* (Liége-Médical.)

7. *La vaccination anti-staphylococcique.* (Liége-Médical.)

8. *Le traitement actuel de traumatismes du genou.* (Société Belge de Chirurgie.)

9. *Ostéomyélite aiguë du tibia traitée par la trépanation et l'anti-vaccination.* (Société Belge de Chirurgie.)

M. le Dr **Louis Christophe,** assistant de clinique chirurgicale. — 1. *Recherches sur les greffes osseuses.* (Presse Médicale, 12 mars 1921.)

2. *Note sur le mécanisme de l'ostéogénèse de réparation et le processus de résorption de certains greffons osseux morts.* (Compte-rendu Société de Biologie, t. LXXXV, p. 271, 25 juin 1921.)

3. *Le traitement de la névralgie du trijumeau. Section de la racine postérieure du ganglion de Gasser. Technique américaine.* (Archives Franco-Belges de Chirurgie, n° 3, décembre 1921.)

4. *L'étiologie de l'ulcus récidivant et de l'ulcère gastro-jéjunal.* (Archives des maladies de l'appareil digestif, Paris, août 1922.)

5. *La théorie des infections focales et les travaux de Rosenow.* (Liége-Médical, novembre 1921.)

M. le Dr **Divry,** assistant de psychiâtrie. — 1. *A propos des troubles nerveux et psychiques consécutifs au sevrage de la morphine.* (Bull. de la Société de Médecine Mentale de Belgique, nos 188, 189, octobre-décembre 1921.)

2. *A propos du traitement de l'épilepsie par la phényléthylmalonylurée (luminal ou gardénal).* (L'Eucéphale, Paris, n° mars et avril 1922.)

M. le Dr **Richard Erpicum,** Assistant de la clinique urologique. — 1. *Les rétentions vésicales d'urine.* (Liége-Médical, n° 3, 15 janvier 1922.)

2. *Le symptôme douleur.* (LIÉGE-MÉDICAL, nº 19, 7 mai 1922.)

3. *La Tuberculose rénale.* (LIÉGE-MÉDICAL, nº 29, 16 juillet 1922).

M. **E. Foret,** ancien interne de la Clinique urologique. — 1. *L'anesthésie au protoxyde d'azote.* (LIÉGE-MÉDICAL, 17 décembre 1921.)

2. *Troubles vésicaux d'origine nerveuse.* (LIÉGE-MÉDICAL, 14 mai 1922.)

Faculté Technique.

M. **H. Hubert.** — 1. Direction de la REVUE UNIVERSELLE DES MINES, etc.

2. Publication dans cette revue de nombreux articles de bulletin et de bibliographie, notamment : *L'acier Stainless. — Son histoire, ses propriétés et ses usages.*

M. **E. Nihoul.** — *Nature de la Surface Liquide. Son intervention dans les colloïdes.* (BULLETIN SCIENTIFIQUE DE L'ASSOCIATION DES ELÈVES DES ECOLES SPÉCIALES, janvier 1922)

M. **Omer De Bast.** — *Prédétermination expérimentale du courant d'excitation des alternateurs par la méthode de Potier.* (BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS SORTIS DE L'INSTITUT ÉLECTRO TECHNIQUE MONTEFIORE, 1922.)

M. **P. Fourmarier.** — 1. *Un échantillon intéressant de calcaire frasnien.* (ANN. SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, t. XLV, *Bull.*)

2. SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE Rapport du secrétaire général, présenté à l'assemblée générale du 16 octobre 1921. (IBIDEM, t. XLV, *Bull.*)

3. *La géologie de la région du Djebel Slata (Tunisie).* (IBID., t. XLV, Mém.)

4. *Echantillons de sels potassiques d'Alsace.* (IBIDEM, t XLV, *Bull.)*

5. *A propos de mon mémoire sur la tectonique du Brabant.* (BULL. SOC. BELGE DE GÉOL., etc., t XXXI, 1922)

6. *L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation (1772-1922).* Histoire de la Classe des Sciences. — Sciences minérales. (Bruxelles, 1922.)

7. CONGRÈS GÉOLOGIQUE INTERNATIONAL. *Livret-guide de la XIIIe session (Belgique, 1922). Excursion A 1 : Traversée orientale de la Belgique. d'Arlon à Beeringen.* (En collaboration avec M. **Max Lohest.**)

8. CONGRÈS GÉOLOGIQUE INTERNATIONAL. *Livret-guide de la XIIIe session (Belgique, 1922). Excursion B2 : Environs de Spa*

9. CONGRÈS GÉOLOGIQUE INTERNATIONAL. *Livret-guide de la XIIIe session (Belgique 1922) Excursion C2 : Tectonique générale des terrains paléozoïques de la Belgique.*

M. **Ch. Hanocq.** — 1. *Note sur la Poulie Bollen* (REVUE UNIVERSELLE DES MINES, nos des 1er et 15 déc. 1921, 6e série, t. XI, nos 5 et 6.)

2. *A propos du Calcul des pertes de charge dans les conduites forcées.* (REVUE UNIVERSELLE DES MINES, no du 1er février 1922, 6e série, t. XII, no 3.)

M. **A. Renier,** chargé de cours. — 1 *Les traits squelettiques de la structure de nos bassins houillers.* (BULL. ASSOC. ING., Liége, 3e série, t. XLI, pp. 87 91 et t. XLII, pp. 43-52.)

2. *Le rôle de l'anticlinal de Fraipont.* (ANN. SOC. SCIENTIF., Bruxelles, t. XLI, doc. et compte rendu, pp. 248-250.)

3. Rapport sur le mémoire de M R. Cambier : *Etude sur les failles du bassin houiller belge dans la région de Charleroi.* (ANN. SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, t. XLIII, pp. M. 149-156.)

4. *Contributions à l'étude stratigraphique du bassin houiller de Charleroi. Trois gîtes nouveaux du niveau marin sous la couche Duchesse.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XLIV, pp. B. 126-129.)

5. *Glanes de paléontologie houillère.* (Ann. Soc. Scientif. Bruxelles, t. XLI, doc. et compte-rendu, pp. 367-372.)

6. Rapport sur le mémoire de M. Humblet : *Les couches inférieures des Plateaux de Herve. Leurs relations avec le bassin de Liége.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XLIV, pp. M. 143-145.)

7. *Premières observations sur le tremblement de terre du 19 mai 1921.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XLIV, pp. B. 175-176.)

8. *Stratigraphie du Westphalien.* (Congrès Géolog. Intern. Livret guide pour la XIIIe session. Belgique, 1922. Excursion C 4. Broch. de 39 p. et 5 pl. (Liége. Imp. Vaillant-Carmanne.)

M. **J. Carlier-Mayer**, répétiteur honoraire. — 1. Congrès Scientifique International de Liége. *La locomotive à turbine et le moteur Diesel et semi-Diesel appliqués à la locomotive. (Traction dépendante ou indépendante.)*

2. Institute of transport de Londres (mai 1922).

3. Foreign railway practice.

4. Modern transport de Londres (27 mai 1922). *Electric and Internal Combustion locomotives.*

M. **H. Chauvin**, chef de travaux à l'Institut électro technique Montefiore. *Avant-projet de captation des énergies hydrauliques belges, combinée avec la suppression des crues du bassin de la Meuse et la création de grandes voies navigables.* (Revue Universelle des Mines, 1921.)

M. **A. Pirlot**, chef de travaux de chimie industrielle. 1. *Analyse de l'eau.* (Imprimerie Lahaye et C°, Liège.)

2. *Essais physiques et chimiques sur les ciments.* (Imprimerie J. Brandts et C°, Liége.)

3. *Note sur la vulcanisation du caoutchouc.* (Bulletin Scientifique de l'A. E. E. S., avril 1922.)

4. *La consommation en combustible et les pertes en acide dans la concentration de l'acide sulfurique.* (Bulletin Scientifique de l'A. E. E. S., mai 1922.)

M. **Batta Georges,** chef de travaux de chimie industrielle.
1. *Les acétates de cellulose.* (Journal de Pharmacie de Belgique, n° 1, 1922.)

2. *L'application du dosage iodométrique du cuivre à l'analyse industrielle des bronzes et des laitons.* (En collaboration avec M. **Lathiers,** assistant à l'Université de Bruxelles. Bulletin de la Société Chimique de Belgique)

3. *Le dosage du carbone dans les fontes et les aciers par l'appareil Corleis.* (En collaboration avec M. **H. Thyssen.** (Bulletin de la Société Chimique de Belgique, t. 31, 1922, p. 112.)

4. *La fonte aciérée.* (Bulletin Scientifique de l'Association des Elèves des Ecoles Spéciales, n° 5, 1922.)

5. *Fabrication de la pâte à papier par le procédé au chlore.* (Bulletin Scientifique de l'Association des Elèves des Ecoles Spéciales, n° 7, 1922.)

M. **Thyssen Henri,** assistant-répétiteur du cours de métallurgie générale et sidérurgie. — 1. *La production du gaz d'éclairage par fractionnement du gaz de fours à coke.* (Revue Universelle des Mines, n° 5, du 1er septembre 1921, 6e série, t. X.)

2. En collaboration avec M. **Batta** : *Le dosage du carbone dans les fontes et les aciers par l'appareil Corleis.* (Bulletin de la Société Chimique de Belgique, t. 31, 1922.)

3. *La fabrication des tubes sans soudure par le procédé Mannesmann.* (Bulletin Scientifique de l'Association des Élèves des Écoles spéciales, n° 5, mars 1922.)

4. *Le laminoir à Pas de Pélerin.* (Bulletin Scientifique de l'Association des Élèves des Écoles spéciales, n° 6, avril 1922.)

5. *De la structure d'un acier au carbone et des modifications qu'elle peut subir.* (Bulletin Technique, n° d'avril 1922.)

M. **Alb. Schlag,** assistant-répétiteur du cours de construction des machines. — 1. *Détermination graphique des réactions d'appui et de la courbe élastique d'un solide appuyé en deux ou plusieurs points. Détermination graphique de la vitesse critique d'un arbre.* (Revue Universelle des Mines, etc., n^{os} des 15 octobre, 1er et 15 novembre 1921.)

2 *La puissance limite des turbines à vapeur.* (Bulletin Scientifique de l'Association des Elèves des Ecoles Spéciales, n° de février 1922.)

3. *Les turbines à vapeur modernes.* (Revue Universelle des Mines, etc., n^{os} des 15 avril, 1er et 15 mai et 1er juin 1922.)

4. Collaboration à la Revue des Périodiques Techniques, à la Revue Universelle des Mines, etc.)

M. **Marcel Van de Putte,** ingénieur civil des mines, assistant-répétiteur du cours de métallurgie des métaux autres que le fer. — *Analyses diverses* (dans la Revue Universelle des Mines et le Bulletin de l'Association des Élèves des Écoles spéciales).

Bibliothèque.

M. **Charles Defrecheux,** bibliothécaire. — 1. Rapport sur le 19^{e} concours de 1911 : récit assez étendu, pp. 20 à 23.

2. Rapport sur le 19e concours de 1912 : récit assez étendu, pp. 99 à 100.

3. Rapport sur les pièces présentées hors concours en 1921, p. 167 (dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE WALLONNE, t. 56, 1922).

4. Collaboration au troisième Congrès de littérature et d'art dramatique wallons tenu à Charleroi les 15 et 16 mai 1921. Compte-rendu officiel (Marcinelle, Charleroi, Dupuis, 1921).

MESSIEURS LES ETUDIANTS,

L'année dernière, en prenant possession de mes fonctions rectorales, j'exprimais l'espoir de voir s'établir entre nous des rapports empreints de sympathie et je vous exhortais en même temps à joindre à la dignité de la conduite, l'assiduité et l'application au travail.

J'aime aujourd'hui à constater que cette sympathie, vous avez bien voulu me l'accorder et que mes conseils, vous les avez suivis.

C'est à cet esprit de discipline et de labeur que vous devez le succès de vos études. Au moment où vous allez reprendre le travail, je vous renouvelle les vœux très sincères que nous formons pour votre avenir.

Mais cet avenir, ne l'oubliez jamais, dépendra de vos efforts actuels.

Vous en êtes aujourd'hui aux durs travaux du labour et des semailles. Un jour viendra où vous récolterez dans la joie et dans l'abondance.

MESSIEURS,

Au nom du corps professoral, je remercie les autorités et les amis nombreux de l'Université qui ont bien voulu honorer cette cérémonie de leur présence.

En répondant à notre invitation, vous témoignez une fois de plus de l'intérêt que vous prenez aux progrès du haut enseignement.

Nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Je déclare ouverte l'année académique 1922-1923.

VIVE LE ROI !

(Acclamations et cris de VIVE LE ROI !)

La séance est levée à une heure, après une nouvelle exécution de la « Brabançonne ».